



association des amis de l'université de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi



bulletin trimestriel

37^e année — n° 1 — 1965

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale
vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs —
et de ses diplômés

Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

† Emile Digneffe (1929-1937)

† Jules Duesberg (1937-1947)

† Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. LEROUX, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. CLEMENS, L. DABIN et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

Treasorier : M. A. FETTWEIS, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE, Docteur en droit, Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; E. DELEIXHE, Docteur en médecine; M. J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'Administration de l'Université; R. DEPREZ, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire général de l'A. I. Lg.; N. DESSARD, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences Appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; A. NEEF de SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILEUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université, et P. MARTIN, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRETARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie TEHEUX et Louis DOLS, Docteurs en droit; Mme Paulette HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.

association des amis de l'université de liège

37^e ANNÉE - 1965 - N° 1

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général :

RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

S O M M A I R E

	Pages
● L'Expansion universitaire	3
● Le 29 mai prochain, au Sart Tilman	14
● Les Amis de l'Université de Liège en 1964	15
● L'Université de Liège aujourd'hui : Les Doyens nous disent	26
● Anniversaires de promotions :	35
● Extension universitaire : Nouvelles des associations régionales	50
● Service des Etudes	56
Commission Université-Enseignement secondaire	56
L'information des étudiants du secondaire	57
Les rhétoriciens visitent l'Université	58
● Service des Carrières	62
Les futurs licenciés de la Faculté de Droit se préoccupent de leur avenir	62
A la Compagnie liégeoise des Dirigeants de Services du Personnel	62
Les tribulations d'un candidat	63
Les stages au Marché Commun	65
Un Annuaire des carrières	66
Colloque sur la prévision de l'emploi	67
● Statistiques universitaires : En 5 ans, 192 diplômés de nationalité étrangère	68
● Prix des Amis de l'Université pour l'année académique 1964-1965	71
● Au fil des jours	72
Constitution de l'Association des Docteurs en droit	72

Le vote sur l'expansion universitaire	73
Sortie de l'Université	73
Le second Cahier du Sart Tilman	73
Hommage à M. Robert Vivier	74
Création de l'Amicale du Personnel de l'Université	74
Chez les Physiciens	76
Le Théâtre à l'Université	78
Une date à retenir	79
Echo de la radio	80
La loi du 6 avril	80
Amis lecteurs	80
● Nécrologie	81
● Membres protecteurs en 1964	82
● Appui des Pouvoirs publics en 1964	85
● Nouveaux membres de l'Association	87
● Répertoire des annonceurs publicitaires en 1964	92
● Annonces	94

Ce numéro du *Bulletin* tiré à 5100 exemplaires, a été réalisé par Léon Dabin, Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

L'expansion universitaire

Non à la fausse « expansion universitaire » !

Le 31 mars à 10 h. 30, la place du XX Août est noire de monde. Chaque minute voit poindre un groupe compact d'étudiants venant du Val Benoît, du boulevard de la Constitution, de tous les Instituts disséminés dans la ville universitaire... Seuls émergent maintenant la statue d'André Dumont, familière et bienveillante, et un unique calicot qui exprime la raison de ce rassemblement : « Pour la sauvegarde de l'Université ».

A la veille de la discussion par la Chambre du projet de loi « portant certaines mesures en faveur de l'expansion universitaire », 2500 étudiants ont répondu à l'appel de leur Union générale. Pendant plus d'une heure, ils vont manifester leur opposition à ce projet néfaste qui met en péril leurs aspirations les plus légitimes.

Le cortège qui doit parcourir les principales artères de la cité se forme bientôt. A sa tête, nous voyons se succéder les autorités académiques, un nombre impressionnant de professeurs et de membres du Personnel scientifique, des délégations des associations d'Amis et d'Anciens de l'*Alma Mater*. Les étudiants gantois sont également représentés.

Un silence imposant règne sur la première moitié du défilé. A l'arrière fusent les slogans, tandis que des tracts sont distribués aux passants. On peut y lire : « L'Éducation nationale est le vrai capital d'une nation. On ne règle pas un tel problème dans la bousculade d'une fin de législature. »

En différents points, se détachent les délégations du *Rassemblement pour la Sauvegarde de l'Université*. Elles représentent le Groupe de travail des professeurs, l'Association du Personnel scientifique, la Section de Liège de la C. G. S. P. — Enseignement supérieur, l'Union générale des étudiants et l'Association des Amis de l'Université. Le Gouverneur de la Province, le Bourgmestre de la Ville, les dirigeants liégeois des divers partis recevront tour à tour une motion les priant « de bien vouloir user de leur haute influence pour obtenir la remise de la décision de la Chambre des Représentants jusqu'au moment où le Parlement disposera de données objectives permettant d'assurer une véritable expansion universitaire ».

De retour au Bâtiment central de l'Université, les manifestants vont entendre MM. Richard Marchal, vice-président du Mouvement des universitaires belges d'expression française et Philippe Bodson, vice-président de l'Union générale. Ces derniers, souvent interrompus par des applaudissements frénétiques, proclament

L'opposition *irréductible* des étudiants au projet gouvernemental et leur certitude de voir la sagesse triompher tôt ou tard. Avant la dispersion, la grève des cours et des travaux pratiques est décrétée.

Pourquoi avons-nous été contraints d'en arriver là... ?

* * *

L'Université de Liège et « l'expansion universitaire ».

La position adoptée par l'Université de Liège a fait l'objet d'une large diffusion. Les membres de notre Association ont suivi avec passion la lutte menée pour le maintien d'un enseignement de haute qualité. Ils y ont d'ailleurs participé en très grand nombre.

Nous avons cru bon cependant de rappeler une fois encore cette position, telle que l'a exposée M. le Recteur Marcel Dubuisson dans sa conférence de presse du 5 mars dernier.

Cette position est double :

- d'une part elle est négative en ce sens que l'Université de Liège est résolument opposée au projet de loi d'expansion tel qu'il est actuellement présenté par le Gouvernement;
- d'autre part elle est positive en ce sens que l'Université de Liège, consciente des problèmes que pose la nécessaire expansion de l'enseignement universitaire, souhaite que ces problèmes soient posés sur leur véritable terrain et étudiés, sans hâte mais sans retard, dans un climat serein de coopération universitaire.

* * *

Les raisons pour lesquelles l'Université de Liège a condamné l'actuel projet du Gouvernement peuvent être brièvement résumées de la manière suivante : ce projet concrétise une politique, improvisée et non appropriée aux réalités, de développement purement géographique de l'enseignement universitaire.

Cette politique conduit aux conséquences suivantes, qui ont d'ailleurs souvent été évoquées dans la presse et dans l'opinion publique :

- a) elle entraîne une dispersion des efforts du pays, tant sur le plan financier que sur celui des hommes de science disponibles, alors qu'une concentration des moyens est indispensable à une réadaptation convenable de l'enseignement universitaire et à un développement des services de recherche scientifique;
- b) elle conduit à une confusion regrettable entre l'enseignement technique supérieur et l'enseignement universitaire qui aboutit, en définitive, d'une part à abaisser l'enseignement universitaire et, d'autre part, à décapiter l'enseignement technique en le privant immédiatement de son échelon supérieur et en incitant d'autres établissements analogues à demander également leur

reconnaissance au niveau universitaire au lieu de se développer dans leur propre voie;

- c) elle risque encore de dévaluer la formation universitaire dans la mesure même où, multipliant les petits centres universitaires, elle supprime la possibilité pour l'étudiant de participer, même d'une manière inconsciente, au climat d'étude, de recherche, d'esprit critique et de culture, qui est celui d'une université développée et vivante;
- d) elle aboutit à une rupture de l'équilibre géographique entre les Universités défini par la loi de 1911;
- e) enfin, elle institue une rupture d'équilibre sur le plan du mode de financement des établissements d'enseignement supérieur. Le substantiel accroissement du pourcentage de subvention accordé définitivement aux institutions libres ne s'accompagne d'aucune mesure permettant d'espérer que les décisions que peuvent prendre librement ces institutions au sujet de leur expansion propre, ne se traduiront pas par de nouvelles charges pour l'Etat. En regard, les accroissements du budget prévus pour les Universités de l'Etat n'auront pas, comme le souligne d'ailleurs le Conseil d'Etat, le même caractère « normatif », c'est-à-dire obligatoire que veut lui donner le Ministre Janne, mais resteront subordonnés à des décisions du Gouvernement et au vote annuel du Parlement.

De ces ruptures d'équilibre est déjà résulté un climat d'inquiétudes qui a détérioré les relations interuniversitaires alors qu'une coopération réelle entre les universités est la condition première d'une véritable expansion.

Ces inquiétudes sont d'autant plus vives que le projet actuel ne constitue, aux yeux du Gouvernement, qu'une première phase; dès à présent, une seconde phase est envisagée dont on peut craindre que, mal orientée par les principes mêmes qui auraient été définis légalement au cours de la première phase, elle n'aboutisse à un éclatement de l'organisation universitaire du pays.

M. le Ministre Janne n'a jamais contesté la valeur des arguments que nous venons de développer. Son système de défense de l'actuel projet consiste à en *minimiser* la portée :

I. — Il conteste tout d'abord que le développement géographique contenu dans son projet de loi soit si important qu'on veut bien le dire.

Que l'opinion publique juge : le projet crée ou transforme en institutions universitaires, les établissements suivants :

1. une candidature expérimentale à Courtrai;
2. un centre universitaire de l'Etat à Anvers comprenant :
 - une candidature en sciences.

- une candidature en sciences naturelles et médicales.
 - une faculté des sciences économiques appliquées.
 - un collège des pays en voie de développement.
 - l'Institut supérieur de traducteurs et d'interprètes (qui conserve cependant son statut légal actuel).
 - En outre, l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold peut être associé, par voie de contrat, au centre universitaire.
3. un centre universitaire de l'Etat à Mons comprenant, en plus de la Faculté Polytechnique de Mons qui peut y être associée par voie de contrat :
- une faculté des sciences.
 - une faculté des sciences économiques appliquées.
 - un Institut supérieur de pédagogie.
 - en outre, l'école d'interprètes internationaux (qui conserve toutefois son statut légal actuel).
4. la Faculté des sciences sociales et économiques de la Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur.
5. l'Institut St-Ignace à Anvers reconnu :
- pour une candidature en philosophie et lettres.
 - pour une candidature en sciences politiques et sociales.
 - une faculté des sciences économiques appliquées.
6. la Faculté universitaire catholique de Mons (faculté de sciences économiques appliquées).

En outre, le projet indique une volonté de faire étudier et adopter ultérieurement d'autres initiatives d'expansion (2^e phase).

Dès à présent, le législateur se dessaisit au profit du pouvoir exécutif de toute décision en ce qui concerne des essaimage nouveaux dans le domaine des sciences médicales. Cette disposition est indépendante de la possibilité dès à présent ouverte aux Universités de Louvain et de Bruxelles de s'étendre sur les territoires proches de ces deux villes.

II. — M. le Ministre Janne prétend que certaines de ces créations sont purement expérimentales et provisoires. Je me borne à reproduire ici ce que dit, à ce propos, le Conseil d'Etat.

« Il importe de ne pas se dissimuler que, quelque provisoire que se veuille le projet, la multiplication des établissements d'enseignement universitaire à fonctions limitées, implique sur le plan de l'expansion universitaire des conséquences sur lesquelles il sera, le cas échéant, difficile de revenir plus tard, même si juridiquement aucun obstacle insurmontable ne s'y oppose ».

III. — Monsieur le Ministre Janne s'efforce de minimiser les dépenses qui seront nécessaires pour sa politique de développement géographique. Si, effectivement, le budget ne prévoit que quelque 20 millions en 1965 pour les nouvelles institutions, celles-ci exigeront des crédits de plus en plus grands qui dépasseront les 200 millions au budget de 1968. Ces chiffres sont des crédits de fonctionnement qui ne tiennent pas compte des investissements en constructions. En outre, il s'agit du coût *initial* de fonctionnement de ces institutions. Si celles-ci sont dotées de services de recherche scientifique véritables, les chiffres prévus par le projet de loi sont dérisoires en regard des nécessités.

* * *

La position de l'Université de Liège n'est pas du tout marquée d'un esprit d'opposition stérile ni non plus du souci de conserver on ne sait quel monopole.

Nous ne méconnaissons nullement que les problèmes financiers des Universités libres doivent être rencontrés, comme ceux des Universités de l'Etat, dans un esprit de large compréhension.

Nous sommes conscients que les problèmes de l'expansion universitaire exigeront sans doute des solutions nouvelles.

Mais nous contestons qu'il soit possible d'improviser une solution appropriée aux nécessités.

Nous observons, en outre, que la preuve est déjà faite du caractère néfaste du projet du Gouvernement, puisque tel qu'il est présenté, il a déjà suscité entre les Universités des oppositions graves et qu'il a jeté parmi les étudiants des germes de discorde et de division idéologique périmeés.

Il est plus que temps que toutes les autorités responsables de ce pays reprennent leur sang-froid et leur sérénité. C'est un appel à la sagesse du Parlement que je voudrais adresser ici au nom de l'Université de Liège tout entière : au lieu de couler dans une loi des principes d'expansion universitaire dont les corps académiques en général reconnaissent qu'ils sont mal fondés, pour commencer aussitôt après et dans un climat détérioré, l'étude d'une seconde phase d'expansion, ne serait-ce pas sage de décider de surseoir à toute mesure légale et d'envisager d'emblée une solution définitive au terme d'une étude objective et dégagée de tout a priori ?

C'est dans cette voie et dans cette voie seulement qu'il est possible, dans un climat restauré, d'entreprendre une étude faite en commun par les quatre Universités qui aboutisse, dans des délais infiniment plus brefs que ceux envisagés par le Gouvernement, à des propositions acceptables pour tous et réellement constructives.

* * *

« L'expansion universitaire » et l'opinion.

La réprobation quasi unanime des milieux universitaires s'est élevée durant plusieurs mois. Nous avons réuni ci-dessous les prises de position des dernières semaines, particulièrement éloquentes tant par leur nombre et leur variété que par l'importance des organismes dont elles émanent.

Ce calendrier imposant n'a cependant pas la prétention d'être complet. Nous prions tous ceux qui auraient été oubliés de nous en excuser. Nous savons que, de toute manière, ils ont apporté le meilleur d'eux-mêmes à ce vaste mouvement de protestation.



Tandis que l'on apprend par bribes et morceaux les résultats des tractations entre les comités de la majorité parlementaire...

- 15 janvier : L'Association des Ingénieurs A. I. Lg., section de Liège, réunie en Assemblée générale, prend position contre le projet.
- 18 janvier : Le Bureau de l'Union générale des étudiants de l'U. Lg. réaffirme son opposition au projet.
- 22 et 26 janvier : Grève des cours à l'Université de Liège. Réussite complète de ce mouvement déclenché par l'Union générale des étudiants et la C. G. S. P. — Personnel scientifique.
- 27 janvier : Manifestation des étudiants dans la ville de Gand.
- 27 et 30 janvier : Grève des cours à l'Université de Gand. Succès complet du mouvement lancé par la Fédération gantoise des

étudiants. Motion distincte et appui entier de la Fédération des étudiants catholiques de cette université.

- 1^{er} février : Le Bureau de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles réaffirme son opposition : « Ce travail de dernière minute, pour forcer une décision dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est combattue par tous les milieux intéressés, ne peut être qu'un mauvais travail ».
- 3 février : A Liège, les Etudiants pour la liberté et le progrès, les Fédérations des étudiants socialistes, sociaux-chrétiens et communistes constituent un front commun et décident d'utiliser tous les moyens dont ils disposent pour s'opposer au vote des projets tels qu'ils sont établis.
- 4 février : Grève des cours à l'Université de Louvain, déclenchée par l'Association générale des étudiants francophones en opposition au projet. Appui du personnel scientifique et des chercheurs de la même université.
- 11 février : *Le projet est soumis aux Commissions parlementaires de l'Education nationale. Il n'est encore « qu'une liasse de feuillets dactylographiés » (Libre Belgique, 12 février 1965).*
- 18 février : Le Conseil académique de l'Université de Liège condamne unanimement le projet dans une longue motion de 500 lignes.
- 25 février : M. Bouckaert, Recteur de l'Université de Gand, entouré des membres du Conseil d'administration, de nombreux professeurs et représentants du Personnel scientifique et des étudiants, prononce un réquisitoire solennel contre le projet.
- 25 et 26 février : Les sections « Enseignement supérieur » de la C. G. S. P. de Gand et de Liège, réunies en assemblées générales, réaffirment leur opposition formelle.
- 27 février : Motion conjointe des Associations du Personnel scientifique des Universités de Gand et de Liège.
- 1^{er} mars : La « grève académique » décidée par la Commission permanente de contact entre les Universités de Gand et de Liège est appliquée par les professeurs des Universités de l'Etat. Cette grève consiste en la cessation de la collaboration professorale à tous les organismes de l'Etat, aux institutions parascolaires, aux jurys, aux commissions de recherche scientifique, etc.
- 4 mars : Démission collective des Doyens des cinq Facultés de l'Université de Gand en signe d'avertissement solennel.
Le Mouvement des étudiants universitaires belges d'expression française rejette formellement toute forme d'essaiage des candidatures.
- 5 mars : M. Dubuisson, Recteur de l'Université de Liège, entouré des Doyens des cinq Facultés, lance un appel public pour que le

suit avec vigilance l'évolution du problème

L'expansion universitaire
manifestation hostile
des étudiants liégeois
des autorités académiques
en tête du cortège

L'EXPANSION UNIVERSITAIRE

Une lettre aux parlementaires de Liège et des Flandres

Au cours d'une importante manifestation

M. Bouckaert annonce sa démission du rectorat de l'Université de Gand

Une nouvelle étape du mouvement de protestation d'expansion universitaire

LE COMITE NATIONAL DE LA C. G. S. P. ENSEIGNEMENT

SE PRONONCE CONTRE

LES PROJETS RELATIFS A L'EXPANSION UNIVERSITAIRE

Le Comité National de la C. G. S. P. - Enseignement, le dimanche 14 mars, estime inadmissible le projet sur l'expansion universitaire dans sa forme actuelle.

dées à tort, sur le nombre d'étudiants et dans les prévisions financières déraisonnables pour les centres universitaires prévus à Anvers et à Mons ;
- à raison de l'absence de mesures garantissant une démocratisation rapide et adéquate de l'enseignement supérieur, ainsi que de la nécessité d'un augmentement du moyen de distinction de classe.

régionaux pour économiquement faibles ;
- à raison du manque de mesures favorisant une recherche scientifique efficace et une formation au niveau universitaire.
Le Comité National exige une révision fondamentale du projet actuel, fondée sur :
- la création immédiate de centres universitaires à Anvers et à Mons ;

Démission collective de doyens de facultés de l'Université de Gand

NOUS NE

Wallonne 16/3/65
C'est devant le conseil d'administration autonome de l'Université de Gand que le professeur Brasseur qui a été nommé directeur de l'enseignement supérieur de la Région wallonne, a été élu par le conseil d'administration autonome de l'Université de Gand.

Les universitaires ont déclenché la grève et défilé dans les rues de Liège



Grève des étudiants francophones de Louvain, ce jeudi

La Chambre vote dans la boue le projet d'expansion universitaire

nsion universitaire

SITE

Cart Tilman

et puis mourir ?

Le recteur Dubuisson : l'irréparable dans le développement sur l'expansion

Les injust
Le Recteur Dub
phrase historiq

"Je reconnais que

univereitair

Démission collective de doyens de facultés de l'Université de Gand

NOUS NE

L'EXPANSION

Le corps enseignant

Aux Amis de l'université de Liège

Un millier d'auditeurs ont app
l'exposé du recteur Dubuisson

contre le projet d'expansion universitaire

La Chambre vote dans la boue le projet d'expansion universitaire

Le recteur Dubuisson : l'irréparable dans le développement sur l'expansion

Le recteur Dubuisson : l'irréparable dans le développement sur l'expansion

ces du projet

Un réquisitoire
La séance avait commencé par un
l'exposé de M. Bouckaert ou plutôt
par un réquisitoire
L'enseignement supérieur

protestations
à Liège

universita re
Une « grève de la faim
des étudiants gantois

isson lance la nouvelle e de Théo Lefèvre :

le projet de loi sur l'expansion est une improvisation

Assemblée générale des Amis de
l'Université de Liège
Les projets d'expansion universitaire
sont antidémocratiques, déclare le
recteur M. Dubuisson

ne voulons pas d'expansion universitaire

Les étudiants
manifestent dans
les rues de Liège
contre les projets
d'expansion
universitaire

L'EXPANSION
UNIVERSITAIRE
Une motion des anciens
de l'Université de Gand
représentants des associations
des étudiants de l'Univer-
sité de Gand ont adopté à l'unani-
mité une motion dans laquelle ils
demandent au gouvernement et au
Parlement de charger une commis-
sion de personnalités compétentes
d'étudier les propositions dans le
point de vue scientifique et pécuni-
er, en vue d'une réglementation
légale et définitive de l'expansion
et de la démocratisation de l'ensei-
gnement universitaire en Belgique.
La motion demande en outre de
ne pas tenter l'expérience de l'adop-
tion des candidatures et de n'adop-
ter sous aucun prétexte une législa-
tion qui aurait pour effet de déve-
nir la démocratisation de l'ensei-

DANS UNE TRES LONGUE MOTION
professeurs de l'Université
de Liège rejettent le projet
DISCUSSION SERREE EN COMMISSION DU SENAT

Les aspects politiques
de l'expansion universitaire
claré Philippe Bodson, vice-président de l'U.G.,
s'adressant aux étudiants de l'Université de
Liège qui font la grève des cours depuis hier matin



voici ce qu'il y a
projet gouver-
nement universitaire

Les étudiants manifestent contre les projets d'expansion universitaire

Le bureau de la section
« enseignement supérieur »
de la C. G. S. P. de Liège
maintient son opposition
Dans une résolution, le bureau de
la section enseignement supérieur
de la C. G. S. P. de Liège remercie

Engager l'avenir
sur des bases incertaines
Premier orateur de la séance
l'après-midi, M. VAN BOGAER
professeur à l'Université,
d'expansion universitaire.

Grève académique, l'un
des professeurs
des Universités d'Etat



demande de surseo
GREVE DE LA FAIM
gen spreading
der
KANDIDATUREN

debüt à l'U.
Janne
débat à Liège

ment à l'École
des études de Liège
sures de protestation
de façon plus concrète
à l'Université
L'expansion universitaire
Grève académique, l'un
des professeurs
des Universités d'Etat

Parlement sursoit à toute décision et fasse procéder à une étude sereine et objective du problème.

L'Assemblée générale des Professeurs de l'Université de Bruxelles condamne l'essaimage et réaffirme sa « solidarité avec les collègues des autres universités en s'abstenant de siéger dans des commissions dont sont absents les collègues des universités de l'Etat ».

Après un débat contradictoire avec le Ministre de l'Education nationale, le Bureau de la section Enseignement supérieur de la C. G. S. P. de Liège maintient son opposition.

9 mars : M. Dubuisson réaffirme que les recteurs n'ont jamais été consultés sur l'essaimage et les institutions nouvelles : « Cette mesure improvisée est néfaste et antidémocratique ».

11 mars : Les représentants des associations d'anciens étudiants de l'Université de Gand condamnent le projet.

14 mars : Le Comité national de la C. G. S. P.-Enseignement estime le projet inadmissible et en exige la révision fondamentale.

15 mars : Réunis en Assemblée générale, au nombre d'un millier, les Amis de l'Université de Liège et leurs invités, parmi lesquels une délégation gantoise, entendent M. Dubuisson leur exposer la position de l'Université. Ils condamnent à l'unanimité le projet et demandent qu'il soit procédé à une étude objective, et en une seule phase, de la question.

Motion dans le même sens de l'Association des Germanistes diplômés de l'U. Lg.

18 mars : L'Association des Licenciés et Docteurs en Sciences économiques et commerciales de l'U. Lg. (A. L. D. Lg.) condamne le projet.

Le projet est voté au Sénat par 97 voix contre 24, 13 abstentions et 41 absences...

20 mars : Dans une note d'information intitulée « Deux universités d'Etat, quatre universités de gouvernement » l'A. S. B. L. Le Grand Liège condamne le projet.

24 mars : Le Groupe de travail des Professeurs de l'Université de Liège adresse un nouvel appel aux députés.

25 mars : Le « Rassemblement pour la sauvegarde de l'Université » est constitué par des représentants de l'Association des Amis de l'Université de Liège, du Groupe de travail des Professeurs, de l'Association du Personnel scientifique, de la section de Liège de la Centrale Générale des Services Publics-Personnel scientifique et de l'Union générale des étudiants.

Une nouvelle action d'information des Amis et Anciens de l'U. Lg., ainsi que des parents d'étudiants, est entreprise. Une campagne de démarches auprès des membres de la Chambre des Représentants se poursuit.

26 mars : Le Conseil d'administration de l'Université de Gand réaffirme son opposition et adresse une motion aux membres de la Chambre.

29 mars : L'Association des Romanistes diplômés de l'U. Lg. apporte, dans une motion publique, son soutien au « Rassemblement pour la sauvegarde de l'Université ».

31 mars : Manifestation dans les rues de Liège de quelque 2500 étudiants accompagnés d'une importante délégation de professeurs, membres du Personnel scientifique et représentants des Associations d'Amis et d'Anciens.

Suspension des cours à l'Université de Liège jusqu'aux vacances, déclenchée par l'Union générale des étudiants et la C. G. S. P.-Personnel scientifique.

Motion d'appui à l'action du « Rassemblement » votée par le Comité de l'Association des Médecins diplômés de l'U. Lg.

Motion d'appui de l'Association des Ingénieurs A. I. Lg. Communiqué des universitaires bruxellois exprimant leur approbation de l'action menée à Liège.

Cinq étudiants de l'Université de Gand entament une grève de la faim.

1^{er} avril : Une manifestation à l'Université de Gand réunit entre 2500 et 3000 personnes, professeurs, personnel scientifique, étudiants, ainsi qu'une délégation de l'Université de Liège.

Le Recteur, M. Bouckaert, annonce qu'il a offert sa démission au Roi.

3 avril : Vacances universitaires.

9 avril : *Le projet est voté à la Chambre par 119 voix contre 34 et 15 absentions. Il y avait 44 absents.*

Le rideau tombe.. sur un premier acte.

Le Samedi 29 mai, et non le 22 primitivement annoncé

Grande Réunion des Amis de l'Université

- 14 h. 15 : En la salle académique, 7, place du XX Août, Liège,
Projection du nouveau film sur « l'Université de
Liège au Sart Tilman »,
présenté par le M. le Recteur, M. Dubuisson.
- 15 h. 45 : Départ en cars pour une Visite du site et des chantiers
du Sart Tilman.
- 17 h. 30 : Réception au Château de Colonster.

Invitation cordiale à tous.

Les Amis de l'Université de Liège en 1964

Le lundi 15 mars 1965, au moment où le Sénat se préparait à examiner le projet gouvernemental sur « l'expansion universitaire », l'Association des Amis de l'Université de Liège organisait au Palais des Congrès à Liège, son assemblée générale suivie d'une importante séance d'information.

De nombreuses personnalités parmi lesquelles M. le Recteur, M. le Vice-Président et les membres du Conseil d'administration de l'Université, les dirigeants de plusieurs associations d'anciens participaient à cette manifestation.

L'Assemblée générale s'ouvrit, sous la présidence de M. A. Leroux par quelques instants de recueillement à la mémoire de M. Albert Dewandre, président honoraire de notre Association.



Le Conseil d'administration :

De gauche à droite : MM. J. Stassart, E. Mersch, E. Deleixhe, A. Ringlet, F. Graindorge, J. Roskam, R. Clémens, L. Graulich, A. Leroux, L. Dabin, A. Fettweis, M. Albert, P. Martin, J. Dembour et A. Wileur.

Au nom du Conseil d'administration de l'Association, M. L. Dabin, administrateur-secrétaire donne lecture des principaux passages du rapport d'activités de l'exercice écoulé : campagne de recrutement, création de nouvelles associations facultaires et régionales, développement des services d'information sur les études et les carrières universitaires ⁽¹⁾. M. A. Fettweis, administrateur-trésorier donne ensuite un aperçu de la situation financière au 31 décembre 1964.

M. le Président fait part de la demande de M. J. Dembour d'être déchargé de ses fonctions d'administrateur-secrétaire et le remercie

⁽¹⁾ On trouvera ci-dessous le texte intégral de ce rapport.

au nom de l'Association pour les services éminents qu'il lui a rendus depuis 1958. M. Dembour accepte cependant de continuer à siéger au Conseil. M. le Président présente la même demande de M. E. Vieujean, administrateur-secrétaire et lui adresse également les remerciements de l'Association.

L'élection de M. J. Stassart, chargé de cours associé à la Faculté de Droit, est proposée aux suffrages de l'Assemblée. M. Stassart qui participe aux travaux du Bureau de l'Association depuis plusieurs mois, est disposé à accepter un des mandats d'administrateur-secrétaire.

Par acclamations, l'assemblée ratifie ces propositions et renouvelle les mandats d'administrateurs de MM. Maurice Albert, René Clémens, Léon Dabin, Eugène Deleixhe, Eugène Frenay, Emile Masquelier, Ernest Mersch, Albert Severyns et Albert Wileur.



Une vue partielle de l'assemblée

Au nom du Conseil d'administration, M. le Président proclame ensuite les lauréats des Prix des Amis de l'Université pour l'année 1965 et remercie les membres des commissions d'examen dont les observations ont permis de départager des candidats particulièrement méritants.

Il s'agit de :

M. Arsène Boury, chef de travaux à la Faculté de Sciences, docteur en sciences, pour son ouvrage : « Contribution à l'étude des étoiles formées initialement d'hydrogène pur »;

- M. Jacques Closon, chef de travaux à la Faculté de Médecine, agrégé de l'enseignement supérieur, pour son ouvrage : « Contribution à l'étude du métabolisme de la triiodothyronine à l'aide de radioisotopes » (Prix Comte de Launoit);
- M. Paul Franchimont, chercheur qualifié au F. N. R. S., docteur en médecine, pour son ouvrage : « Etude du dosage de certaines hormones hypophysaires »;
- M. Jean Renson, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, agrégé de l'enseignement supérieur, pour son ouvrage : « Les dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes »;
- M. Jacques Salmon, chef de travaux à la Faculté de Médecine, agrégé de l'enseignement supérieur, pour son ouvrage : « Fibrinolyse et pathologie vasculaire ».

L'Assemblée se termine par l'envoi de télégrammes à Sa Majesté le Roi, Président d'Honneur de l'Association ⁽¹⁾, et à l'Association des Amis d'Elisabethville ⁽²⁾.

* * *

Après une brève interruption et devant un millier d'auditeurs, le Président remercie M. le Recteur M. Dubuisson d'avoir accepté de prendre la parole sur le problème de « l'expansion universitaire ». Il adresse également de vifs remerciements aux organismes qui ont collaboré à la réussite de cette séance d'information : la Société d'Études et d'Expansion, l'A. S. B. L. le Grand Liège, l'A. P. S. U. L. (Association du Personnel scientifique de l'Université), la C. G. S. P. Enseignement supérieur de Liège, l'Union générale des Etudiants et les associations d'anciens de l'Université de Liège.

C'est avec des acclamations frénétiques et renouvelées que l'assemblée tout entière salue la présence d'une importante délégation de l'Université de Gand et de ses associations d'anciens conduite par M. E. Spanoghe, vice-président du Conseil d'administration de cette Université.

⁽¹⁾ TEXTE DU TELEGRAMME A SA MAJESTE LE ROI

« Réunis en Assemblée Générale, les Amis de l'Université de Liège prient Sa Majesté le Roi, leur Président d'Honneur, de bien vouloir accepter l'hommage respectueux de leur indéfectible attachement et leurs vœux de prompt rétablissement ».

(s) A. LEROUX,
Président.

⁽²⁾ TEXTE DU TELEGRAMME AUX « AMIS D'ÉLISABETHVILLE »

« Assemblée Générale Amis Université Liège se réjouit reprise activités votre Association témoin rayonnement notre *Alma Mater*. Vous adresse sentiments vive sympathie et vœux chaleureux ».

(s) A. LEROUX,
Président.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le Recteur M. Dubuisson qui démontra d'une manière éclatante le caractère néfaste du projet gouvernemental et la nécessité d'entreprendre sans délai une étude impartiale et objective. Son discours, empreint de dignité et de mesure, est ponctué de chaleureuses ovations.



Monsieur le Recteur parle devant un millier d'Amis et Anciens de l'Université.

Enfin la motion dont on trouvera le libellé ci-dessous est approuvée à l'unanimité et adressée séance tenante à Sa Majesté le Roi, au Prince de Liège, aux Ministres et aux Parlementaires.

« Réunis le 15 mars 1965 en Assemblée générale statutaire, au Palais des Congrès à Liège, les membres de l'Association des Amis de l'Université de Liège auxquels se sont joints à cette occasion de nombreuses personnalités provenant de tous les milieux, ainsi que des représentants du corps professoral, du personnel scientifique, des étudiants de l'Université de Liège et de vingt-deux associations de diplômés de l'Université de Liège,

ayant pris connaissance des grandes lignes du projet de loi « portant diverses mesures en faveur de l'expansion universitaire » et appuyant sans réserve les points de vue exposés à maintes reprises déjà par les autorités académiques,

condamnent solennellement les propositions gouvernementales, adjurent le Parlement de postposer la décision que, seul, il lui appartient de prendre,

et lui demandent de faire procéder à une étude objective de la question en vue de résoudre, en *une seule phase*, l'ensemble des problèmes d'expansion universitaire ».

M. A. Molitor, chef de cabinet de Sa Majesté le Roi, a fait parvenir à M. A. Leroux la réponse suivante :

« Le Roi s'est montré très sensible aux sentiments d'attachement et aux vœux de prompt rétablissement que les Amis de l'Université de Liège réunis en Assemblée Générale lui ont adressés. Sa Majesté me charge de l'honneur de vous transmettre ses remerciements ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète ».

(s) A. MOLITOR.

Rapport d'activités

Année 1964

Le décès de M. Albert Dewandre, survenu à Liège, le 25 mai 1964, nous a tous douloureusement frappés. L'Université de Liège et notre Association lui ont rendu un dernier et vibrant hommage de reconnaissance. Nous garderons fidèlement et affectueusement la mémoire d'un homme exceptionnel qui a su mettre les ressources de sa grande intelligence et de sa prodigieuse énergie au service de la Maison qui l'avait formé.

Président honoraire des Amis de l'Université, M. Albert Dewandre participa jusqu'au bout à nos activités. Malgré son grand âge, il était encore parmi nous à l'assemblée générale du 24 mars dernier. Ce jour-là, un public nombreux saluait avec enthousiasme la projection des deux films sur l'Université de Liège, réalisés en 1954 et en 1963 dont notre regretté président avait été un des principaux promoteurs.

Les 12 et 13 septembre 1964, les anciens se retrouvaient à Namur. Venus de Liège, du Hainaut, du Brabant, du Luxembourg, d'Anvers et même de l'étranger, ils répondaient à un appel de l'Association namuroise et de son dynamique président, le Docteur Ringlet. Ce premier congrès des anciens de l'Université de Liège fut l'occasion d'une véritable prise de conscience, la nécessité d'apporter à notre chère *Alma Mater*, grâce à une amitié et une solidarité renouvelées, le concours dont elle a tant besoin pour résoudre les problèmes difficiles de transformation et d'adaptation qui se posent dans une société en pleine évolution.

* * *

La collaboration de tous les anciens et de tous ceux qui ont des raisons de manifester leur attachement à l'Université, est plus que jamais indispensable. Au moment même où l'avenir le plus brillant lui semblait assuré, l'Université de Liège traverse aujourd'hui une phase cruciale qui est susceptible de mettre en péril tout son potentiel de croissance. C'est pourquoi votre Conseil d'Administration entend poursuivre une *politique de présence* et assurer, devant l'opinion publique, les autorités académiques liégeoises de l'appui total des amis de l'Université, groupés au sein de notre Association.

Le temps n'est plus très éloigné sans doute où nous pourrions nous présenter accompagnés d'un nombre considérable d'anciens. En l'espace de trois années, nous avons presque doublé le nombre de nos membres. De 2000 en 1961, nous sommes passés aujourd'hui

à 3900 membres. Et nous souhaitons ce soir même recueillir une centaine d'adhésions pour atteindre et peut-être dépasser le chiffre que réclamait votre président lors de la dernière assemblée générale.

Jamais, on n'a autant parlé de l'Université et de ses problèmes dans de larges couches de la population. Le moment est donc favorable pour poursuivre un travail actif de prospection. Nous avons lancé, au cours de l'exercice écoulé, une campagne de recrutement qui nous a rapporté près de 600 adhésions, comme l'attestent les listes impressionnantes de nouveaux membres qui sont régulièrement publiées dans notre *Bulletin*. C'est un précieux réconfort de trouver, parmi ces membres, des diplômés de toutes les promotions universitaires, y compris les plus anciennes.

Notre Association doit également poursuivre un autre objectif : *susciter la création d'associations facultaires ou régionales et favoriser leur vitalité*. C'est en effet par le truchement de ces groupements où les contacts humains sont plus étroits que se prolonge le mieux le rayonnement de notre *Alma Mater*.

Après les diplômés en sciences physiques, ce sont maintenant les docteurs en droit et les licenciés en notariat qui se constituent en « A. S. B. L. » sous la présidence de M. Raymond Janne et la vice-présidence de MM. Jules Closon et Albert Michiels. Ils étaient une cinquantaine de « comparants », le 25 février dernier, réunis dans l'auditoire de la Faculté de Droit qui porte le nom d'un grand maître, Gérard Galopin. La création de l'*Association des Docteurs en Droit de l'Université de Liège* (A. D. Lg.) va très certainement contribuer au rassemblement de nombreux juristes anciens de Liège, dispersés dans le monde judiciaire et plus encore dans les milieux d'affaires belges et étrangers.

L'idée de regrouper les anciens de Liège originaires des diverses régions du pays poursuit son cours. Créée il y a dix ans, l'*Association namuroise* connaît de remarquables activités. De création plus récente, l'*Association montoise* entretient des liens d'amitié entre tous les diplômés de la région Mons-Borinage. Depuis quelques jours, nous avons la joie de saluer la naissance d'une troisième régionale, l'*Association arlonaise* qui, pour sa première manifestation, parvint à réunir plus de 150 personnes. D'autres initiatives vont suivre, à Charleroi sans doute et surtout à Bruxelles. Le 22 octobre dernier, la section bruxelloise de l'A. I. Lg. organisait un dîner-conférence au cours duquel M. le Recteur Dubuisson devait prendre la parole et présenter le film « Liège et son Université ». A entendre les réactions de nombreux anciens présents et à lire l'abondant courrier que nous avons reçu, nous sommes assurés de voir bientôt le grand rassemblement de tous les universitaires liégeois qui résident dans l'agglomération bruxelloise.

Mais notre pensée très cordiale ira à des amis lointains qui poursuivent l'œuvre nationale au service de l'Afrique. Fondée il y a plus de 30 ans pour maintenir là-bas les traditions de notre Université,

la régionale *Evilloise des Anciens de Liège* est toujours aussi vivante malgré les événements tragiques qui ont bouleversé le Katanga. Réunie en assemblée générale le 13 février 1965, elle vient de nous adresser un télégramme de fidélité et un rapport d'activité qu'on pourra lire dans notre *Bulletin*. De ce rapport, nous retiendrons cette phrase encourageante qui pourrait inspirer notre gouvernement : « Ici nous n'essaimons pas, nous concentrons amicalement en organisant des activités avec les anciens des autres universités ». Le président de cette association est M. de Scoville, professeur de clinique chirurgicale à l'Université et les vice-présidents, MM. Fisher, professeur de pharmacologie à l'Université et Lemaire, directeur adjoint du département du personnel de l'U. M. H. K. (1).

La création de nouvelles associations facultaires ou régionales qui porte à *vingt-deux* le nombre de groupements avec lesquels notre Association entretient les relations les plus cordiales, permet d'élaborer un véritable programme d'extension universitaire, selon le vœu même des autorités académiques qui ont bien voulu nous confier cette importante tâche. A plusieurs reprises déjà, nous avons été amenés à envisager une action commune. La réunion de ce soir en est encore le témoignage. En attendant d'autres réalisations facilitées par la création prochaine d'une commission permanente de contact, nous avons poursuivi des formules d'entraide, comme la publication dans notre *Bulletin* d'un encart spécial, « Physique-Actualités », destiné à nos amis de la Faculté des Sciences. L'idée que nous exprimions ici-même de voir les membres des associations facultaires ou régionales devenir automatiquement membres des Amis de l'Université de Liège et bénéficier ainsi des mêmes avantages ne saurait cependant être retenue dans l'immédiat. Seuls des accords limités conclus avec de jeunes associations nous donnent à penser qu'il est possible de trouver des formules, principalement financières, avantageuses pour tous et chacun de nos membres.

* * *

Cette année encore, nous avons cherché à améliorer le *Bulletin* de l'Association qui doit être le reflet de la vie universitaire liégeoise et le trait d'union entre tous les anciens. Le *Bulletin* a subi de notables transformations qui lui ont fait perdre peut-être une allure quelque peu solennelle et académique. Personne, ne s'en plaint, croyons-nous. Les principaux événements qui ont marqué l'exercice écoulé, comme la visite de S. M. le Roi et le premier Congrès des anciens à Namur, ont été rapportés dans les trois dernières livraisons ce qui nous a valu le privilège de la publication exclusive de certains discours remarquables émanant des autorités académiques. Ayant

(1) D'autres régionales doivent reprendre leurs activités au Katanga, à Kolwezi et à Jadotville.

le souci de suivre l'actualité dans le domaine de l'enseignement supérieur, nous nous sommes efforcés de donner aux lecteurs intéressés des informations de première main : examen du nouveau régime d'accès aux études universitaires, poursuite de la collaboration entre l'Université de Liège et l'enseignement secondaire, brèves monographies sur les carrières universitaires, données statistiques sur la population estudiantine et les résultats des examens. La chronique « Au fil des jours » abondamment fournie entretient des relations plus directes avec l'ensemble de nos membres. C'est à l'initiative d'ailleurs de quelques anciens particulièrement dévoués que nous avons songé à ouvrir cette chronique suivie bientôt d'une autre qui poursuit l'ambition de passer systématiquement en revue les noms de ceux qui ont la joie de fêter un « anniversaire de promotion ».

* * *

Notre Association s'est mise, comme les années précédentes au service de l'Université elle-même, de son personnel scientifique, de ses étudiants et de ses futurs étudiants. Dans ces deux dernières directions, elle commence à élargir son champ d'action.

Votre Conseil d'Administration a attribué l'an dernier cinq *prix* d'une valeur de 7500 fr. C'est au terme d'une compétition particulièrement serrée — une dizaine de candidatures étaient recevables — que les lauréats furent désignés. Ces cinq prix pour l'année 1964 ont été attribués à :

M. Corneille Ek, répétiteur à la Faculté des Sciences appliquées, pour son ouvrage : « La séparation entre les métaux et leurs oxydes dans les solutions mercuriques », (prix Comte de Launoit).

M. Lucien François, chef de travaux à la Faculté de Droit, pour son ouvrage : « La distinction entre employés et ouvriers en droit allemand, belge, français et italien ».

M. Léo Houziaux, maître de conférences, chef de travaux à la Faculté des Sciences, pour son ouvrage : « Contributions à l'étude des étoiles à enveloppe ».

M. Albert Husquinet, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage : « La relation entre la mère et l'enfant à l'âge préscolaire ».

M. Gérard Moreau, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage : « Histoire du protestantisme à Tournai jusqu'à la veille de la révolution des Pays-Bas ».

Nous renouvelons nos très cordiales et amicales félicitations aux lauréats.

Votre Conseil d'Administration estime devoir attirer votre attention sur la nécessité d'augmenter le nombre et le montant des *Prix des Amis de l'Université de Liège*. Limités par nos ressources financières, nous avons le regret chaque année d'écarter des candidatures qui

mériteraient cependant d'être encouragées, compte tenu de la valeur scientifique des publications présentées à leur appui. L'accroissement du personnel scientifique depuis l'après-guerre et le développement considérable des travaux de recherche à l'Université de Liège devraient inciter notre Association à se montrer plus libérale. Nous nous permettons de faire appel à la générosité de ceux, parmi nos membres, qui ont la possibilité de contribuer à la constitution d'une dotation spéciale affectée exclusivement à l'attribution de prix. Nous ne cachons pas que les dotations passées sont devenues insuffisantes et qu'elles doivent être complétées à l'aide de prélèvements sur notre trésorerie courante, par ailleurs fort chargée par le développement d'autres activités.

Notre service d'information sur les études universitaires a reçu et guidé de nombreux visiteurs, futurs étudiants et parents qui souhaitent de plus en plus recevoir des indications « personnalisées » sur les programmes et les exigences de la formation universitaire.

Nos visites dans les établissements de l'enseignement moyen se sont encore développées. Alors qu'en 1963, trente-deux établissements de l'enseignement moyen avaient reçu la visite d'un délégué de l'Association, ce nombre est passé à quarante-cinq en 1964 et dépassera septante en 1965. Ces visites qui comportent pour la plupart la projection du film « Liège et son Université », rencontrent un grand succès et semblent bien répondre aux souhaits des élèves, des parents et des professeurs de l'enseignement moyen. De nouvelles formules préconisées par la *Commission de contact entre l'Université de Liège et l'Enseignement moyen* (1), ont été expérimentées avec profit, semble-t-il. Dans deux établissements, notre délégué était accompagné d'étudiants de seconde candidature à l'Université. Cette collaboration originale donna lieu à de fructueuses discussions par groupes, selon les disciplines vers lesquelles désirent s'orienter les élèves de dernière année de l'enseignement moyen. Comme le soulignait à juste titre, la Commission de contact, « les étudiants qui viennent de réussir les épreuves de première candidature sont ceux qui ont l'expérience la plus fraîche des difficultés de passage entre les deux réseaux d'enseignement; ils sont par le fait même aptes à informer leurs jeunes condisciples sur ces difficultés dans un dialogue sans contrainte ».

En mars 1964 eut lieu la visite de l'Université et de ses services facultaires. Plus de 1700 élèves ont été reçus par nos délégués tandis que les membres du Corps enseignant et du Personnel scientifique de l'Université les guidaient avec un dévouement et une amabilité pour lesquels nous tenons, une nouvelle fois encore, à leur exprimer notre plus vive gratitude.

(1) Le rapport de la Commission de contact a été publié dans le *Bulletin* n° 4-1964, pp. 22 et suiv.

Notre service d'information sur les carrières universitaires s'est attaché à réaliser quelques points importants de son programme.

Des contacts ont été établis avec certains services du personnel d'entreprises liégeoises. La Compagnie Liégeoise de Dirigeants de Services du Personnel a bien voulu nous recevoir et accepter d'entretenir avec notre service des relations suivies dans une perspective d'entraide mutuelle. Au cours d'une réunion qui a eu lieu le 25 février dernier, un de vos administrateurs-secrétaires assisté de deux collaborateurs universitaires de l'Association a fait aux membres de cette Compagnie un exposé sur l'évolution récente de l'Université de Liège depuis une dizaine d'années et a introduit notre programme général sur les carrières universitaires et notre programme complémentaire sur l'organisation de stages au bénéfice des étudiants de dernière année de la Faculté de Droit. Nous tenons à remercier très vivement les membres de cette Compagnie ainsi que leur président, M. Robert Laloux, de l'amabilité et de la compréhension dont ils n'ont cessé de faire preuve.

Une première tentative d'organiser des séances d'information sur les carrières ouvertes aux diplômés de l'Université de Liège est sur le point d'aboutir. En étroite collaboration avec le Cercle des sciences sociales qui réunit les étudiants des différentes licences de la Faculté de Droit, nous avons préparé pour le 22 mars prochain, un colloque « susceptible d'apporter aux intéressés des expériences vécues et des informations précises non seulement sur les exigences des différentes professions ouvertes aux diplômés universitaires mais aussi sur les qualités humaines qui apparaissent indispensables tout au long d'une carrière professionnelle ». Nous avons eu le plaisir de pouvoir compter sur le très précieux concours d'une vingtaine de personnes particulièrement compétentes et dévouées, qui représentent la plupart des secteurs de la vie professionnelle pouvant convenir aux licenciés de la Faculté de Droit. Seul le secteur public n'a pas répondu à notre appel ⁽¹⁾.

Nous espérons, dans un proche avenir, renouveler cette expérience au bénéfice des étudiants de dernière année d'autres Facultés ou sections de Faculté.

* * *

Depuis votre dernière assemblée générale, votre Conseil s'est réuni les 24 novembre 1964 et 9 mars 1965 pour délibérer sur les principales options et sur l'orientation générale de notre action.

Votre président, M. A. Leroux, MM. R. Clémens, J. Dembour, E. Vieujean et L. Dabin, administrateurs-secrétaires, M. A. Fettweis,

⁽¹⁾ On pourra lire dans le n° 2/1965 de ce *Bulletin*, une relation détaillée de cette séance d'information (n. d. l. r.)

administrateur-trésorier, ont dirigé les services de l'Association. Ce « bureau » a dû se réunir fréquemment et prendre directement en charge des activités qui demandaient des concours plus importants.

Après huit années de service ininterrompu, M. Jacques Dembour, administrateur, nous a demandé d'être déchargé de ses fonctions de secrétaire. Depuis l'année académique 1963-1964, M. Jacques Dembour est le représentant de la Faculté de Droit au Conseil d'Administration de l'Université; il y remplit les tâches absorbantes de secrétaire du Conseil. Nous regrettons vivement cette décision qui nous prive d'un soutien combien amical et d'une collaboration de tout premier plan. Le dévouement de M. Jacques Dembour a été exemplaire. Nous n'oublierons jamais les remarquables services qu'il nous a rendus, travaillant seul au secrétariat pendant des années sous la conduite de notre regretté président M. Albert Dewandre qui avait placé en lui une confiance vraiment méritée. Sans lui, l'Association n'aurait pu mettre à son actif les réalisations dont elle est légitimement fière aujourd'hui. A cet ami fidèle, celui des bons comme des mauvais jours, nous exprimons très cordialement notre plus vive reconnaissance.

Appelé à accomplir d'autres tâches au sein de sa Faculté, M. E. Vieujean, chargé de cours associé, a dû nous quitter après avoir apporté durant une année une excellente collaboration à la rédaction de notre *Bulletin*. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements. M. E. Vieujean sera remplacé par M. J. Stassart, également chargé de cours associé à la Faculté de Droit, que nous présentons aujourd'hui à vos suffrages.

Notre personnel permanent a connu de nouveaux changements au cours de l'année écoulée. M. R. Jamin, docteur en droit, nous a offert sa démission pour prendre une autre orientation plus conforme à ses aspirations personnelles. M. Louis Dols, docteur en droit, a pris place parmi nous avec un dynamisme et une expérience que nous nous plaisions à souligner. Avec M. J. M. Teheux et Mme P. Huskin dont chacun connaît la diligence et le dévouement, l'Association peut désormais compter sur une équipe homogène et stable qui autorise les plus grands espoirs.

Liège, le 15 mars 1965.

Pour le Conseil d'Administration,

Léon DABIN,

Professeur à la Faculté de Droit.

L'Université de Liège aujourd'hui

Trait d'union entre tous ceux qui ont des raisons de manifester leur attachement à notre chère Université, le *Bulletin* doit être le reflet de la vie universitaire liégeoise et le moyen pour nos membres de participer plus intimement à son évolution.

Chaque fois que d'heureuses circonstances nous mettent en présence d'anciens, c'est pour constater que l'idée que l'on se fait de l'Université de Liège ne correspond guère à la réalité. L'activité débordante de nombreux services universitaires, le rôle essentiel des autorités académiques suscitent toujours beaucoup de surprise et parfois un certain scepticisme.

Faut-il s'en étonner ? La dispersion des anciens et leur éloignement expliquent sans doute la pauvreté des informations, encore que l'adhésion de l'Université de Liège aux sollicitations du monde extérieur ne manque pas d'impressionner quelques privilégiés parmi les anciens qui ont l'occasion de procéder, en collaboration avec le personnel universitaire, à ce « recyclage intellectuel » dont on parle tant aujourd'hui. Cependant, dans la plupart des cas, on rencontre tant parmi les jeunes que les moins jeunes, une représentation caricaturale de la vie universitaire qui ne s'est guère modifiée depuis l'époque de la fréquentation des cours. On a beau, selon un mot plaisant, « favoriser les contacts de la chaire », entreprendre et poursuivre le dialogue avec les étudiants, peu d'entre eux parviennent, à partir de trop rares contacts humains, à comprendre l'âme de l'institution.

On parle très peu de l'université à l'Université. Confiné dans sa faculté, parfois même dans un seul cycle d'études, le jeune diplômé quitte notre Maison sans avoir vu son vrai visage. A l'heure actuelle certes, les activités estudiantines et les études elles-mêmes se situent de plus en plus nombreuses à un niveau interfacultaire. Nous croyons cependant qu'il reste beaucoup à faire si l'on souhaite que les anciens contribuent réellement au rayonnement de l'Université de Liège.

Sous ce titre, « l'Université de Liège aujourd'hui », nous comptons publier de temps à autre le résultat d'enquêtes, d'interviews menés auprès de ceux qui font la vie de notre *Alma Mater*. Le milieu est particulièrement riche : autorités académiques, corps enseignant, personnel scientifique, personnel administratif, étudiants et responsables d'organisations estudiantines. Ce programme est susceptible d'évoquer chez le lecteur maints souvenirs, de combler certaines lacunes et surtout de l'aider à cette prise de conscience dont l'Uni-

versité éprouve de plus en plus la nécessité dans le contexte social d'aujourd'hui.

Les doyens nous disent.

La hiérarchie universitaire s'est assortie, au fil du temps, de vocables plus ou moins heureux qui ne sont pas toujours très évocateurs. On connaît le mot de ce professeur « extraordinaire » qui, pour apaiser les légitimes inquiétudes de ses étudiants, leur disait avec humour : « j'ai un avantage sur tous mes collègues.. moi, au moins, je suis extraordinaire ! ».

Le corps enseignant lui-même réunit une impressionnante série de titres : professeur ordinaire, professeur extraordinaire, professeur tout court, chargé de cours, professeur et chargé de cours associés, ces deux derniers spécimens offrant la particularité, en dépit de l'expression, de désigner un chercheur plutôt qu'un enseignant, tout au moins en principe.

Quant au corps dit scientifique — comme si le corps enseignant ne devait pas avoir cette qualité —, il offre toute une gamme de titres curieux qui réservent à leurs titulaires — l'histoire est classique — des appréciations fort peu idoines. Ce n'est pas la première fois qu'un assistant promu « chef de travaux » est considéré comme responsable des bâtiments universitaires ou de l'entretien des locaux. Nous y reviendrons peut-être.

En attendant nous voudrions mener le lecteur auprès des autorités « académiques ». Parce que les disciples de Platon enseignaient dans les jardins d'Académos, la société des gens de lettres, des savants ou des artistes est devenue l'Académie, avec une majuscule, et par extension une division universitaire. L'adjectif « académique » a pris un sens péjoratif sur lequel il est inutile d'insister, car si l'« académisme » a eu la faveur d'une certaine époque, il tend à disparaître de nos universités. Le style académique n'est pas celui du Conseil et les autorités qui portent ce nom témoignent d'une volonté d'adaptation et d'un dynamisme que l'on pourrait rencontrer dans d'autres milieux.

Au sens légal, les autorités académiques sont nombreuses. On doit y ranger le Recteur, le Conseil académique, le Conseil d'administration, le Vice-Président de ce Conseil, le Pro-Recteur, les Doyens, le Secrétaire du Conseil académique et le Secrétaire du Conseil d'administration.

Qu'est-ce qu'un doyen ? Pour beaucoup, c'est le membre le plus âgé d'une faculté. Il n'en est pas toujours ainsi, par la force même des choses, puisque le doyen est élu dans chaque faculté parmi les professeurs ordinaires et extraordinaires pour un terme de deux ans. Certains doyens n'ont pas 45 ans d'âge. En France, on a connu des doyens âgés de 35 ans.

Les doyens président aux destinées de leur faculté respective. Ils participent largement aux travaux du Conseil d'Administration de l'Université, organe moteur de l'institution depuis que la loi du 28 avril 1953 a doté les universités d'Etat d'une large autonomie (1). L'ensemble de ces tâches demande beaucoup de temps, de dévouement et de lucidité, compte tenu des problèmes de plus en plus complexes que les universités doivent rencontrer et résoudre. Le décanat n'est pas une sinécure. Celui qui est investi de cette haute fonction par la confiance de ses pairs sait qu'il devra renoncer à une grande partie de ses activités personnelles en vue de donner à ses collègues les moyens d'accomplir leur mission scientifique et humaine. C'est pourquoi ces hommes d'action ont droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

M. J. Warland.

Reçu docteur en philosophie et lettres en 1926, M. J. Warland succède en 1939 aux Professeurs J. Mansion et A. L. Corin. Une première fois doyen de la Faculté en 1951, il occupe à nouveau cette fonction depuis 1960.



M. J. WARLAND
Doyen de la Faculté de
Philosophie et Lettres

Soixante professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences, trois instituts annexés, des centaines d'étudiants. Nous sommes à la Faculté de Philosophie et Lettres, installée dans le bâtiment récent de la place Cockerill, étrangement silencieux en cet après-midi des vacances de Pâques.

Au premier étage, se trouve le bureau du Doyen, au milieu des bibliothèques du séminaire de philologie allemande et de grammaire comparée.

M. Warland nous énumère avec beaucoup d'amabilité les multiples charges qu'assume un doyen, en sus de son enseignement : séances bimensuelles du Conseil d'Administration, avec ses ordres du jour copieux et ses volumineux dossiers à étudier, présidence des réunions du Conseil de la Faculté, séances de commissions et cent affaires diverses, d'importance variable, qu'il traite à tous les stades, sauf celui de la dactylographie.

La Faculté pose des problèmes variés et complexes. Il faut assurer la coordination des différentes candidatures et licences, recruter le personnel scientifique et technique, régler la succession de plusieurs chaires vacantes, répartir et affecter des locaux déjà trop exigus

(1) Voy. à ce sujet « L'autonomie des Universités de l'État en Belgique » par MM. A. Buttgenbach, J. Dembour et E. Bustin, dans ce *Bulletin*, 1959-3, pp. 3-24.

pour loger une population estudiantine de plus de 1300 unités. Le transfert au Sart Tilman aplanira ces difficultés, mais entretemps il faut pourvoir.

La préoccupation majeure du doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres est, en ce moment, la *réforme des études*. Il voudrait voir instaurer un régime réalisant mieux la *Lehr- und Lernfreiheit* dont jouissent les vieilles universités européennes, régime fait de souplesse et de liberté, cette fameuse liberté académique qui est faite aussi pour les étudiants. Les programmes, les matières et les cours doivent être profondément modifiés. La nouvelle législation permet de remédier à la rigidité et à la lourdeur du système actuel, aux programmes trop abondants et disparates, trop centrés aussi sur les examens annuels et les interrogations intermédiaires parfois prématurément décisives. Il faudrait dégager une formule nouvelle. Celle-ci devrait équilibrer les cours généraux et les cours spéciaux de section dans le respect des particularités de chaque formation; restituer aux examens finals de candidature et de licence leur signification de contrôle de l'acquisition de connaissances certes, mais aussi et surtout d'une formation, et remplacer les trop nombreuses épreuves qui émaillent les études par une observation suivie des progrès de chaque étudiant.

C'est dans cette direction générale que s'orientent, entre autres, les travaux de réforme des études de philologie germanique. Chargé de la formation de futurs enseignants, M. J. Warland mesure avec précision les difficultés de parvenir à une maîtrise profonde des langues germaniques.

Le Doyen s'efface alors devant l'homme de science. De visiteurs, nous étions devenus des élèves attentifs et passionnés. L'obscurité nous a surpris au milieu d'une discussion philologique.

M. P. Graulich.



M. P. GRAULICH

Doyen de la Faculté
de Droit

Docteur en droit de la promotion 1946, M. P. Graulich est assistant volontaire en droit civil l'année suivante. Après l'accession à l'éméritat de M. C. Janne d'Otbée, il est chargé de cours en 1953 et professeur ordinaire en 1957. Il est doyen de la Faculté de Droit depuis 1964.

M. P. Graulich vient d'échanger la passerelle semi-aérienne d'où il surplombait les tables de la Bibliothèque, pour un bureau tout neuf, encore envahi par les bruyants corps de métier. Pour l'atteindre, nous avons dû contourner les meubles en désordre et les outils éparpillés dans les salles de travail que l'on aménage dans le prolongement de la Bibliothèque du Droit.

Jusqu'ici, l'insuffisance des locaux empêchait un grand nombre de chercheurs et d'étudiants d'accéder aux collections et ouvrages scientifiques. C'était un problème grave, qu'il convenait de résoudre sans attendre la solution d'ensemble du Sart Tilman.

Les étudiants connaîtront vite la nouvelle adresse du Doyen. La grande diversité des formations assurées par la Faculté de Droit suscite, en effet, de nombreuses difficultés que l'étudiant ne surmonte pas... sinon, bien souvent, avec l'aide du Doyen.

La réforme des programmes est au premier plan des préoccupations de la Faculté. Déjà la loi du 21 mars 1964 a été mise à profit lors de la rénovation de la licence en Sciences administratives. Les cours strictement juridiques ont été réduits au bénéfice de l'enseignement de la science administrative qui s'est considérablement accru.

D'autres projets sont actuellement à l'étude. L'un concerne l'Ecole de Commerce, l'autre, le doctorat en Droit qui pourrait céder la place à une licence en Droit donnant accès, non seulement aux fonctions judiciaires privées ou publiques, mais encore aux carrières dans les entreprises. Une refonte générale des autres licences est envisagée. Sa réalisation sera très délicate à cause du parallélisme étroit entre les différentes candidatures.

En dehors des licences traditionnelles, s'est développé un *enseignement complémentaire* représenté actuellement par la licence en Droit social, la licence en Sciences juridiques européennes et le diplôme scientifique complémentaire d'études des pays en voie de développement.

La recherche et l'information s'appuient aussi sur des *outils scientifiques originaux* qui assurent le « recyclage » ou le perfectionnement des diplômés. Citons d'abord l'Institut de Sociologie dont l'activité s'est plus spécialement orientée dans trois directions : étude et promotion du développement économique et social des communautés de divers types, tant en Afrique qu'en Europe; recherches dans les entreprises ressortissant à la sociologie de la société industrielle; organisation d'un programme de perfectionnement à l'usage des dirigeants et des cadres des entreprises et des administrations publiques. Ensuite, l'Institut de Science économique, qui, d'emblée s'orienta vers l'étude de la croissance économique. Ses formules de travail sont à la fois collectives et individuelles. Des séminaires post-universitaires y sont organisés.

Notre Institut d'Etudes juridiques européennes fut le premier du genre en Belgique et même en Europe. Il fut inauguré en 1962. Enfin la Commission Droit et Vie des Affaires qui organise deux fois par an des séminaires résidentiels où se rencontrent juristes d'entreprises et juristes des Facultés en vue d'étudier des problèmes de politique juridique.

M. H. Brasseur.

Docteur en sciences physiques et mathématiques en 1927, assistant en 1929, M. Brasseur est chargé de cours en 1943 et professeur ordinaire en

1947. Il succède aux Professeurs M. Morand et H. Buttgenbach. Depuis 1962, il est doyen de la Faculté des Sciences.



M. H. BRASSEUR
Doyen de la Faculté
des Sciences

Service de Cristallographie, 9, place du XX août à 9 heures du matin. M. Brasseur est à son bureau depuis une heure déjà. Dans la sérénité des lieux, rien n'indique l'ardent et inlassable combat qu'il mène en matière d'« expansion universitaire » à la tête d'un groupe de professeurs délégués par l'assemblée générale des membres du corps enseignant.

Les tâches d'un doyen de Faculté des Sciences sont lourdes. La Faculté compte en effet quelque quarante professeurs, onze chargés de cours associés et dix maîtres de conférences, un nombre impressionnant de services et de laboratoires, pour lesquels les besoins en moyens humains et financiers

prennent leur signification la plus complète.

La population estudiantine est très élevée : quelque 2200 *étudiants* qu'il faut encadrer, accueillir dans des auditoriums et des laboratoires suffisamment vastes et convenablement équipés. A en croire certains, les universités de l'Etat seraient « gavées ». Un exemple simple montrera que nous sommes loin de compte. Un laboratoire de travaux pratiques de 80 m² est utilisé par 2 professeurs et 450 étudiants. A raison d'une séance tous les 15 jours, 40 étudiants peuvent y travailler ensemble, chacun disposant donc de 2 m². On croit rêver !

Aussi l'installation au Sart Tilman qui débutera en 1967 est-elle attendue avec impatience. On ne surprendra personne en disant que la construction d'une Faculté des Sciences pose des problèmes particulièrement complexes : l'aménagement des circuits d'alimentation des laboratoires, l'isolement des locaux destinés aux sciences nucléaires, etc.

La *réforme des études* est étudiée activement depuis plusieurs mois par différentes commissions : deux dans chaque section, l'une pour la candidature, l'autre pour la licence. On peut, dès à présent et d'une manière générale, considérer que les travaux s'orientent vers un assouplissement des programmes.

Ainsi, la première licence en sciences physiques serait axée sur la formation générale, tandis que la seconde licence, grâce à un système rationnel de groupes de cours à option, permettrait à l'étudiant d'amorcer un début de spécialisation en fonction de ses aspirations personnelles. Ce choix ne s'effectuerait pas au hasard, car l'étudiant serait guidé par le professeur appelé à diriger son mémoire de fin d'études. M. Brasseur souligne la prudence qui doit présider

à cette réforme. Une trop grande liberté de choix risque en effet de conduire à une dispersion dommageable.

C'est un lieu commun de dire que les sciences connaissent aujourd'hui un développement sans précédent. Un troisième cycle existe déjà à la Faculté. Tout laisse cependant prévoir qu'il faudra le compléter si nous voulons faire face à des besoins toujours plus vastes et plus impérieux.

Un dernier point est ensuite abordé : les relations entre la recherche pure et l'industrie. Sans doute une Faculté des Sciences est-elle consacrée à l'avancement et au rayonnement des connaissances désintéressées. Il serait toutefois excessif d'ignorer les applications de la science. *In medio virtus...*

M. M. Welsch.

Après un Doctorat en médecine conquis en 1934, M. Welsch entre dans la carrière scientifique au service de bactériologie. En 1951, après la mort du Professeur A. Gratia, il devient chargé de cours. Nommé professeur ordinaire en 1954, il est doyen de la Faculté de Médecine depuis 1960.



M. M. WELSCH
Doyen de la Faculté
de Médecine

C'est dans le bâtiment vieillot de l'Institut de Bactériologie, Pathologie et Thérapeutique du Boulevard de la Constitution que nous avons rencontré M. le Doyen Welsch.

L'essor remarquable de tous les services pose des problèmes compliqués d'équipement technique, non seulement dans les sciences fondamentales, mais également dans les services cliniques : médecine, chirurgie, radiothérapie, génétique humaine et psychiatrie qui se sont fort développés.

L'implantation au Sart-Tilman permettra des solutions rationnelles. Elle engendrera pourtant d'autres difficultés. Qu'il nous suffise, à cet égard, d'évoquer le complexe hospitalier. Sans doute importe-t-il que les étudiants soient placés devant les cas rares et difficiles; ils doivent encore étudier à l'Université les problèmes courants de la vie d'un praticien. La Faculté de Médecine s'efforce déjà d'apporter une solution satisfaisante à cette très importante question qui se pose surtout en ce qui concerne la Chirurgie.

Mais c'est tout le programme des études qui est à revoir. Le Doyen attache à sa refonte un intérêt tout spécial.

Une base de travail existe : le rapport sur la réforme des études élaboré par la commission mixte des Académies de Médecine. Sans attendre les décisions officielles, la Faculté s'occupe déjà de l'organisation en cours des matières. Des commissions ont été constituées à cette fin. Elles seront consultées; d'abord celles qui examinent

les années terminales pour en arriver, de proche en proche, aux candidatures. Cette procédure permettra de dégager les enseignements indispensables à la finalité des études de médecine. De toute manière, le cycle complet de la formation d'un médecin ne dépassera pas sept ans. La coordination sera délicate. Sans doute faudra-t-il généraliser l'intégration en équipes des titulaires de cours connexes. Mais des expériences encourageantes ont déjà été réalisées dans ce sens.

Autre problème : l'introduction dans les services universitaires de médecins praticiens qui enrichiraient notre Faculté de leur expérience.

La question de la *spécialisation* est souvent invoquée. Il s'agit moins ici de la situation de fait — qui a toujours existé — que de sa reconnaissance qui comporte des implications financières. Une distinction nette existe qui doit être reconnue entre, d'une part, la définition des critères d'agrégation qui concerne les institutions administratives, et d'autre part la vérification de la capacité scientifique qui ne peut appartenir qu'à l'Université.

Notons à ce sujet que, depuis deux ans, la Faculté a institué des certificats de spécialisation qui, on le souligne, ne remplacent pas l'agrégation ministérielle. Ils concernent la médecine interne et ses diverses branches, la psychiatrie, la dermatologie et l'ophtalmologie. D'autres projets sont à l'étude : la stomatologie et la neurochirurgie pour lesquels l'équipement actuel devra être développé.

A l'issue de l'entretien, nous avons eu la surprise de découvrir à l'Institut une véritable usine moderne. Il s'agit du Centre National pour la Production et l'Etude de substances d'origine microbienne dont la réalisation remonte à l'après-guerre et dont l'histoire vaudrait, à elle seule, un article entier.

M. Ch. Massonnet.



M. Charles
MASSONNET
Doyen de la Faculté
des Sciences Appliquées

Ingénieur des constructions civiles en 1936, M. Ch. Massonnet est, l'année suivante, collaborateur technique du Professeur F. Campus. Nommé chargé de cours en 1945 et professeur ordinaire en 1950, il est doyen de la Faculté des Sciences appliquées depuis 1964.

Un après-midi ensoleillé au Val-Benoît. Après avoir admiré les modèles exposés dans le hall du Génie Civil, témoignages audacieux de l'art des constructions, nous sommes reçus par M. Massonnet.

La *réforme des études* a commencé très tôt pour les élèves ingénieurs. Entreprise sous le décanat de M. Frenay, elle a porté successivement sur la première et la seconde candida-

ture. Cette année, elle a embrassé la première « technique ».

Pour les deux années de candidature, le système bien connu des unités de travail et de l'encadrement des étudiants porte déjà ses fruits. Il est néanmoins l'objet de perfectionnements constants sous la direction d'un Conseil de coordination présidé par le Professeur Spronck et composé des doyens et représentants des deux facultés intéressées : Sciences et Sciences appliquées.

La réforme des trois années techniques, actuellement en cours, répond à une exigence fondamentale : la spécialisation accrue que rend nécessaire le développement technologique. A cette fin, un éventail de cours élargi serait présenté dans lequel l'étudiant choisirait, guidé par le professeur chargé de la direction de son travail de fin d'études. Une plus grande importance serait aussi reconnue à ce dernier travail. Le second semestre lui serait notamment entièrement consacré. Ainsi, plus que par le passé, l'étudiant serait amené à faire un effort personnel de synthèse au terme de ses études.

Cette volonté de modernisation se traduira par la création de vingt à trente cours nouveaux. Il faut que l'on sache que le renom traditionnel de la Faculté dépend d'une adaptation permanente.

En ce qui concerne le « post-graduat », une des formules les plus efficaces paraît être l'échange interuniversitaire surtout s'il est appliqué sur un plan international. Il est de la plus haute importance que le brassage des idées et des techniques se fasse le plus largement possible. Il nous faut des ingénieurs « européens », sinon « universels ». C'est dans cet esprit que l'on engage les étudiants, d'une manière pressante, à l'apprentissage des langues vivantes.

En fonction des progrès extrêmement rapides de la technologie, les liens avec l'industrie sont plus que jamais nécessaires pour une Faculté des Sciences appliquées. Si la complémentarité est la règle en ce domaine, une concurrence, très vive parfois, s'exerce dans le recrutement d'un personnel universitaire d'élite. La carrière scientifique n'est pas assez attirante du point de vue matériel. De plus les années passées à l'Université, comme assistant ou comme chercheur, ne sont pas suffisamment valorisées par l'industrie. Un exemple : le doctorat en sciences appliquées n'est guère recherché par les jeunes ingénieurs.

L'entretien se termine par l'évocation d'idées plus générales. A l'échelle européenne, un vaste effort s'accomplit dans la voie des échanges, de la normalisation des règles, de la planification de la recherche. Sans doute, par rapport à notre revenu national, nous n'investissons pas assez dans la recherche. Cependant M. Massonnet qui participe depuis de nombreuses années à ce grand mouvement est foncièrement optimiste. L'Europe des techniciens est en train de se faire.

Anniversaires de promotions

Comme il a été annoncé dans le précédent *Bulletin*, nous commençons la publication des listes de diplômés qui comptent un certain nombre d'années de sortie.

Cette première revue est consacrée à tous ceux qui ont été diplômés en 1925. Nous nous permettons de leur adresser à cette occasion nos plus cordiales félicitations et nous serions particulièrement fiers de voir ces anciens rejoindre ceux de leur génération qui sont déjà membres de notre association. Plusieurs diplômés des promotions 1924, 1934 et 1943 dont nous avons donné la liste ont déjà accompli ce geste de solidarité (1).

Les listes relatives aux *Facultés de Droit, de Médecine et de Sciences Appliquées*, ont été établies au moyen de l'*Annuaire* et grâce à l'aimable concours de M. Maurice Albert, du Baron Dieudonné Ancion de MM. Paul Horion, Paul Harsin, Louis Mélon, Franz Vandervael, Edouard Zeckendorf, Mme Corman-Felterre, MM. André Kaisin, Ulric le Paige, Eugène Frenay, Léopold Pasquasy, Victor Roland, Charles Rondelle et MM. les Appariteurs. À tous nous adressons nos plus vifs remerciements. Sans doute des lacunes restent à combler...

Dans l'impossibilité de toucher nos membres anciens des *Facultés de Philosophie et Lettres et des Sciences, des Ecoles et Instituts annexés* avant cette publication, nous reproduisons les listes que nous avons pu reconstituer à partir de nos fichiers et de l'*Annuaire*. Nous invitons tous nos lecteurs et en particulier les membres de ces promotions à communiquer à notre secrétariat tous les renseignements qu'ils possèdent (adresse et fonction) sur leurs anciens compagnons d'études. D'avance, cordialement merci.

Nous rappelons également aux animateurs de promotions que notre *Bulletin* peut rendre compte des réunions de promotions.

(1) Voy. la liste des nouveaux membres en pp. 87 de ce *Bulletin*.

(2) La qualité de membre de notre Association est indiquée par le signe * placé devant le nom du diplômé.

1925

PHILOSOPHIE ET LETTRES

Docteur en Histoire.

Goblet, Fernand.

Docteurs en Philologie classique.

Charlier, Edmond.

*Constant, Pierre, 13, rue de l'Hôtel de Ville, Angleur, Proviseur à l'Athénée de Seraing.

Deboulhtay, Pierre.

Dubois, Alfred, 13, rue des Maraichers, Liège, Professeur retraité.

Grevisse, Maurice.

Jacques, Alix.

Janssens, Herman.

Leroy, Maxime, 6, rue de Limont, Remicourt, Professeur à l'Institut Gramme, Angleur.

Mercier, Georges.

*Muyters, Jeanne, 16, rue L. de Koninck, Liège, Préfète des études au Lycée Léonie de Waha, Liège.

Peeters, Marie.

Wilmet, Théo.

Docteurs en Philologie romane.

Gob, Jean.

Grafe, Robert, 43, rue des Houblonnières, Liège, Professeur honoraire.

†Lombard, Laurent, décédé.

Magnette, Elisabeth.

Michel, Olivier.

Paquot, Léon.

Rutten, Pol.

Servais, Jean, 13, rue Wiertz, Liège, Professeur à l'Athénée de Liège II.

Strivet, Emile.

Docteurs en Philologie germanique.

Delhez, Joseph, 1, rue du Parc, Verviers, Professeur à l'Athénée royal de Verviers.

Hunin, Marcel.

*Thonet, épouse Gobeaux, Jeanne, 13, rue Wazon, Liège, Maître de conférences et Bibliothécaire en Chef de l'Université de Liège.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

Licenciés en Histoire de l'Art et d'Archéologie.

*Nagels, épouse Fredericq, Madeleine, 13^c, place Xavier Neujean, Liège.

Sentron, Suzanne.

van Heule, Hélène.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTERATURES ORIENTALES

Licencié en Histoire et Littératures orientales.

*van de Walle, Baudouin, 187, rue Belliard, Bruxelles, Professeur à l'Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales, Université de Liège.

DROIT

Docteur en Droit.

*Albert, Maurice, 49, rue de l'Académie, Liège, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège.

*Baron Ancion, Dieudonné, 6, place Xavier Neujean, Liège, Directeur de la Banque de la Société générale de Belgique, Siège de Liège.

Billon, Henri, 75, rue Louvrex, Liège, Avocat à la Cour d'Appel de Liège, Ancien Bâtonnier.

Bribosia, Jean, Namur, Avocat.

Bronne, Carlo, 25, rue Général Bertrand, Liège, Président de la Cour d'Appel de Liège — Académicien.

Cerexhe, Joseph.

†Collignon, Jacques, décédé.

Delwaide, Henry, Château de l'Ancre, Embourg, Président de la Cour d'Appel de Liège.

*de Schaetzen, Oscar, « Cokaipré », Rotheux-Rimière, Associé-Gérant à la Banque O. de Schaetzen et Compagnie.

Dutilleux, Henry.

†Fonsny, Antoine, décédé.

Gérard, Jules, 18, rue Pasteur, Liège, Avocat à la Cour d'Appel, Liège.

- Gérard, Paul.
Gillieaux, Victor.
†Goffinet, Victor, décédé.
Heptia, Paul, 99d, boulevard Emile de Laveleye, Liège, Notaire.
Homans, Charles.
*Horion, Paul, 60, avenue Blonden, Liège, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.
†Humblot, Edmond, décédé.
†Jacob, Armand, décédé.
Kuborn, Maurice.
Laloux, Jules, Paris, Attaché à la Société Royale Asturienne des Mines.
†Laurent-Neuprez, Jules, décédé.
Le Paige, Constantin (Chevalier), 7, rue Raikem, Liège, Chef de service à la Banque de la Société générale de Belgique.
Leruitte, Charles, 2, rue Charles Magnette, Liège, Avocat.
†Lespire, Marcel, décédé.
Mahmoud, Hassib.
*Marissiaux, Jean, 204, avenue de Péville, Grivegnée, Avocat à la Cour d'Appel de Liège, Ancien Bâtonnier.
Quoilin, René, 23, rue des Ecoles, Verviers, Avocat.
Randaxhe, Jean, Montegnée, Notaire.
†Renoitre, Jean, décédé.
Rihoux, Louis.
Scharff, Pierre, 32, boulevard d'Avroy, Liège, Notaire.
†Streel, Guillaume, décédé.
Tilman, Marcel.
†Van Dionant, Georges, décédé.
†Van Ormelingen, Maurice, décédé.
Vivier, Marcel, 23, rue Grands Prés, Chênée, Conseiller à la Cour d'Appel, Liège.
†Vouillaume, Joseph, décédé.

Candidats notaires.

- Lafontaine, Marcel.
Lambrechts, Paul.

Licencié en Sciences administratives.

- Allard, Jean.

Licenciés en Sciences politiques.

Gérard, Jules.

Lion, Mya.

Licenciés en Sciences sociales.

Drechsel, Max, 17, place Warocqué, Mons, Recteur du Centre
Universitaire de l'Etat, Mons.

Grinberg, Jontel.

*Harsin Paul, 11, quai Marcellis, Liège, Professeur à la Faculté de
Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.

Simon, Emile.

ECOLE SUPERIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ECONOMIQUE

Licenciés en sciences commerciales.

Baurin, Marcel, 450, route de Beaumont, Marchienne-au-Pont,
Secrétaire général pour l'Italie de Solvay et Cie, Milan.

Bobiowsky, Constantin.

Boincanscaia, Malea.

Buckert, Alphonse.

Canler, Charles.

Charlap, Gregory.

Couillent, Ferdinand, 90, rue de l'Aqueduc, Bruxelles 5, Directeur
commercial, Chef du personnel de la S. A. Gelatines Hasselt
et Vilvorde, Bruxelles.

Courtoy, Paul.

*Dauven, Jean, 3, rue des Remparts, Liège, Secrétaire général de
la Compagnie internationale des Pieux Armés Frankignoul,
Liège.

David, Alfred.

Dimitroff, Michel.

Dupont, Gilberte.

Faiboirci, Pascal.

Feigelman, Cheina.

Finkelstein, Lazare.

Georgieff, Dimitri.

Ghiveller, Frima.

- Goldenberg, Leibich.
Gordon, Moïse.
Graindorge, Germaine, 32, boulevard Frère Orban, Liège, Administrateur-Directeur de la S. A. Fernand Graindorge, fers et aciers, Beyne-Heusay.
Gunther, Ernest.
Habermann, Dragutin.
Herla, James.
Jaffe, Borys.
Kalinine, Nadine.
Koldobski, Benjamin.
Konz, Robert.
Kouchnir, Mordéo.
Kremer, Isaak.
Kretchounesko, Nadine.
Kyrtsis, Demètre.
Martin, Armand, 304, avenue Brugmann, Uccle.
Marinoff, Basil.
Mattler, André, 37, rue Entre-deux-Portes, Huy.
† Michel, Max, décédé.
Mouton, Marcel, 7, rue du Centre, Ombret-Rausa, Fondé de pouvoir, Service commercial des Usines à tubes de la Meuse, Flémalle-Haute.
Opalsky, Victor.
Reznicov, Iochia.
Robert, René, 33, Rörstrandgatan, Stockholm, Suède, Agent général et représentations industrielles, Stockholm.
Rozendor, Aron.
Samadjoglou, Constantin.
Scheinsolm, Haim.
Sraer, Muna.
Stassoff, Alexandre.
Thiry, Hervé.
Vassilieff, Grégoire.
Wilkomia, Moïse.

Licenciés en sciences commerciales et coloniales.

- Dochen, Hubert, 74, avenue Carton de Wiart, Bruxelles 9, Gérant de la S. P. R. L. Sobica, Bruxelles.
Kolibabe, Emile.
Krieger, Chaim.

*Lefebvre, Gabriel, 442, avenue de la Couronne, Bruxelles 5, Administrateur de sociétés, Directeur honoraire Administration du Congo.

Licenciés en sciences commerciales et consulaires.

Caprasse, Charles.

Gafenco, Nicolas.

Goffin, Louis, 17, rue Guimard, Bruxelles, Ambassadeur de Belgique à Lisbonne.

†Hans, Lucien, décédé.

Junlus, Léo.

Mihailitchenco, Nicolas.

Licencié en sciences commerciales et financières.

*Libotte, Marcel, 1, rue J. M. Nisen, Résidence Richelieu, Liège.

SCIENCES

Licenciés en Sciences physiques et mathématiques.

Boreux, Paul, 147, Montignies-sur-Sambre, Inspecteur des Enseignements moyen et normal, Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, Bruxelles.

Burniat, Pol.

*Chantraine, Edouard, 14, rue Basse, Visé, Professeur à l'Athénée royal de Visé.

Delgleize, Augustin.

Devillers, Albert.

Frighem, François.

*Gillet, Renée, 121, rue Saint-Laurent, Liège, Professeur au Lycée Léonie de Waha à Liège.

Van Dyck, Henri.

Licenciés en Sciences chimiques.

Cajot, Georges.

Robinet, Maurice.

Licenciés en Sciences botaniques.

Chainaye, René.

*Monoyer, Armand, 117, route du Condroz, Angleur, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.

Licenciés en Sciences géographiques.

Brood, M.
Fraikin, M.
Nicolas, M.

MEDECINE

Docteurs en médecine.

- *Bille, Albert, 18, avenue des Alliés, Charleroi, Médecin radiologue.
Blitstein, Jacob.
†Bodson, Jules, décédé.
Bonhomme, Paul, 9, rue des Anges, Liège, Médecin radiologue.
†Briamont, Jean, décédé.
Buckinx, Gustave, rue de l'Eglise, 496, Lommel.
Casters, Willy, 9, rue de Campine, Liège.
Chapchnikoff, Grégoire.
Chepchelevitch, Débora.
Choisis, Armand, 57, avenue Molière, Forest.
†Claude, Léon, décédé.
†Collard, Eudore, décédé.
†Courtois, Jean, décédé.
Croisier, Camille.
Dechamps, Lucien, 62, rue Léopold De Hulster, Saint-Servais.
Delville, Léon, 10, rue Ferdinand Nicolay, Jemeppe-s-Meuse.
Demoulin, Pierre, 50, boulevard Frère Orban, Liège, Médecin pédiatre.
Dossin, Pierre, 7, avenue Blonden, Liège.
†François, Maria, décédée.
Frenay, Victor, 44, quai Orban, Liège, Médecin radiologue.
Gabriel, René, rue de l'Athénée, Charleroi.
Garot, Lucien, 12, avenue de la Laiterie, Cointe, Médecin pédiatre.
†Gérard, Georges, décédé.
Goldberg, Abram.
†Gosselin, Oscar, décédé.
Gouders, Paul, 5, avenue A. Grégoire, Stavelot, Médecin ophtalmologue.
Graulich, Réginald, 3, Peter Benoitstraat, Kortenberg, Médecin radiologue.

- Hansroul, Erasme, 31, rue des Mimosas, Bruxelles.
Hermans, Nicolas, 36, rue Chéri, Liège.
Jacquemotte, Adolphe, 31, avenue E. Digneffe, Liège, Médecin ophtalmologue.
*Jammaers, Urbain, 1, Steenaertberg, Saint-Trond.
Joffe, Berk.
Ketelslegers, Joseph, 18, rue Biber, Amay, Médecin stomatologue.
†Kunel, Etienne, décédé.
†Laurent, Georges, décédé.
†Lecloux, Jules, décédé.
Lemaire, Paul, 134, rue de la Station, Francorchamps.
†Léonard, Pierre, décédé.
Leroy, Jean, 26, rue du Pont, Wandre, Médecin pédiatre.
†Lhonneux, Georges, décédé.
†Manniette, Oscar, décédé.
*Mélon, Louis, 8, quai Churchill, Liège.
Michailoff, Christo.
Mignolet, François, 27, quai de la Boverie, Liège.
†Milz, Michel, décédé.
Noppius, Jules, 27, place Albert 1^{er}, Montignies-sur-Sambre.
Parisse, Joseph.
Petermans, Marcel, 65, chaussée de Herenthals, Deurne.
Pexters, Alfred.
Piette, François, 6, rue de la Gare, Mons-lez-Liège.
*Pirenne, Eugène, 45, rue du Curé, Cheratte, Chef du service médical, Charbonnages du Hasard.
†Pirkin, Joseph, décédé.
Pirotte, Lucien, 100, rue de Lamine, Remicourt, Médecin stomatologue.
Poelman, Jean, 241, rue du Parc, Burdinne.
Radelet, Albert, 8, rue Beeckman, Liège, Gynécologue-Obstétricien.
†Remacle, Léon, décédé.
Renard, Fernand, 15, rue Chatqueue, Seraing.
Renson, Joseph, 47, avenue J. Van Ryswyck, Anvers, Médecin cardiologue.
Renwart, Maurice, 74, rue Saint-Nicolas, Liège.
Simon, Louis, 31, rue A. Ponson, Jupille.
Simons, Joseph, 15, rue de Flessingue, Bruxelles, Médecin gastro-entérologue.
Stapelle, Alfred, 37, grand-Route, Lincet.

- Torrekens, Auguste, 22, Vlaanderenstraat, Alost, Médecin dermatologue.
- Van Beneden, Jean, 20, quai Churchill, Liège, Professeur à l'Université de Liège.
- †Vander Smissen, Maurice, décédé.
- *Vandervael, Franz, 1, rue des Eglantiers, Liège, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.
- Vandormael, Guillaume, 170, route d'Othée, Xhendremael.
- Van Roey, Lucien, 3, Brugstraat, Eigenbilzen.
- Van t'Hof, Madeleine, 20, rue des Fories, Liège, Inspecteur principal au Ministère de la Santé publique et de la Famille.
- †Walef, Albert, décédé.
- Weyssow, Judith.
- *Zeckendorf, Edouard, 115, rue Gabrielle, Bruxelles, Vice-Président de l'Association générale des Dentistes.

Pharmaciens.

- Bohet, Maurice.
- Bonjean, Henri.
- Cambresier, Raymond, chimiste à la sucrerie de Bas-Oha.
- Chandelier, Paul.
- Colleye, Fernand.
- †Deleval, Jean, décédé.
- †Dujardin, Raoul, décédé.
- Dupuis, épse Monoyer, Germaine, 117, route du Condroz, Angleur.
- Etienne, Alfred.
- *Felterre, veuve Corman, Berthe, 20, avenue de la Chasse, Bruxelles 4.
- Hubo, Jules.
- Kridelka, Léon.
- Labye, Léon, chaussée de Charleroi, Montignies-sur-Sambre.
- *Leenders, Jules, 25, rue Hayeneux, Herstal, Pharmacien d'officine.
- Lejaer, Berthe.
- Leroy, Léon, 16, rue de la Station, Engis, Pharmacien.
- Magnette, veuve Dujardin, Madeleine, 133, avenue J. Tasté, Heusy (Verviers).
- Marchoul, Georges, 35, rue de Statte, Huy, Pharmacien.
- Michel, Fanny.
- Missotten, Franz.
- *Philippot, Emile, 16, quai Marcellis, Liège, Chef de travaux à l'Université de Liège.

Preud'homme, Esther.
Toussaint, Paule.

SCIENCES APPLIQUEES

Ingénieurs des Mines.

Bargelli, Bernadino.

†Boden, Charles, décédé.

Bonnet, Amour, 22, rue J. Chapelié, Bruxelles.

Bonnet, Fernand, 40, rue Près de la Tour, Vaux-sous-Chèvremont,
Directeur du Centre de formation aux Charbonnages de Wérister.

Dache, Charles, 9, rue de Londres, Liège, Ingénieur à « Cuivre
et Zinc », Grivegnée.

Davin, Gérard, 19, place du Hautchamp, Pommerœul, Ingénieur
en Chef aux Charbonnages d'Hensies-Pommerœul.

†Debroux, François, décédé.

Delbrouck, Victor, 21, boulevard d'Avroy, Liège, Ingénieur
principal, Direction des Tubes de la Meuse, Flémalle-Haute.

Delvoie, Emile, 190, avenue W. Churchill, Bruxelles, Conseiller
d'Etat.

Demoulin, Jean, 69, boulevard Tirou, Charleroi, Directeur des
Fonderies S. Demoulin.

Dereumeaux, Pierre, Torre la Vega, Santaudun, Espagne, Ingé-
nieur à la Compagnie Royale asturienne des Mines.

Donnay, Joseph, the John Hopkins University, Baltimore 18
(Maryland) U. S. A., Professeur de cristallographie et de miné-
ralogie à l'Université John Hopkins.

Dony, Paul, 1, chaussée Clemenceau, Flémalle-Haute.

Druart, J., rue Gustave Rouiller, Charleroi, Ingénieur aux « A.
C. E. C. », Charleroi.

*Dubois, François, 16, quai Marihaye, Seraing, Ingénieur à Cocke-
rill-Ougrée, Seraing.

Duchesne, Fernand, 21, boulevard d'Avroy, Liège, Chef de service
à Cockerill-Ougrée, Seraing.

*Dumortier, Pierre, 182, avenue F. Roosevelt, Bruxelles, Adminis-
trateur-Directeur de « Sogechim », Société de financement de
gestion et d'exploitation d'industrie chimique, Bruxelles.

Faniel, Henri, 29, rue César de Paepe, Grivegnée, Ingénieur.

†Fontaine, Emile, décédé.

*Frenay, Eugène, 2, rue Professeur Mahain, Sclessin, Professeur à
la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège.

- Garray, Jean, 9, rue du Moulin, Couillet, Directeur général de la Métallurgique Hainaut-Sambre, Couillet.
- *Gérard, Constant, 22, rue J. Bovy, Embourg, Ingénieur-Conseil Entrepreneur.
- †Gockels, Jean, décédé.
- Godhaird, Henri, 150, avenue Orban, Bruxelles. Directeur général de la Société générale des Minerais.
- *Gordenne, Ulric, 59, rue Louvrex, Liège, Chef de service à Cockerill-Ougrée, Seraing.
- Gougnard, Raymond, 12, rue Pasteur, Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise), France, Ingénieur aux Forges et Ateliers de Constructions électriques.
- †Grisay, Auguste, décédé.
- †Hanson, R., décédé.
- Hary, Paul, 58, rue de l'Hôtel de Ville, Dudelange (G. D.), Chef de Service aux Acieries réunies de Burbach, Eich, Dudelange.
- *Hemmer, Charles, 18, rue du Vieux Mayeur, Liège, Ingénieur à Wathem, Liège.
- Huart, Henri, 93, boulevard Louis Schmidt, Bruxelles, Administrateur de la Société métallurgique du Katanga, Bruxelles.
- Hubien, Joseph, Longwy (Meurthe-et-Moselle) France, Directeur général à la Société Chiers, Longwy, France.
- †Hulin, Marcel, décédé.
- *Jamart, Joseph, 6, rue Courtois, Liège, Ingénieur principal à la Régie des téléphones et des télégraphes, Liège.
- †Jamart, Fernand, décédé.
- *Kaisin, André, 113, avenue de Tervueren, Bruxelles 4, Inspecteur général aux Services du Premier Ministre.
- †Lambin, Eugène, décédé.
- †Lejeune, Robert, décédé.
- Lesgardeur, André, 10, quai Vercour, Sclessin, Chef de Service à Cockerill-Ougrée, Seraing.
- Lhoest, Max, 142, boulevard Brand Whitlock, Bruxelles, Administrateur de Sociétés.
- Magera, Raymond, 35, Onderwijslaan, Waterschei, Ingénieur aux Charbonnages A. Dumont.
- †Marteleer, Jean, décédé.
- *Michot, Paul, 88, rue Henri Vieuxtemps, Liège, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.
- *Le Paige, Ulric, 9, place Communale, Seraing, Directeur technique à la Métallurgique d'Espérance-Longdoz.

- Moreau, Henri, 75, rue de Visé, Jupille, Directeur technique aux Etablissements L. De Naeyer.
- Neve, André, 196, rue Franz Merjay, Bruxelles, Ingénieur principal à la Compagnie générale d'Entreprises Electriques Industrielles, Bruxelles.
- Noé, Gabriel, 77, chausse Churchill, Montegnée, Directeur des travaux aux Charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune.
- †Nys, Louis, décédé.
- *Orban, Jean, 23, Haneveldlaan, Grimbergen, Ingénieur en Chef-Fondé de pouvoirs à la Compagnie industrielle Brown-Boveri.
- Ouwerx, L., 9, Casinostraat, Saint-Nicolas-Waas, Ingénieur à l'Electricité du Nord de la Belgique.
- Palmans, Jean, 16, rue des Morins, Bruxelles, Ingénieur à l'Union chimique belge.
- Pasquasy, Léopold, 14, quai du Roi Albert, Bressoux, Ingénieur en Chef, Directeur du Corps des Mines, Liège.
- Peters, J.
- Poutchinian, Vagan, 20, rue de l'Aurore, Bruxelles.
- *Roland, Victor, 34, avenue Mutsaard, Bruxelles.
- *Rondelle, Charles, 13, quai Churchill, Liège, Ingénieur en Chef à Cockerill-Ougrée, Seraing.
- Schroeder, Robert.
- Sevastopoulo, Alexandre.
- Signorini, Robert.
- Simian, A.
- *Spronck, René 49 rue de Sclessin, Liège, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège.
- Thiriar, Pierre, 36, avenue Hamoir, Bruxelles, Administrateur-Directeur de la Compagnie Géomines.
- †Thunus, L., décédé.
- Tilkin, Jacques, 2, chaussée de Valenciennes, Ath. Directeur de la Société Produits chimiques de Ladeuze.
- Tilmant, Jean, 102bis, rue Anatole France, Anzin (Nord) France, Ingénieur principal attaché à la Direction de la Société Lorraine-Escaut.
- †Touwaide, Marcel, décédé.
- Vivegnis, Julien, 4, place d'Italie, Liège, Administrateur-Directeur général, Hydrogaz, Bruxelles.
- Voneche, Nestor, 94, rue de Trèves, Bruxelles, Attaché à Forminière, Bruxelles.
- Warnier, Paul, 2, rue du Vieux Mayeur, Liège, Chef de Service à Cockerill-Ougrée, Seraing.

Ingénieurs chimistes.

- Lhoest, Léon, la Kon. Néd., Maestricht (Hollande), Administrateur-Directeur général de la Koninklijk Nederlandse Papierfabriek.
Ligeropoulos, A.
Plonskier, A.
Reudnick, J., 12, Altone Road, Port Elisabeth (Afrique du Sud).
*Sterlzoft, S., 320, Park avenue, New-York (N. Y.) U. S. A.
Vilcomirsky, J., rue Gérard Carlier, Corbehem (Pas-de-Calais).

Ingénieurs métallurgistes.

- Brosius, René, 90, rue Jourdan, Bruxelles, Administrateur de Sociétés.
Decamps, Pierre, 206, rue Gustave Boël, La Louvière, Directeur technique, Boël, La Louvière.
Lambillotte, Albert, 357, rue En Bois, Liège, Directeur aux Acières Poldi.
Logelin, François, Audun-le-Tiche (Moselle-France), Ingénieur, Chef de Service des Hauts-Fourneaux.

Ingénieurs électriciens.

- *Berlo, Arthur, 19, rue de Luxembourg, Rodange (G. D.), Chef de Service à la Minière et Métallurgique de Rodange.
Biel, Pierre, 190, rue de la Liberté, Differdange (G. D.).
Boniver, André, 27, Onderwijslaan, Waterschei, Directeur aux Charbonnages A. Dumont.
Dartvelde, Gustave, rue de Marcinelle, Couillet.
Demkoff, Vladimir, B. P. 659, Usumbura (Burundi).
de Tiesenhausen, André, Mines de Kilomoto, Nizi, République du Congo.
†Ducachet, Arthur, décédé.
Etlis, Tzudic, 126, avenue Wellington, Bruxelles, Ingénieur en Chef à l'Union générale belge d'électricité.
Herbiet, Georges, 16, rue Frédéric Pelletier, Bruxelles, Administrateur de sociétés.
Jamin, Gaston.
Klimatchovitch, Arcady.
Kotlar, M.
Lange, Corneille, 19, rue de Harlez, Liège, Directeur de l'Union des Centrales électriques de Linalux, Liège.

- Margoulies, Serge, 2, rue du Vieux Mayeur, Liège, Directeur général de l'Union des Centrales électriques de Limalux, Liège.
- *Mogoulsky, Moïse, 65, rue du Sport, Gand, Ingénieur principal des Sociétés réunies du Bassin de l'Escaut.
- Soyer, Georges, 3, rue Germaine Dewandre, Mont-sur-Marchienne, Ingénieur principal aux « ACEC », Charleroi.
- Wampach, Jean-Pierre.
- Zamboulis, Anastase.

Ingénieurs mécaniciens.

- Bortman, M.
- Kestliher, David, 42, rue St-Vincent, Liège, Ingénieur-Conseil.
- Kraft, Henri, 51, avenue de la Gare, Arlon.
- Paillouck, Jacques.
- *Van Beirs, Pierre, 165, avenue Armand Huysmans, Bruxelles 5.
- Villez, Marcel.

Addendum

Lors de la publication de la promotion 1924 des docteurs en médecine nous avons omis le nom de Mme A. Wirtz-Balau, 7a, avenue Rubens, Anvers, membre de notre Association. Nous la prions de nous excuser.

Extension universitaire

Nouvelles des associations régionales

A l'instar de l'Association namuroise, créée il y a une dizaine d'années, les jeunes associations de Mons et d'Arlon font preuve aujourd'hui d'une vitalité croissante. D'autres initiatives suivront et nous pouvons d'ores et déjà compter sur la création prochaine de sections à Charleroi et à Bruxelles.

Si la vie de ces associations dépend dans une large mesure du dynamisme des comités organisateurs, il ne faudrait pas méconnaître le remarquable dévouement de personnalités, professeurs et membres du personnel scientifique de l'Université, qui n'hésitent pas à se déplacer pour occuper la tribune de l'extension universitaire.

Nous tenons à remercier tous ceux qui collaborent au rayonnement de notre *Alma Mater* et en particulier les conférenciers de l'année 1964-1965 : M. le Ministre J. Rey, MM. les Professeurs F. Desonay, A. Soreil, L.-E. Halkin, J. Melon, R. Fohalle, M. Renard, J. Frenkiel, R. Piret, M. J. Stassen, Maître de conférences et M. R. Scimar, Chef de travaux.

Association Evilloise.

C'est avec joie que nous avons pu reprendre contact avec l'Association d'Elisabethville, toujours aussi vivante, malgré les événements du Katanga. On lira avec intérêt le rapport d'activités qui nous a été transmis par MM. A. de Scoville, président, R. Lemaire, vice-président et C. Robinet, secrétaire.

En juillet 1961, nous recevions ici Mme Debruge et M. Hanquet échevins de la ville de Liège, à l'occasion du jumelage officiel de Liège et d'Elisabethville. L'Exposition, organisée par les Autorités locales rencontrait un brillant succès, et c'est fièrement que nous inaugurons au Parc Heenen, devenu depuis le Parc Guillaume Derriks, notre statue du Toré, réplique fidèle de celui des Terrasses.

C'est également en juillet 1961 que nous avons eu le plaisir de recevoir la troupe du Théâtre Universitaire conduite par M. le Professeur Duyckaerts, qui venait, en même temps que l'Orchestre du Conservatoire, illustrer la vie culturelle de Liège.

Signalons encore les nombreuses conférences et visites que nous avons consacrées à FULREAC et à AISULAC. Ces sigles représentent respectivement la « Fondation de l'Université de Liège pour la Recherche en Afrique Centrale » et, les « Amis de l'Institut de

Sociologie de l'Université de Liège au Congo ». Les chercheurs et administrateurs de ces institutions sont parmi nos membres les plus assidus, et nous avons eu maintes fois l'honneur et le plaisir de recevoir et d'écouter leurs patrons, M. le Recteur Dubuisson et M. le Professeur Clémens.

Notre Associations n'a pu organiser d'activités que sporadiques en 1962 et 1963. Les trois conflits locaux et le changement de régime politique ont en effet posé à tous nos membres des problèmes variés, que ce soit à l'Université, dans l'Assistance technique, ou dans le secteur privé. En 1964, par contre, nous nous sommes retrouvés en plusieurs occasions, parmi lesquelles notre Assemblée générale.

L'après-guerre, la relève, de nouveaux contrats avec l'Europe, et la récente évolution du Congo n'empêchèrent pas les Anciens de notre Université de maintenir les relations qu'ils avaient nouées antérieurement. Nos fondateurs étaient encore parmi nous, jeunes et actifs, en 1961. Ils ont depuis lors été enlevés brutalement à notre amitié et notre respect. M. Derriks, Conseiller de l'Union Minière, a été assassiné le 16 décembre 1961 par des soldats de l'O. N. U. Maître Vroonen, doyen du Barreau d'Elisabethville, est mort en décembre 1963 des suites d'un accident de voiture. C'est avec émotion que nous rappelons ici le rôle que nos deux aînés ont joué parmi nous.

Les présidents qui se sont succédé à la tête de notre régionale au cours des dernières années sont MM. Falla, professeur de physique à l'Université, Jean Sohier, juge au Tribunal de première instance, Georges Forthomme, conseiller de la Compagnie de B. C. K., et Jacques Sohier, secrétaire général administratif de l'Union Minière. Le 13 février 1965, notre Assemblée Générale a porté à la présidence M. de Scoville, professeur de clinique chirurgicale à l'Université. Nos vice-présidents sont MM. Fisher, professeur de pharmacologie à l'Université, et Lemaire, directeur adjoint du Département du Personnel de l'U. M. H. K.

Nos activités ont été particulièrement nombreuses dans les années qui ont précédé les événements de septembre et décembre 1961. Conférences, réceptions d'autorités académiques, agapes fraternelles, excursions, ces activités se sont succédé sans interruption.

Un déjeuner amical, une causerie du Professeur de Scoville sur ses impressions sud-américaines, une visite de la Mine de Kipushi, et une excursion à Kasenga. Mentionnons encore un bal inter-universitaire organisé avec les Anciens des autres Universités : ici, nous n'essaimons pas; nous concentrons, amicalement.

Le Comité.

Association namuroise.

Président : Dr A. Ringlet, *Vice-Présidents* : S. Thomas et M. Tous-saint, *Secrétaires* : E. Counet et H. Lelait, *Trésorier* : J. Prudhomme, *Membres* : E. Drapier, F. Rousseau, M. Ferange, F. Henrioul, A. Gilbert, L. Sine, Ch. Dricot, J. Limet, G. Bertrand et W. Baral.

Les lampions du Premier Congrès des Anciens et des Amis de l'Université de Liège à Namur étaient à peine éteints que le Comité se remettait au travail pour l'organisation du cycle 1964-1965 des conférences publiques dans diverses villes de la Province, et pour la préparation lointaine du X^e anniversaire.

Le jeudi 1^{er} octobre 1964, en la salle de la Bourse du Commerce, à Namur, M. Joachim Frenkiel, professeur à la Faculté des Sciences appliquées, occupait notre tribune pour y présenter un exposé vraiment magistral sur l'Assistance généreuse de l'Université de Liège à l'Université d'Élisabethville (1). On sait en effet que M. Frenkiel fut recteur de cette dernière Université durant quelques années, précisément les années des premiers pas hésitants et malaisés de l'indépendance du Congo et du début de l'enseignement supérieur à Élisabethville. C'est donc en parfaite connaissance de son sujet que M. Frenkiel pouvait parler.

Après un historique complet et impartial de l'aide apportée par la Belgique à l'Université d'Élisabethville, aide qui fut surtout efficace grâce à la tenacité des liégeois, M. Frenkiel s'est attaché plus particulièrement à démontrer l'utilité d'une Université dans un pays en voie de développement, comme aussi à expliquer la meilleure méthode à utiliser pour réussir cette entreprise indispensable dans un grand pays africain.

Malheureusement, était-ce la proximité des élections communales, ou, plus grave, le désintéressement des Belges aux choses du Congo, le public namurois a plutôt boudé cette conférence. Néanmoins, quelques assistants, extrêmement intéressés par l'exposé de M. Frenkiel, posèrent plusieurs questions et demandèrent des renseignements complémentaires, apportant ainsi une preuve formelle de l'importance qu'ils portaient à l'enseignement supérieur en Afrique.

Jeudi 15 octobre 1964, à 20 heures, en la grande salle de l'École Normale mixte de l'État à Couvin, M. Arsène Soreil, professeur émérite de l'Université de Liège, vint entretenir son nombreux auditoire, composé en majorité de jeunes gens et de jeunes filles, sur « Le Pouvoir de la Poésie ». M. Soreil possède aussi un pouvoir personnel d'intéresser la jeunesse actuelle à la poésie même classique, tant dans son expression, que dans sa réglementation parfois fort rigide. Après la conférence, ce fut sans doute la récompense du Maître que de se voir entouré d'une jeunesse ardente qui le pressait de questions, ou même s'enhardissait à lui présenter quelques essais poétiques. Il s'avérait ainsi, que parmi la jeunesse moderne, il en est encore qui reconnaissent les vraies valeurs humaines.

Un grand merci à M. le Professeur Soreil, pour cette délicieuse échappée, loin de toutes nos préoccupations si matérielles.

(1) Le texte intégral de cet exposé sera publié dans un des prochains numéros de ce *Bulletin* (n. d. l. r.).

Le jeudi 5 novembre 1965, à l'Athénée Royal de Dinant, J. M. Stassen, maître de conférences à l'Université de Liège, parlait du « Conseil d'État, gardien des libertés publiques et des droits des citoyens ». Dernier venu dans l'arsenal judiciaire et administratif de notre Pays, le Conseil d'État est amené à garantir les droits imprescriptibles de la personne humaine, des personnes qui font partie de la collectivité, tout en maintenant l'observance intégrale et ordonnée de l'appareil législatif. A l'appui d'exemples récents judicieusement choisis, Maître Stassen, nous a fait pénétrer toutes les arcanes de la constitution et du fonctionnement du Conseil d'État. Et, sans nul doute, les auditeurs s'en sont retournés chez eux, rassurés, et bien convaincus que désormais droits et libertés étaient ou seraient mieux défendus dans notre Pays.

Ce n'était pas mince affaire que de le faire comprendre à tous.

A Andenne, le jeudi 19 novembre 1964, à l'École Normale pour jeunes filles de l'État, M. Marcel Renard, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, présentait un exposé sur « Les Récents découvertes de l'Archéologie Etrusque », et plus particulièrement sur la campagne de fouilles dans le sud de l'Etrurie, non loin de Viterbe. En dépit de la vie moderne fracassante, et fort tumultueuse, bon nombre de personnes aiment à revivre le calme des temps passés; l'histoire ancienne a gardé tout son charme... M. le Professeur Renard, nous l'a bien démontré, et cela d'autant plus que sa conférence était émaillée de nombreuses diapositives en couleurs, de toute beauté. Disons-nous que le public est resté sur sa faim... le temps imparti pour une telle conférence paraît toujours trop court, et chacun aime à reculer les limites de son savoir.

Enfin à Gembloux, à l'Institut Agronomique de l'État, le jeudi 17 décembre 1964, la tribune était occupée par M. Jean Rey, ancien conseiller communal de Liège, ancien député de l'Arrondissement de Liège, ancien ministre, membre de la Commission de la Communauté Européenne, plus spécialement chargé du problème des relations extérieures. « Europe économique et Europe politique » était le sujet de son exposé magistral. Dès la conférence terminée, des questions fusèrent dans tous les domaines qui concernent une Europe qui se fait. Les nouvelles institutions qui se lient, qui se forment, doivent se faire mieux connaître : c'est l'intérêt de chacun, de la communauté qui est en jeu. Ce ne fut pas le moindre mérite du conférencier de nous l'avoir fait comprendre.

Cette relation du trimestre serait incomplète si elle ne signalait pas une autre réunion organisée par la dynamique section namuroise de l'A. I. Lg. Le jeudi 12 novembre, au foyer de la Maison de la Culture à Namur, cette association avait mis sur pied une conférence de M. le Professeur Fernand Dacos sur le violon, allant du Stradivarius au violon précalculé. Nous ne referons pas la démonstration mathématique du Professeur Dacos, car nous n'en serions vraiment pas capables, mais disons pourtant que cette démonstration fut éblouissante.

Et ce qui enchantait davantage le public, ce fut le petit concert classique qui suivit la conférence; en effet sur un violon précalculé par M. Dacos, un artiste bien connu, M. Emmanuel Koch, violon-solo des concerts du Concertgebouw de Maestricht et du Quatuor musical de Liège, nous présenta un merveilleux récital : Adagio pour cordes et orgues d'Albinoni, Fragment du Concert de Haydn (pour violon), Romance en fa de Beethoven, et Liebesschein de Kreisler. Mme Monique Koch, professeur au Conservatoire de Liège, accompagnait au piano.

Le Comité.

Association Mons-Borinage.

Président : M. Sambon, médecin à Jemappes; *Vice-Président* : M. Pirot, préfet des études à l'Athénée Royal de Jemappes; *Secrétaire* : M. Lhostte, professeur à Nimy; *Trésorier* : M. André, professeur à Havré; *Membres* : MM. Bracquenier, Capron, Leborgne, professeurs, M. Lecocq, pharmacien à Jemappes.

Les activités interrompues par les longs mois d'hiver ont été reprises en février. Le comité s'est réuni deux fois cette année afin de discuter de l'aide matérielle à apporter aux futurs étudiants universitaires.

Le 13 février, M. André, trésorier de l'Association, professeur à la Faculté des langues vivantes du Hainaut, fit une causerie très intéressante sur l'emploi des méthodes audio-visuelles et sur les cours donnés dans cette faculté nouvelle.

Le 3 mars, M. le professeur Halkin parla de « Hitler » devant un public nombreux qui apprécia fortement cet exposé.

Des contacts ont été pris avec M. le professeur Tulippe qui doit donner prochainement une conférence sur la Hongrie.

Association arlonnaise.

A l'initiative de quelques anciens universitaires liégeois, l'Association arlonnaise s'est formée. Les « pionniers » viennent de lancer un appel à tous les Amis de l'Université de Liège de la province afin de mettre en place un comité définitif et d'examiner les projets d'avenir.

M. P. Bungert, cheville ouvrière du nouveau groupement, nous transmet le compte rendu de la séance d'inauguration dont la tribune était occupée par M. le Professeur Desonay. Cette réunion connut un succès très vif et particulièrement prometteur.

Samedi 19 février. Vingt heures trente. La culture provinciale s'émancipe.

Déjà le théâtre national, les jeunesses poétiques, l'extension des amis de l'ULB avaient secoué sa léthargie. L'association des anciens de l'Université de Liège prolonge aujourd'hui son réveil. Elle l'achèvera dans le bon goût comme l'assurent les applaudissements

qui saluent M. Desonay, et dans l'intérêt, comme le suggèrent les échanges de vue et les réflexions que cet éternel professeur a réussi à susciter chez ses nouveaux élèves.

A l'Athénée Royal d'Arlon, ce soir, la salle est comble, familiale et attentive. Mieux, elle réfléchit avec son intelligence et son cœur : on parle du Grand Meaulnes.

Avec la délicatesse et le respect de l'archéologue, M. Desonay ressuscite les circonstances affectives de la composition de l'œuvre. Fournier-auteur, Fournier-Meaulnes, Fournier-Frantz, les affinités de ces enfances inséparables sont mises en pleine lumière. Surtout, pèlerin fidèle de la Sologne sauvage, M. Desonay les enrichit de sa propre émotion et de son propre amour.

Mais l'intelligence de l'homme de lettres n'est pas moins grande que la sensibilité du poète. Les grands thèmes de l'œuvre sont sobrement analysés, les apparentes imperfections de la composition heureusement commentées et résolues. La variété des décors et la pluralité des personnages sont judicieusement ramenées à l'unité grâce à de continuelles références à la psychologie créatrice de l'écrivain. Les appels aux documents sont multipliés pour dégager la signification profonde de l'œuvre : « Le symbolisme du renoncement dans la pureté s'accompagne du symbolisme de l'acceptation dans la réparation des fautes ».

Un exigeant esprit de recherche, une intelligence pénétrante, une psychologie affinée, une sensibilité discrète, un goût sûr, telles sont les qualités rares que M. le Professeur Desonay a bien voulu nous offrir. Elles sont aussi les meilleurs garants de l'extension universitaire.

L. B.

Service des Études

On sait que depuis de nombreuses années, notre Association s'efforce d'améliorer l'information sur les programmes et les études universitaires. Un service spécial de notre secrétariat est affecté à cette tâche. Nous croyons utile de rendre compte dans le Bulletin des réalisations et des préoccupations de ceux qui ont la responsabilité de ce service.

Commission Université-Enseignement secondaire.

Dans notre édition précédente (*Bulletin* 4-1964, pp 22-29), le lecteur a pu prendre connaissance du rapport de la Commission de contact entre l'Université de Liège et l'Enseignement moyen.

A présent, nous sommes en mesure de publier la liste des personnes qui ont bien voulu faire partie du groupe permanent de travail destiné à mettre en œuvre les résolutions qui ont été adoptées.

Ce groupe de travail est composé de différents membres de la première commission et des représentants des disciplines intéressées, désignés par les associations de diplômés.

Université :

- MM. H. Brasseur, Doyen de la Faculté des Sciences;
- E. Buchet, Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Appliquées;
- A. Clausse, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- L. Delatte, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- F. Duyckaerts, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- R. Fohalle, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- H. Garnir, Professeur à la Faculté des Sciences;
- P. Harsin, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres;
- Ch. Jeuniaux, Chef de Travaux à la Faculté de Médecine;
- J. Léonard-Etienne, Assistant à l'École Supérieure des Sciences Commerciales et Economiques;
- J. Mignolet, Professeur associé à la Faculté des Sciences;
- H. Pieron, Assistant à l'Institut Supérieur d'Éducation Physique;
- B. Rosen, Professeur associé à la Faculté des Sciences;
- H. Sauvenier, Professeur associé à la Faculté des Sciences;

- J. Sporck, Maître de Conférences et Chef de Travaux à la Faculté des Sciences;
J. Warland, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres;
L. Warnant, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Enseignement secondaire :

- MM. P. Cuypers, Professeur au Collège St Servais, Liège;
C. Delvenne, Professeur à l'Athénée Royal, Marche-en-Famenne;
Mme G. Desmedt, Professeur au Lycée de Waha, Liège;
MM. G. Dethier, Inspecteur de l'Enseignement moyen;
J. Dighaye, Professeur à l'Athénée Royal de Liège 1;
A. Dricot, Professeur à l'Athénée Royal, Seraing;
M. Dupont, Professeur aux Collèges St Barthélemy et St Louis, Liège;
Mlle M. Lambert, Professeur à l'Institut St Jacques, Liège;
Chan. Y. Lambrette, Directeur de l'Ecole Normale Moyenne St Barthélemy, Liège;
MM. R. Lecrompe, Inspecteur de l'Enseignement moyen;
L. Libert, Conseiller au Centre P. M. S. Libre, Huy;
L. Magnery, Professeur à l'Athénée Royal, Esneux;
G. Maquet, Directeur des Services Provinciaux d'O. P., Huy;
Mlle J. Noël, Professeur à l'Institut des Dames de l'Instruction Chrétienne, Liège;
MM. L. Pierard, Professeur à l'Ecole Normale Secondaire, Liège;
L. Radoux, Inspecteur Provincial de l'Enseignement Technique;
Mme J. Remiche, Professeur à l'Institut Ste Véronique, Liège;
M. E. Renier, Inspecteur Général de l'Enseignement normal;
Mme D. Robert-Destenay, Professeur au Lycée de Waha, Liège;
MM. J. Tromme, Professeur à l'Athénée Royal de Liège 1;
R. Van Santbergen, Inspecteur de l'Enseignement moyen et normal.

L'information des étudiants du Secondaire.

La démocratisation des études et l'élargissement des conditions d'accès aux grades académiques rendent plus nécessaire que par le passé une information objective sur le rôle de l'Université et son organisation.

Notre *Service des Etudes* organise des conférences destinées à éclairer les étudiants du secondaire ainsi que leurs parents sur les

études universitaires et les emplois auxquels elles peuvent normalement conduire. Très souvent, ces réunions sont suivies de la projection du beau film en couleurs sur « Liège et son Université », document cinématographique qui recueille partout le plus vif succès.

En vue d'améliorer la préparation de ces séances d'information, nous avons posé un certain nombre de questions à la direction des établissements intéressés. Nous remercions vivement les quelque 112 Préfets et Directeurs qui ont bien voulu nous communiquer leurs observations.

Cette année, plus de 60 établissements ont reçu la visite d'un de nos délégués. Nous avons également participé à 6 « opérations-carrières » organisées par les Rotary-Clubs ou les « Femmes Universitaires » à l'intention des élèves de dernière année de l'enseignement moyen.

Dans un prochain numéro, nous comptons exposer avec plus de détails les résultats de cette campagne d'information qui n'est pas encore terminée.

Les Rhétoriciens visitent l'Université.

Pour les futurs étudiants, la visite des installations universitaires, le contact avec le personnel académique, l'examen des outils de la recherche scientifique constituent une source irremplaçable d'information et de documentation.

On sait que, dans notre programme cette activité constitue le couronnement d'une campagne d'information collective par voie de conférences dans les établissements d'enseignement secondaire. Elle a donc pour mission de renseigner l'étudiant sur les études qu'il a choisies et non de faire tomber ses dernières hésitations.

L'efficacité de cette entreprise explique son succès croissant. En 1964, 1710 rhétoriciens ont été accueillis par l'Université. Cette année, plus de 2000 visiteurs étaient attendus. Comme on le constatera à la lecture du tableau ci-dessous, ce chiffre a été largement dépassé.

Provinces	Nombre d'établissements	Visiteurs
Liège Ville	13	769
Province de Liège (sauf Liège) .	24	726
Brabant	2	123
Hainaut	11	385
Limbourg	1	46
Luxembourg	7	128
Namur	9	175
Étranger	2	24
	69	2376

Il devenait indispensable d'étaler cette manifestation sur plusieurs jours. Les élèves des établissements de la ville et de l'agglomération — soit 942 visiteurs — ont été reçus les mercredi 24 et jeudi 25 mars. Le mercredi suivant était réservé aux 1434 élèves des établissements plus éloignés.

La direction de chaque établissement intéressé avait été priée de demander à ses élèves le titre universitaire principal qu'ils désiraient conquérir. Voici, classés selon la fréquence des choix exprimés, la liste de ces diplômes :

1 — Ingénieurs	395
2 — Doctorat en médecine	306
3 — Philologie germanique	161
4 — Psychologie et Sciences de l'éducation	159
5 — Sciences chimiques	131
6 — Philologie romane	114
7 — Sciences mathématiques	109
8 — Sciences biologiques	98
9 — Criminologie	97
10 — Doctorat en droit et licence en notariat	89
11 — Sciences commerciales	88
12 — Sciences économiques	80
13 — Pharmacie	72
14 — Sciences physiques	66
15 — Education physique	64
16 — Histoire	59
17 — Sciences sociales	55
18 — Art et Archéologie	51
19 — Philologie classique	38
20 — Médecine vétérinaire	29
21 — Sciences géographiques	27
22 — Sciences administratives	24
23 — Sciences politiques	19
24 — Sciences géologiques et minéralogiques	18
25 — Philosophie	14
26 — Sciences diplomatiques	13

2376

Ces visiteurs étaient répartis en 20 groupes correspondant aux disciplines choisies. Chaque « rhétoricien » avait reçu, rédigé à son nom, le programme particulier de son groupe et toutes les indications utiles au bon déroulement de la visite.

Nos jeunes hôtes assistaient à une conférence générale faite par le doyen de la Faculté ou son délégué, sur l'organisation générale des études. Ils étaient dirigés ensuite vers la section qui les intéressait plus particulièrement. Dans plusieurs groupes, Sciences appliquées par exemple, les rhétoriciens pouvaient visiter successivement deux services au cours de la même après-midi.

Des étudiants universitaires, présidents et membres des cercles facultaires, se chargeaient de piloter et d'accompagner les groupes.

Les préfets, directeurs et professeurs qui accompagnaient leurs élèves ont été reçus à l'Institut de Mathématique par le Professeur O. Rozet.

Quant aux élèves, plusieurs réceptions leur ont été offertes à la salle des Professeurs, au restaurant du Val Benoit, au Home Offma Gustave Ruhl et à la « Mâson ».

Le tableau suivant indique en pourcentage l'évolution du nombre de visiteurs dans chaque Faculté, au cours des cinq dernières années.

Visite de l'Université Répartition par groupe d'études		1961	1962	1963	1964	1965
Philosophie et Lettres	{ Licences	20,7	18	19,2	19,59	16,24
	{ Art et Archéologie					2,15
	{ Psychologie et Sc. de l'Educ.	3,8	2,2	5,4	7,53	6,70
	TOTAL	24,5	20,2	24,6	27,12	25,09
Droit	{ Doctorat et licences	7,2	8,2	9,2	7,60	12,50
	{ Sciences commerciales et Sc. économiques	7,0	6,2	7,0	6,11	7,07
	TOTAL	14,2	14,4	16,2	13,71	19,57
	Sciences	Licences	32,7	26,0	23,9	25,36
Médecine	{ Médecine	11,2	14,4	13,1	15,43	12,87
	{ Pharmacie	2,2	4	3,8	2,50	3,03
	{ Education physique		4,4	3,8	3,04	2,70
	TOTAL	13,4	22,8	20,7	20,97	18,60
Sciences Appliquées	Ingénieurs	15,2	16,6	14,6	12,84	16,62
Nombre total des visiteurs		1058	1350	1421	1710	2376
Nombre des établissements participants		42	44	47	53	69

L'Association des Amis de l'Université de Liège réitère à Monsieur le Recteur et aux membres du corps professoral et du personnel scientifique l'expression de ses plus vifs remerciements pour la collaboration qu'ils ont bien voulu apporter à cette manifestation.

Service des Carrières

De création récente, le Service des Carrières de notre Association a pour tâche de mettre en oeuvre, selon un principe d'action bien défini, divers moyens pratiques susceptibles d'aider les étudiants et diplômés universitaires à résoudre le problème de leur avenir professionnel.

Comme le Service des Études, cette nouvelle section de notre secrétariat doit pouvoir compter sur l'amicale collaboration de tous les Amis et Anciens de l'Université. C'est à leur intention que nous publierons désormais diverses informations d'intérêt général.

Les futurs licenciés de la Faculté de Droit se préoccupent de leur avenir.

Le 22 mars, au Home Gustave Ruhl, le Cercle des Sciences sociales organisait, en collaboration avec notre Association, une séance d'information sur les débouchés offerts aux différents licenciés de la Faculté de Droit.

Cette première activité d'envergure de notre Service des Carrières a réuni quelque 70 étudiants et une vingtaine de leurs aînés universitaires, appartenant aux principaux secteurs de l'activité professionnelle. Le bienveillant concours de ces personnalités, la présence de nombreux professeurs, l'intérêt manifesté par les étudiants assurèrent à cette rencontre un large succès. Durant cinq heures, exposés et débats se succédèrent, interrompus seulement par une collation prise dans le cadre très agréable du home universitaire.

Un compte rendu complet de la séance, les textes des conférences et des travaux seront publiés dans notre prochaine livraison.

A la Compagnie liégeoise des Dirigeants de Services du Personnel.

L'établissement de relations suivies avec différents organismes et entreprises constitue une des pièces maîtresses de notre programme d'action « Carrières ».

Il y a quelque temps, les premiers contacts avaient été pris avec des responsables de la *Compagnie liégeoise des Dirigeants de Services du Personnel*, en vue de jeter les bases d'une collaboration fructueuse.

Le 25 février, à l'aimable invitation de M. Robert Laloux, Président en exercice, la Compagnie liégeoise acceptait d'intégrer,

dans son cycle d'activités, une rencontre avec des représentants de notre Association.

Dans une ambiance fort sympathique, le Professeur L. Dabin, administrateur-secrétaire des « Amis » et promoteur du *Service des Carrières*, exposa quelques traits caractéristiques de l'évolution récente de l'Université de Liège. La richesse des transformations qu'a connues l'institution au cours des dernières années ne peut être vraiment appréciée que par un examen d'ensemble. Bilan impressionnant qui permet de mesurer le chemin parcouru, en particulier pour ceux de nos hôtes qui ont gardé le souvenir de l'Université d'autrefois.

Nos secrétaires permanents, Jean-Marie Teheux et Louis Dols, présentèrent ensuite les activités et les projets de l'Association dans le domaine des carrières universitaires.

Un débat très amical s'instaura rapidement au cours duquel nous eûmes le plaisir de recevoir de nombreuses propositions concrètes, notamment pour l'organisation de stages dans les entreprises au bénéfice des étudiants de dernière année. Enfin, il fut convenu que les membres de la Compagnie nous feraient part de leurs réflexions après étude de notre documentation.

Sur cette promesse de contacts ultérieurs, la séance était levée par M. Laloux auquel nous tenons à adresser, ainsi qu'à ses collègues, nos très vifs remerciements pour leur charmant accueil.

Les tribulations d'un candidat.

Avec l'aimable autorisation de leur auteur et de la revue qui les a publiées, nous croyons utile de reproduire à titre purement documentaire quelques-unes des « remarques concernant les offres d'emploi » dont le texte intégral a paru dans le *Bulletin social des Industriels* de février 1965, sous la rubrique « Courrier des lecteurs ». Nous laissons précisément à nos lecteurs le soin de juger et de faire les distinctions qui s'imposent.

* * *

Jusqu'ici j'étais fier de mon diplôme d'ingénieur civil, vanté dans tant de speeches. Mais ayant voulu changer d'emploi, j'ai reçu une belle leçon d'humilité et peut-être aussi de réalisme. En effet, les belles considérations sur les relations humaines et l'accueil, bref tous ces mots consacrés à l'humanisation du travail, semblent réservés aux articles publiés dans les revues et aux discours prononcés lors de journées d'études et de congrès.

Au cours de mes démarches j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs collègues dans la même situation et qui m'ont fait les mêmes remarques. C'est également en leur nom que je me permets de vous adresser ces quelques observations concernant des entreprises tant grandes que petites.

Notez que je le fais sans aigreur, car il reste des entreprises, grandes et petites, où l'on est reçu, même pour s'entendre signifier un refus, comme « collègue », et où le directeur vous donne l'impression qu'il n'a rien d'autre à faire ce jour-là que de vous recevoir. C'est faux, soit ! mais tellement réconfortant.

Reprenons maintenant quelques points.

1. — LES ANNONCES D'OFFRES D'EMPLOI.

Il est assez paradoxal de constater que certaines restent sans suite, alors que des semaines plus tard elles paraissent toujours.

D'autres vous répondent qu'ils regrettent mais qu'ils ont pu trouver quelqu'un qui... et le lendemain et la semaine suivante l'on retrouve leur annonce...

2. — LES CURRICULUM VITAE.

Laissons de côté l'aspect amusant des moult modèles, tous les mêmes et pourtant tous différents. Il est vrai que la standardisation, on en parle... beaucoup trop !

Mes réponses à une annonce comprenaient toujours deux parties. Une feuille manuscrite, par politesse d'une part et pour d'éventuels tests graphologiques d'autre part. Une feuille dactylographiée ensuite donnant les principaux renseignements demandés par les formulaires ad hoc.

Ma candidature me semblait donc bien située et clairement définie. Or automatiquement, je recevais une réponse me priant « afin de pouvoir examiner votre candidature », de remplir le formulaire joint. D'accord, en général outre les renseignements fournis spontanément, on me demandait comment j'occupais mes loisirs, si j'étais sportif et l'âge auquel j'avais eu ma première dent. Je ne pense pourtant pas que le fait de savoir que j'aime la natation puisse être déterminant au point de s'avérer indispensable à l'examen de ma candidature !

Je n'ai rencontré qu'une personne qui, en me recevant, a pris un formulaire et le curriculum vitae que je lui avais envoyé. Il les a réunis par un trombone en se contentant de compléter le formulaire en me questionnant de vive voix. Non seulement je trouve cela l'indice d'une belle notion de la productivité mais aussi et surtout une marque de respect vis-à-vis du candidat.

3. — LES EXAMENS PSYCHOTECHNIQUES.

Parfois l'on a droit à un entretien avec le psychologue ou le chef du personnel, mais pas toujours.

Cela peut aussi se dérouler selon le scénario suivant. On se retrouve à l'heure dite, quelque 8 à 10 candidats, candidats à on ne sait quoi, assis autour d'une table sous la surveillance d'un psychotechnicien (ou -ienne), qui ont en général très haute opinion de leur importance et de l'étendue de leur pouvoir. Aussi vous vous sentez a priori un minus en face du Grand Inquisiteur. Et vous remplissez du papier, contre le chrono, pendant 3 heures environ. Puis on vous libère. Et là-dessus on vous jugera ? De grâce, non !

Par contre, une fois, l'employé qui nous remettait les tests le faisait avec une telle simplicité que l'atmosphère était vraiment détendue. Le psychologue, qui nous recevait par après, s'était d'ailleurs donné la peine de venir lui-même présenter et commenter le déroulement de l'examen. Ainsi compris, c'est parfait !...

4. — LES REPONSES.

Il convient de féliciter certaines entreprises pour leur souci de productivité. Elles ont mis au point des lettres préimprimées, et il suffit de remplir le nom et la date. Aucune explication, aucune allusion non plus au résultat des examens psychotechniques. Le motif de refus qui revient le plus souvent, « un candidat mieux au courant de nos problèmes... ». C'est peut-être vrai mais on aimerait aussi savoir comment ont été les tests, quelles indications, et surtout contre-indications ils ont donné.

Ceci est d'autant plus regrettable que beaucoup sont convaincus que les tests sont en fait pratiquement les seuls critères. Bien sûr où il n'y a pas même une interview, on ne voit pas bien sur quelle autre base l'on pourrait prendre une décision. En outre, lorsque parfois on demande des explications par téléphone, l'interlocuteur se retranche derrière ces tests. Si c'est là la réalité, c'est vraiment triste, et si non, cela s'appelle aussi ne pas oser prendre ses responsabilités...

... Quant aux délais qui s'écoulent avant de recevoir une réponse, mieux vaut ne pas en parler. Ils sont éminemment élastiques. Et cette attente, sur le sens de laquelle on s'interroge, est désagréable par suite du manque de délai ferme. Pourquoi ne pas fixer

au candidat une date pour la réponse (certains le font !) et envoyer une réponse pour cette date, ne fût-ce que pour dire que l'on n'a pas encore pu prendre de décision, d'autres candidatures étant à l'examen par exemple, et lui fixer une nouvelle date...

... quelques souhaits en la matière...

- Ne jamais faire passer des tests pour occuper le personnel spécialisé.
- Refuser la formule du test sans interview d'au moins 30 minutes avec le candidat.
- Ne pas se contenter des tests; ils ne peuvent jamais être qu'un élément de décision.
- A l'époque où l'on parle d'équivalence de diplômes, ne pourrait-on pas se mettre d'accord pour reconnaître la valeur d'un certain nombre de services psychotechniques, rattachés à une entreprise ou non, services auxquels on demanderait copie du protocole d'examen du candidat moyennant le paiement d'une redevance dont les modalités seraient à définir ? (A mon avis, avec un peu de bonne volonté et d'humilité, cela doit être possible !).
- Le candidat devrait toujours recevoir copie du protocole d'examen ou pouvoir en discuter avec le psychologue ou le responsable de l'embauche (Qu'on ne prétexte pas que c'est impossible, je connais personnellement deux sociétés qui le font !)..

Les stages au Marché Commun.

Dans les Communautés européennes, la politique des stages est en plein essor ⁽¹⁾. Le nombre des jeunes gens qui participent pour quelques mois à la vie des différents organismes européens est passé de trois en 1960 à quatre-vingt-six en 1965. Parmi ces derniers, on dénombrait, en février 1965, 27 Allemands, 16 Italiens, 12 Belges, 12 Français, 6 Néerlandais, 1 Luxembourgeois, 9 stagiaires des pays d'outre-mer associés, 2 Grecs et 1 Américain.

Que font les stagiaires ? D'une manière générale, leur initiation est double. Intégrés dans un des services de la Communauté, ils participent au travail des fonctionnaires européens, ils sont également pris en charge par les responsables des stages, et reçoivent une information générale : cycle de conférences hebdomadaires, visite des autres institutions européennes. Une association constituée par les stagiaires met également sur pied diverses activités : groupes d'étude, dîners-débats, voyages, etc...

Et après le stage ? Sans doute le stage ne donne-t-il aucun droit à un engagement par la Communauté. Seul un petit nombre de stagiaires est appelé à entrer en fonctions à titre d'auxiliaires, en cas de pénurie de personnel; ils pourront être titularisés à la suite d'un concours et devenir ainsi fonctionnaires européens à part entière.

Il n'en demeure pas moins que l'intérêt des stages est très grand pour tous, tant au point de vue de la formation personnelle que pour la profession future du stagiaire, laquelle s'exercera dans un contexte de plus en plus « européen ».

(1) Voy. *Communauté européenne*, mars 1965.

Quelques indications pratiques pour les stages de la C. E. E. et de la C. E. C. A.

- nature : stage d'information dans les services administratifs, économiques, sociaux, juridiques, etc. — stage de formation dans les services de traducteurs-interprètes;
- durée : entre 3 et 6 mois maximum;
- conditions d'admission : 3 années d'études supérieures — âge maximum : 30 ans;
- indemnité : entre 7000 et 9000 fr. b.

Des conditions comparables sont faites dans les Centres de recherche nucléaires Euratom.

Toutes les indications utiles, ainsi que les formulaires de demande, peuvent être obtenus au *Service des Carrières*.

Un Annuaire des carrières.

Plus de 80 institutions, entreprises ou groupes économiques français parmi les plus importants, quelques autres dont deux belges, sont recensés dans cet ouvrage (1). Chacune des rubriques contient de nombreux renseignements précis sur la nature, les activités et les différentes caractéristiques de l'organisme présenté. Les diplômes recherchés, leur nombre approximatif, le traitement offert, les perspectives de carrière complètent ces éléments descriptifs et font de cet Annuaire un outil très précieux *qui n'a pas*, à notre connaissance, *d'équivalent en Belgique*.

Nous relevons dans la préface de M. François de Flers, Président de la Banque d'Indochine, ces phrases très significatives : « Il est frappant de constater que beaucoup de jeunes attendent d'avoir terminé leurs études supérieures pour rechercher l'orientation à donner à leur activité future. Sans doute est-il sage de ne pas se vendre à soi-même la peau de l'ours, mais cette attitude n'est-elle pas souvent venue dans le passé de l'impossibilité matérielle dans laquelle ils se trouvaient de réunir, sans démarches multiples et sans perte de temps excessive, des informations précises et pratiques sur les sociétés ou organismes susceptibles de les accueillir dans des emplois leur convenant particulièrement.

Si la chance veut que la lecture de cet annuaire les aide à faire une sorte de choix préalable, il est très probable qu'ils pourront déterminer plus tôt certaines options qu'ils doivent exercer pour leurs dernières années d'études et adopter sans perte de temps, au cours de cette ultime étape de leur formation théorique, certaines orientations qui ne manqueront pas de les aider à en profiter pleinement ».

(1) *Annuaire des carrières ouvertes aux diplômés de l'enseignement supérieur*, 1965, 5^e éd., Editions Tournemeule, Paris.

Colloque sur la prévision de l'emploi.

Les 14 et 15 janvier, à Genève, l'Association Internationale d'Information Scolaire, Universitaire et Professionnelle organisait un colloque sur la « Prévision d'emploi pour les diplômés universitaires ».

Des experts de 21 pays étaient présents à cette rencontre qui bénéficiait de la collaboration du Bureau International du Travail.

Parmi les recommandations adoptées, nous avons noté :

« La prévision de l'emploi, compte tenu des progrès enregistrés par la science économique, apparaît maintenant comme possible et nécessaire. Elle apparaît particulièrement souhaitable dans le cas de diplômés des enseignements du second degré (général et technique) supérieur et supérieur technique, qui sont destinés à constituer en même temps que les cadres de la nation les éléments moteurs du développement.

Pour être efficace, cette prévision ne doit pas rester occasionnelle, mais doit être assurée d'une manière permanente et systématique. Les experts considèrent que, pour tout ce qui touche à l'orientation des jeunes, une collaboration effective des organisations représentatives des maîtres, des familles et des jeunes, est indispensable au double niveau de l'élaboration et de la diffusion des prévisions ».

Statistiques universitaires

En 5 ans, 192 diplômés de nationalité étrangère.

De 1960 à 1964, c'est-à-dire au cours des cinq dernières années d'études, l'Université de Liège a délivré les diplômes suivants à des ressortissants étrangers :

Algérie	2 —	licence en sciences chimiques	1
		agrégation en sciences chimiques	1
Burundi	6 —	licence en sciences pédagogiques	2
		doctorat en droit	1
		doctorat en médecine	3
Congo	31 —	licence en sciences pédagogiques	1
		doctorat en droit	1
		licence en sciences diplomatiques	9
		licence en sciences sociales	1
		licence en sciences politiques	1
		licence économique et financière	3
		études des pays en voie de développement	1
		licence en sciences économiques	1
		licence en sciences mathématiques	1
		doctorat en médecine, chirurgie et accouchements	9
		ingénieur	3
Ecosse	1 —	doctorat en sciences botaniques	1
Egypte	1 —	licence en sciences politiques	1
Espagne	2 —	doctorat en sciences chimiques	1
		ingénieur	1
France	4 —	licence en sciences commerciales et financières	1
		licence en sciences physiques	1
		ingénieur	2
Grande-Bretagne	1 —	ingénieur	1

Grèce	11	—	doctorat en sciences économiques	1
			licence en sciences sociales	1
			ingénieur	8
			docteur en sciences appliquées	1
Hongrie	9	—	licence en sciences sociales	1
			licence en sciences géographiques	1
			agrégation en sciences géographiques	1
			doctorat en médecine, chirurgie et accouchements	1
			ingénieur	5
Iran	2	—	licence en sciences chimiques	1
			doctorat en médecine, chirurgie et accouchements	1
Italie	15	—	licence en sciences économiques et financières	1
			licence en sciences commerciales et consulaires	1
			agrégation en sciences commerciales	1
			licence en sciences mathématiques	1
			agrégation en sciences mathématiques	1
			licence en sciences chimiques	1
			ingénieur	9
Liban	11	—	licence en histoire de l'art et archéologie	1
			doctorat en histoire de l'art et archéologie	1
			licence en sciences commerciales et financières	2
			doctorat en médecine	2
			licence en éducation physique	1
			agrégation en éducation physique	1
			ingénieur	3
Luxembourg	60	—	doctorat en droit	1
			licence en sciences économiques	2
			licence en sciences mathématiques	1
			agrégation en sciences mathématiques	1
			licence en sciences physiques	3
			licence en éducation physique	2
			ingénieur	44
			conducteur civil	5
doctorat en sciences appliquées	1			

Maroc	1 — ingénieur	1
Nicaragua	1 — licence en sciences diplomatiques	1
Pays-Bas	4 — licence en sciences mathématiques	1
	agrégation en sciences mathématiques	1
	ingénieur	2
Pologne	5 — licence en sciences économiques	1
	licence en éducation physique	1
	agrégation en éducation physique	1
	ingénieur	2
Portugal	1 — ingénieur	1
Rwanda	4 — doctorat en droit	2
	licence en sciences commerciales et consulaires	1
	ingénieur	1
Suisse	2 — ingénieur	2
Syrie	5 — doctorat en médecine	1
	ingénieur	4
Tunisie	1 — ingénieur	1
Turquie	1 — ingénieur	1
U. R. S. S.	1 — ingénieur	1
U. S. A.	2 — licence en philologie romane	1
	doctorat en sciences appliquées	1
Vietnam	4 — doctorat en sciences anthropologiques	1
	pharmacien	2
	doctorat en médecine	1
Yougoslavie	2 — doctorat en sciences commerciales	1
	licence en sciences économiques	1
Apatrides	2 — ingénieur	2
	Total	192

Prix des Amis de l'Université pour l'année académique 1964-1965

Ouverture du Concours

Depuis 1931, l'Association récompense les meilleurs travaux publiés par des membres du personnel scientifique de l'Université au cours de l'année académique écoulée.

En sa séance du 9 mars dernier, notre Conseil d'administration a décidé d'attribuer au concours ouvert pour l'année académique 1964-1965 cinq prix dotés d'un montant de 7500 fr. chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement en vigueur.

Prix des Amis de l'Université

« Sont admis à participer au Concours, les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège, n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire, les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

» Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent les recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

» L'un des prix portera le nom de Prix de Launoit et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien. »

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, 2, rue Ch. Magnette, Liège, pour le 15 octobre 1965, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente (1964-1965) ainsi qu'un curriculum vitae détaillé.

Au fil des jours

Constitution de l'Association des Docteurs en droit.

C'est chose faite ! L'Association des Docteurs en droit de l'Université de Liège, dont nous annonçons la naissance prochaine dans notre *Bulletin* 1964-3, s'est constituée en A. S. B. L. le 25 février dernier.

A 18 heures, l'auditoire Galopin, bien connu de tous les juristes liégeois, réunissait de nombreux docteurs en droit et licenciés en notariat de notre Université. On notait la présence de M. L. Graulich, recteur honoraire, de M. C. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université, de différentes personnalités des milieux judiciaires et des affaires, de professeurs et de membres du personnel scientifique de la Faculté.

Après que le Bâtonnier Raymond Janne eut rappelé la genèse de la nouvelle association dans un discours très plaisant, émaillé de souvenirs personnels, Maître P. Mineur, président de la Fédération nationale des notaires, qui avait accepté de passer l'acte constitutif, donna lecture du projet de statuts qui fut approuvé à l'unanimité.

L'objet social y est ainsi défini :

- 1^o développer des sentiments d'amitié et de solidarité entre tous les docteurs en droit et licenciés en notariat, anciens élèves de la Faculté de Droit de Liège;
- 2^o mettre en œuvre les moyens tendant à assurer la continuation de la formation des juristes diplômés par l'Université de Liège;
- 3^o développer les liens entre la Faculté de Droit et ses anciens élèves;
- 4^o étudier et défendre le statut du juriste dans ses divers secteurs d'activité professionnelle;
- 5^o promouvoir la prise de conscience du rôle éminent de l'homme de droit dans le monde contemporain;
- 6^o affirmer la vocation créatrice du juriste dans le cadre de l'intégration européenne;
- 7^o contribuer au rayonnement de la Faculté de Droit de Liège.

Sont nommés membres du Conseil d'Administration :

A. Pour trois ans : *Président* : M. Raymond Janne; *Vice-Présidents* : Jules Closon et Albert Michiels; *Secrétaire* : M. Léon Joiris.

B. Pour deux ans : *Trésorier* : M. F. de la Haye; *Administrateurs* : MM. Jacques le Maire, Albert Fettweis et Joseph Begasse de Dhaem.

C. Pour un an : *Administrateurs* : MM. Pierre Watelet, Jean Wiser, Tony Faure, Albert Wileur, P. Delbouille, président de l'Association des Etudiants en droit.

L'acte juridique accompli, les « comparants » désignèrent par acclamations M. le Recteur Graulich comme Président d'Honneur de l'Association. Ils se rendirent ensuite à la Salle de l'Horloge de l'Université où un vin d'honneur leur fut servi.

Longue vie et prospérité à l'Association des Docteurs en droit !

Le vote sur l'expansion universitaire.

Harcelés de télégrammes, de lettres, de circulaires, nos honorables parlementaires ont été le point de mire des universitaires durant ces dernières semaines. Qu'allaient-ils faire ? Le vote final devait montrer que l'on avait tort d'espérer. Les meilleurs arguments comme l'unanimité des milieux universitaires qui demandaient avec insistance un nouvel examen approfondi et objectif de problème, ne parvinrent pas à fléchir une majorité parlementaire particulièrement obstinée. Le seul réconfort que l'on peut trouver dans ce vote est l'opposition, courageuse et éclairée d'une minorité de sénateurs et de députés, provenant de tous les partis.

Sortie de l'Université.

L'expansion universitaire aura provoqué des manifestations de tout genre. Ne parlons pas de ces grèves — le mot fait mal lorsqu'il s'agit de l'Université — de ces suppressions de cours qui ont défrayé la chronique. Le 31 mars dernier, professeurs et étudiants — près de 2500 manifestants — défilaient dans les rues de Liège. Qui aurait pu prévoir qu'on devrait en arriver là ? Une délégation composée d'anciens de Liège, de professeurs, d'assistants et d'étudiants s'en alla visiter chacun des quatre partis traditionnels et remettre au président local une motion qui dégageait le sens de cette impressionnante manifestation. La vérité nous oblige à dire que les dirigeants du parti communiste liégeois se montrèrent les plus accueillants. On vit même la délégation universitaire déguster un excellent apéritif dans un pittoresque café des environs de la Batte. Inutile d'ajouter que le cortège était depuis longtemps disloqué lorsque la délégation réintégra l'Université...

Le second Cahier du Sart Tilman.

Préfacé par M. le Recteur, le tome II des « Cahiers du Sart Tilman » est sorti de presse. Ce très bel ouvrage rassemble, dans une édition richement illustrée, les résultats des recherches sur l'état du terrain, études préalables à l'établissement du plan général d'implantation des bâtiments universitaires.

Voici le sommaire de ce nouveau cahier :

- La géologie : L. Calembert, J. Pel, D. Brumagne.
- La géomorphologie : A. Pissart, P. Macar.
- La pédologie : P. Bourguignon.
- La phytosociologie : J. Lambinon.
- Aspects sylvicole, dendrologique et pittoresque : P. Gathy.
- La climatologie : A. Hufty.
- La pollution de l'air : C. Heusghem, D. Rondia.
- L'hydrologie : R. Spronck, L. Sine, N. Dehousse.

Nous rappelons que les personnes intéressées par cette publication sont priées de se mettre en rapport avec le Service d'Information de l'Université, 7, place du XX Août, à Liège.

Hommage à M. Robert Vivier.

A l'occasion de son accession à l'éméritat, M. Robert Vivier, professeur de philologie romane à l'Université de Liège et homme de lettres, a reçu, le 15 février 1965, en la Salle académique de l'Université, l'hommage de ses nombreux amis et admirateurs.

Mme Wathelet-Willem, présidente du comité exécutif ouvrit la séance et exprima la gratitude des trente-cinq promotions formées par le Professeur.

Des allocutions furent ensuite prononcées par M. Claude Renard, vice-président du Conseil d'Administration de l'Université qui salua le jubilaire au nom de l'Université, par M. le Professeur Horrent, ancien élève de M. Vivier et par M. Marcel Thiry, secrétaire perpétuel de l'Académie de Langue et de Littérature françaises qui retraça la carrière de l'académicien, du poète et du prosateur.

L'ouvrage *Robert Vivier, proses*, préfacé par Marcel Thiry, fut remis au professeur émérite tandis que Mme Vivier était fleurie.

Le Théâtre Universitaire interpréta un montage poétique mis au point par M. François Caby et qui reprenait quelques pages de l'œuvre de Robert Vivier.

M. Vivier manifestement ému, répondit à l'allocution de M. Roger Bodart et une réception organisée par M. le Recteur termina cette manifestation toute empreinte de cordialité et de respectueuse affection.

Création de l'Amicale du Personnel de l'Université.

Au cours d'une assemblée générale du personnel scientifique, administratif et technique de l'Université, réunie le 11 décembre 1964, une Amicale du Personnel a été constituée.

Les statuts, qui ont été adoptés, définissent comme suit les objectifs poursuivis par cette Amicale :

Article 4. — L'association a pour objet de :

- a) développer les relations amicales et l'esprit d'entraide entre les membres du personnel. A cette fin, elle pourra notamment créer des cercles artistiques ou sportifs, organiser des fêtes, des excursions ou des voyages collectifs;
- b) contribuer au perfectionnement professionnel et culturel de ses membres par la création de cercles d'études, l'organisation de conférences, la projection de films, etc...;
- c) créer un service d'achats ou un groupement d'acheteurs permettant à ses membres d'obtenir des avantages dans des établissements commerciaux déterminés.

Cette énumération n'est pas limitative, l'Amicale ayant pouvoir d'entreprendre toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social.

Article 5. — L'Amicale s'interdit toute activité ou toute immixtion dans les domaines syndical, politique, philosophique et religieux.

Placée sous la présidence d'honneur de Monsieur le Recteur et de M. le Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université, l'Amicale est gérée par un Conseil d'administration dont les membres énumérés ci-après, ont été désignés par les élections statutaires : *Président* : M. S. Cokaiko, Secrétaire d'Administration à l'Administration Centrale, Place du XX août, 7, Liège; *Vice-Présidents* : M. G. Delhasse, Chef de Division à l'Administration Centrale, Place du XX août, 7, Liège; M. M. Delfosse, Préparateur Technicien, Service de Topographie, Val Benoit; *Secrétaire* : M. D. Larbanois, Chef de Bureau à l'Administration Centrale, Place du XX août, 7, Liège; *Secrétaire-adjoint* : Mlle N. Courard, Rédacteur, Bibliothèque Centrale, Place Cockerill, 1, Liège; *Trésorier* : M. A. Bovy, Sous-Chef de Bureau à la Comptabilité, 2, rue Charles Magnette, Liège; *Trésorier-adjoint* : Mme C. Ruggeri, Sténo-Dactylo, Bibliothèque Centrale, Place Cockerill, 1, Liège; *Membres* : M. A. Baerten, Préparateur-Technicien, Institut de Médecine, Hôpital de Bavière, Liège; M. F. Claes, Concierge Principal, Place du XX août, Liège; M. A. Dubois, Maître Préparateur Technicien, Centrale Thermo-Électrique, Val-Benoît; M. Franck, Préparateur, Service Entretien, Place du XX août, 7, Liège; Mme Jeholet-Fafchamps, Commis, Institut de Mathématique, Val-Benoît; M. M. Kerfs, Préparateur Technicien, Pédagogie, Boulevard Piercot, Liège; Mlle A. Lejeune, Secrétaire, Institut de Médecine, Hôpital de Bavière, Liège; M. P. Monfils, Assistant, Faculté de Droit, 2, rue Charles Magnette, Liège; M. M. Votion, Services Techniques des Bâtiments, rue de Pitteurs, 18, Liège.

Le programme de l'année 1965 comporte successivement l'organisation d'une tombola, d'un rallye automobile, d'un grand bal et d'une fête en l'honneur des pensionnés et des décorés.

Outre les membres effectifs (cotisation : 20 fr.), l'Amicale compte des membres d'honneur (cotisation : 40 fr. au moins) qui sont déjà nombreux à avoir marqué leur adhésion aux objectifs poursuivis par le groupement.

Les cotisations peuvent être versées au C. C. P. n° 65.34.74 de l'Amicale du Personnel de l'Université de Liège, Place du XX Août, 7, Liège.

P. L.

L'Association des Amis de l'Université se réjouit de cette heureuse initiative et souhaite à l'Amicale du Personnel une longue vie et de fructueuses activités pour le bien de ses membres.

Chez les Physiciens.

Le mercredi 20 janvier, M. le Professeur L. Winand a donné, à l'Institut de Physique, la première de deux conférences consacrées aux méthodes de visualisation des événements nucléaires.

Il signale l'existence de deux classes de détecteurs : les compteurs qui enregistrent sous forme d'un signal électrique la perte d'énergie des particules et les détecteurs de traces (émulsions photographiques, chambre de Wilson, chambres à bulles...).

Dans ces derniers, la perte d'énergie moyenne, par ionisation, de la particule, par unité de parcours, est une fonction du carré de son nombre atomique Z et de l'inverse de sa vitesse. L'examen des clichés permet la détermination de la trace de la particule, de sa vitesse par mesure de la perte d'énergie, de son parcours, l'étude de la diffusion multiple due aux chocs à grande distance contre des électrons; l'adjonction d'un champ magnétique rend possible le calcul de la quantité de mouvement de la particule.

L'utilisation des émulsions pour visualiser des particules nucléaires remonte à 1911, mais fut utilisée, pour la première fois, d'une manière aussi heureuse qu'intensive par l'école de Bristol, dirigée par Powell. Celui-ci réussit à enrichir les émulsions en AgBr de manière à obtenir plus de grains, à réaliser des grains très fins, à augmenter la sensibilité sans produire un voile prohibitif.

Pour enregistrer de longues traces, on a réalisé des émulsions plus épaisses, ce qui pose de difficiles problèmes de développement et de fixation, ou des empilements d'émulsions (stacks) pour lesquelles la question de repérage est primordiale.

Les émulsions permettent l'enregistrement de réactions nucléaires produites au sein de l'émulsion, en particulier par les particules du rayonnement cosmique; la détermination des produits de la réaction se fait à partir des mesures sur leurs traces et de mesures d'angles.

On peut également détecter le passage des particules neutres par les interactions qu'elles produisent dans l'émulsion (chocs élastiques ou réactions nucléaires).

Les émulsions nucléaires présentent l'avantage d'être peu pondérables, ce qui permet de les transporter en haute montagne, en ballon ou en fusée.

La seconde conférence, consacrée aux chambres à traces, a eu lieu le mercredi 17 février.

Après avoir rappelé le principe de la chambre de Wilson (condensation, sur des noyaux, de vapeur d'eau amenée, par détente adiabatique, à l'état de sursaturation) M. Winand évoque les améliorations qui, de 1894 à 1911, ont amené cette chambre à traces à être l'un des meilleurs auxiliaires de la Physique des particules. Les chambres à membrane permettent l'enregistrement du rayonnement cosmique. L'association de compteurs de Geiger Müller les transforme en chambres auto-déclenchées. L'interposition de plaques absorbantes rend possible, par exemple, la découverte, par Anderson, du positron.

Les chambres de Wilson présentent deux inconvénients majeurs : le dépouillement nécessite un travail considérable; la durée efficace, c'est-à-dire celle pendant laquelle la photographie de traces est possible n'est que de 0,2 seconde alors qu'il faut plusieurs minutes avant que la chambre ne soit à nouveau prête à fonctionner. On remédie à ce dernier inconvénient en utilisant les chambres à diffusion où une vapeur saturante, à la température T_1 , diffuse jusqu'à une région dans laquelle la température T_2 est inférieure à celle qui produit la sursaturation. On peut ainsi enregistrer des phénomènes nucléaires dans une couche assez épaisse. Ce type d'appareil autorise un fonctionnement permanent.

L'invention des chambres à bulles est due à Glaser (1952). On sait qu'un liquide surchauffé se trouve à une température supérieure à la température à laquelle il devrait bouillir à la pression considérée. La surchauffe est produite par une diminution brusque de la pression qui s'exerce sur le liquide. L'introduction d'ions provoque l'ébullition qui se manifeste sous la forme de bulles centrées sur les ions dont on peut ainsi visualiser la trace. Bien que ces traces ne soient enregistrables que pendant quelques microsecondes, les chambres à bulles présentent, sur les précédentes, quelques avantages marquants : le temps de recyclage est extrêmement court; le milieu où se passe l'événement présente une densité plus grande; on peut utiliser divers liquides comme, par exemple, l'éther, le pentane et l'hydrogène. Elles se révèlent particulièrement indiquées pour les hautes énergies.

Comme les chambres de Wilson, elles nécessitent beaucoup de labeur pour le dépouillement des clichés. Celui-ci est facilité par divers moyens modernes comme par exemple, le repérage des traces sur bandes magnétiques et l'utilisation des ordinateurs.

La chambre à étincelles comporte une série de plaques parallèles paires et impaires entre lesquelles on établit une différence de potentiel voisine du potentiel de rupture. Le passage d'une particule provoque une série d'étincelles qui matérialisent la trace.

On peut associer des chambres à étincelles et des émulsions : les premières repèrent l'événement qui peut ainsi être aisément retrouvé dans les secondes qui en ont enregistré tous les détails.

Faut-il dire que ces exposés ont passionné l'auditoire d'autant plus que la preuve des qualités de conférencier de M. Winand n'est plus à faire.

H. S.

Le Théâtre à l'Université.

Le Cercle a connu, cette année, une activité remarquable.

A peine achevées les reprises du *Dyscolos* de Ménandre en mars 1964, l'équipe a jeté les bases de son « grand » spectacle 1965 et entrepris, dans l'ancien répertoire français, des recherches dirigées par Mme Jeanne Wathelet-Willem, chef de travaux, et Max Parfondry, directeur-étudiant du T. U. Lg. Le choix de la troupe s'est arrêté sur une moralité de Nicolas de la Chesnaye, *La Condamnation de Banquet* (1507), qui illustre, avec un sens scénique indubitable, un genre peu connu et rarement joué.

Mme Jeanne Wathelet-Willem a rajeuni la langue du texte original en une adaptation vivante, condensée mais fidèle à l'esprit de l'auteur. Le T. U. Lg. a décidé de monter cette œuvre sans souci de reconstitution archéologique. Nous avons renoncé aux mansions simultanées pour adopter une mise en scène moderne.

Les équipes spécialisées ont aussitôt commencé à œuvrer sur les décors, les meubles, les accessoires et les costumes, conçus dans le style des tapisseries de Nancy où figurent plusieurs scènes de *La Condamnation de Banquet*. Muni d'un équipement électronique de valeur, Robert Duysinx, assistant en astrophysique, réalisait l'enregistrement de la musique de scène, retenue après une étude approfondie du répertoire instrumental de l'époque. Et les quelque trente acteurs se mettaient à l'étude de leurs rôles, pendant que Mme Fanny-Thibout réglait les pas de danse et les mouvements d'ensemble.

La réalisation de ce spectacle n'était possible que grâce au précieux concours de M. Charles Joosen, directeur du Théâtre royal du Gymnase, et de M. José Brouwers, son adjoint de direction, qui ont mis à la disposition du T. U. Lg. leur scène et son personnel.

La préparation lointaine de *Banquet* n'a pas suffi au dynamisme de la troupe. Désireuse à la fois de s'entraîner et de collaborer avec divers organismes de jeunesse, elle a décidé de monter, en équipe réduite, un spectacle coupé, présentant trois actes fort variés : *L'Intruse*, de Maeterlinck, interprétée par notre jeune section de marion-

nettes, dont l'animateur est Claude Vandeloise, étudiant en Sciences mathématiques; *Les Fourberies de Nérine*, de Théodore de Banville, dans une mise en scène de Robert Duysinx, et *Les Solliciteurs*, de Mathieu Falla, étudiant en Philologie romane. Le T. U. Lg. créait cette dernière œuvre, qui fut écrite à son intention.

Le spectacle coupé a été donné six fois entre novembre 1964 et janvier 1965 : à la Maison des Jeunes de la rue du Vertbois; à Trois-Ponts; à l'Université Populaire de Verviers; à Trooz, sur l'invitation du Colloquium; sur les tréteaux des « Oûhais », à la soirée organisée par le Cercle des Romanistes U. Lg. à Stavelot. Cette tournée a noué des amitiés solides et développé merveilleusement l'esprit d'équipe. Elle restera un de nos beaux souvenirs.

Ce sont des membres du T. U. Lg. qui eurent encore la joie de créer, le 21 janvier, en notre Salle académique, *Le Combat de Thanatos* de Mathieu Falla, mis en scène par Max Parfondry à l'occasion du X^e anniversaire du Cercle Interfacultaire de Littérature.

Cinq de ses fidèles ont eu l'honneur de participer à la manifestation organisée en l'honneur de M. le Professeur Robert Vivier. Ils y ont interprété un montage poétique qui avait été mis au point par M. François Caby.

Le T. U. Lg. a édité le texte de deux œuvres de son répertoire : *Les Solliciteurs*, de M. Falla, et *La Condamnation de Banquet*, dans l'adaptation de Mme J. Wathelet-Willem.

F. D.

* * *

Les 3 et 4 mars dernier eurent lieu les représentations de « La Condamnation de Banquet » dans l'adaptation de Mme J. Wathelet-Willem.

Cette œuvre fut chaleureusement applaudie par une salle enthousiaste. Une réception offerte par M. le Recteur à l'issue de la soirée du 4 mars, dans les salons du Gymnase, réunit de très nombreux universitaires et amis de l'art.

Une date à retenir.

Le 29 mai prochain, l'Université de Liège recevra tous les anciens et amis qui lui sont attachés. Ce sera aussi l'occasion de retrouver des assistants devenus professeurs, des compagnons d'études et des camarades de promotions. Comme il n'est pas recommandable d'abandonner son épouse ou son époux au début d'un week-end, tous les membres de la famille sont cordialement invités. Si le soleil est de la partie, cette visite des chantiers universitaires du Sart Tilman promet d'être agréable.

Comme il faut aussi joindre l'utile à l'agréable, les plus entreprenants parmi les anciens pourraient organiser le même jour un

diner de promotion. Plusieurs générations de docteurs en droit ont déjà entrepris de réaliser ce sympathique projet.

Echo de la radio.

Le 27 avril dernier, la R. T. B. diffusait à 12 h. 30 un interview des représentants de l'Union générale des Anciens de l'Université libre de Bruxelles. Cette association annonce la création d'un « centre d'information sur les études et les carrières universitaires ». A titre documentaire...

La loi du 6 avril 1965.

C'est avec une diligence peu commune que l'administration a publié au *Moniteur belge* du 27 avril 1965 le texte de « la loi portant diverses mesures en faveur de l'expansion universitaire ». Cette loi qui comprend 91 articles divisés en 12 chapitres est d'une lecture fort peu commode. Elle modifie en effet de nombreuses dispositions des lois du 12 août 1911 accordant la personnification civile aux universités de Bruxelles et de Louvain, du 11 septembre 1933 sur la protection des titres universitaires, du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat, et de bien d'autres encore dont l'énumération serait fastidieuse.

On apprendra que le Conseil national de la politique scientifique est chargé, en vertu de l'art. 72, « de suivre l'application des mesures contenues dans la présente loi et de donner aux Ministres compétents tous avis que ceux-ci peuvent requérir » et « d'étudier les problèmes posés par l'expansion universitaire ».

Amis lecteurs.

... pressés de nous lire, nous devons vous présenter des excuses. Ce numéro aurait dû sortir de presse à la fin du mois de mars dernier. Diverses circonstances — et non des moindres — nous ont empêché de respecter les impératifs du calendrier. Débordé de toutes parts par l'organisation de nombreuses manifestations, notre secrétariat auquel devaient se joindre « pour les besoins de la bonne cause » plusieurs membres de notre Conseil d'Administration, connut une période d'intense activité qui explique ce retard.

Merci de votre amicale compréhension.

Nécrologie

L'Association des Amis de l'Université a appris avec tristesse le décès de plusieurs de ses membres qui lui apportaient un fidèle appui.

Mme Alexandre HORION, mère de M. Paul HORION, professeur ordinaire à la Faculté de Droit et commissaire du gouvernement.

Mme E. LANGUE-DOCQUIR, pharmacienne, 1942.

MM. Paul BOIGELOT.

Jean DRIESEN, ingénieur civil des mines, 1913.

Henri GERMAY, ingénieur civil des mines, 1924.

Herman JANS, pharmacien, 1954.

Pol JANSSENS, licencié en éducation physique, 1955.

René LEGRAIE.

Alfred LOBET, docteur en philologie classique, 1930.

Elle présente aux familles éprouvées ses sentiments de vive sympathie.

Nos membres protecteurs en 1964

Pour l'année 1964, nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs. Qu'ils acceptent l'expression de toute notre gratitude.

Gevaert	fr. 5000
S. A. Cockerill-Ougrée	» 3000
S. A. Imprimerie Vaillant-Carmanne	» 2000
Banque de la Société Générale de Belgique ..	» 2000
Le Bon Marché	» 2000
S. A. Brufina	» 2000
Charbonnages de Wérister	» 2000
S. A. Maison Desoer	» 2000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz	» 2000
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre	» 2000
Etablissement Pieux Frankignoul	» 2000
S. A. Grand Bazar	» 2000
M. R. Hustin	» 2000
S. A. Linalux	» 2000
M. B. L. E.	» 2000
S. A. Métallurgique de Prayon	» 2000
S. A. Phénix Works	» 2000
S. A. Teco	» 2000
Entreprises Toussaint-Moureau	» 2000
A. I. Lg.	» 1000
S. A. L'Air Liquide	» 1000
Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi	» 1000
Société Belge de l'Azote et des Produits Chimiques du Marly	» 1000
M. M. Balteau	» 1000
Banque de Bruxelles	» 1000
B. P. Belgium	» 1000
M. H. Biquet	» 1000
S. P. R. L. Bodson	» 1000
Société Belge des Machines Bull	» 1000

S. A. Les Ciments Portland Liégeois	»	1000
Clinique Médicale B, Professeur A. Nizet	»	1000
Clinique Médicale A, Professeur Van Cauwenberge	»	1000
Compagnie Générale des Conduites d'Eau	»	1000
S. A. Craft	»	1000
M. R. de Fraiteur	»	1000
M. Mme de Laere-Fremaut	»	1000
M. A. Deleixhe	»	1000
M. I. de Radzitsky d'Ostrowick	»	1000
M. N. Dessard	»	1000
M. G. Devillez	»	1000
Entreprises Générales L. Duchêne	»	1000
M. L. Dumoulin	»	1000
M. L. Durieux	»	1000
S. A. Esso Belgium	»	1000
M. P. Fourmarier	»	1000
M. F. Graindorge	»	1000
Etablissements F. Graindorge	»	1000
Le Grand Liège	»	1000
M. J. Henricot	»	1000
I. B. M. of Belgium	»	1000
Institut d'Organisation industrielle et commerciale	»	1000
S. A. Intégra	»	1000
M. R. Laloux	»	1000
M. A. Leroux	»	1000
S. A. Lever	»	1000
Menage et Jowa	»	1000
S. A. Métallurgique Hainaut-Sambre	»	1000
M. A. Moureau	»	1000
S. A. Philips	»	1000
M. H. Riffart	»	1000
M. G. Thone	»	1000
M. F. Thoumsin	»	1000
Tondelier	»	1000
M. E. Toussaint	»	1000
S. A. Union Chimique Belge	»	1000
Union Coopérative	»	1000

Union Financière d'Anvers (Bufa)	»	1000
Union Minière du Haut-Katanga	»	1000
M. H. Van Cauwenberge	»	1000
M. J. Van Zuylen	»	1000
M. A. Wileur	»	1000

Nous avons reçu également les versements de :

M. L. Sine	»	700
M. F. Bodson	»	500
M. L. Bonameau	»	500
Charbonnages du Bonnier	»	500
M. C. Cappeliez	»	500
M. C. Dumoulin	»	500
M. P. Fievez	»	500
M. A. François	»	500
M. O. Frère	»	500
M. C. Frey	»	500
Mlle E. Fritsché	»	500
M. P. Laloux	»	500
M. G. Lesage	»	500
M. R. Lhoest-Cajot	»	500
M. J. Lorneau	»	500
M. E. Masquelier	»	500
M. Mme F. Muls-Guinotte	»	500
M. J. Rasquinet	»	500
M. J. Rey	»	500
M. J. Ribbens	»	500
M. F. Seguinot	»	500
M. L. Sutton	»	500
M. J. Tilkin	»	500
M. F. Van de Berg	»	500
M. J. Wiser	»	500
M. R. Xhenseval	»	500

Appui des Pouvoirs publics en 1964

Nous remercions vivement les Pouvoirs Publics qui ont bien voulu nous apporter leur appui pendant l'année 1964.

Ministère de l'Education nationale et de la Culture	fr. 40.000
Province de Liège	» 1000
Province de Limbourg	» 1000
Province de Luxembourg	» 1000
Province de Namur	» 1000
Administrations communales de :	
Alleur	» 200
Ans	» 100
Awirs	» 100
Ben-Ahin	» 100
Bergilers	» 100
Bressoux	» 100
Chaufontaine	» 100
Chénée	» 100
Comblain-au-Pont	» 100
Elsenborn	» 1000
Embourg	» 100
Ensival	» 500
Esneux	» 100
Flémalle-Grande	» 100
Flémalle-Haute	» 100
Fléron	» 100
Grâce-Berleur	» 100
Hergenrath	» 100
Herstal	» 100
Hollogne-aux-Pierres	» 100
Liège	» 1000
Limbourg	» 100
Lixhe	» 200

Marchin	»	250
Ougrée	»	250
Polleur	»	100
Recht	»	100
La Reid	»	100
Rouvreux	»	100
Seraing	»	1500
Soumagne	»	100
Spa	»	100
Thommen	»	500
Trembleur	»	100
Verviers	»	500
Wandre	»	1000
Wanne	»	100
Wanze	»	100
Welkenraedt	»	100

Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 2 avril 1965

Membres protecteurs

- FASBENDER, Louis, 17, rue Douffet, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1921.
TROUSSART, André, 4, place Reine Astrid, Rocourt, Pharm. 1938.

Membres effectifs

- AMAMA, René, 54, avenue Guillaume Gilbert, Bruxelles 5, Ing. civ. const. 1937.
ANDRE, Marie-Louise, 4, rue d'Hermannont, Vielsalm, Dr. dr. 1934.
BARE, Charles, 36, rue J. B. Esch, Luxembourg, G. D. L., Ing. civ. méc. 1935, Ing. civ. élect. 1935.
BASTIN, Georges, 42, rue de l'Avenir, Vilvorde, Lic. sc. chim. 1945.
BAUDRY, Fernand, 32, avenue Levold, Dilbeck, Ing. civ. mines 1949.
BERTRAND, Luc, 8, chaussée de Charleroi, Gilly, Lic. sc. phys. 1960.
BIBOT, Pierre, « Le Noumoulin », Faulx les Tombes, Dr. dr. 1922.
BILLON, André, 79, rue Louvrex, Liège, Dr. dr. 1934.
BILLON, Henri, 79, rue Louvrex, Liège, Dr. dr. 1925.
BONJEAN, Philippe, 1, quai Gloesener, Liège, Ing. civ. électron. 1964.
BOVIE-THIRION, M. et Mme, 10, av. Albert 1^{er}, Mont-sur-Marchienne.
BOZET, Michelle, 3, route de Dolhain, Baelen, Lic. sc. géogr. 1964.
BRIBOSIA, Albert, 20, rue Dartois, Liège, Dr. dr. 1955.
CAMU, Louis, 2, rue de l'Abbaye, Bruxelles 5.
CARRE, Jean-Paul, 122, avenue Patton, Arlon.
CHEVOLET, Marie-Madeleine, Mme, 23, Eyloschlaan, Destelbergen.
CLOOSTERMANS, Guy, 12, rue de la Justice, Liège, Lic. sc. chim. 1964.
COHEUR, Pierre, 11, quai Marcellis, Liège, Ing. civ. métal. 1937, Agr. ens. sup. 1937.
COKAIKO, Sébastien, 125a, rue Waoury, Queuc-du-Bois, Lic. sc. com. fin. 1961.
COLLET, Philippe, 68b, rue de Villez, Velaine-sur-Sambre, Pharm. 1949.
COLLINET, Marcel, 453, route de Condroz, Angleur, Dr. sc. péd. 1942, Lic. or. sél. prof. 1949.
COUMONT, Fernand, 169, rue F. Nicolay, Ougrée, Pharm. 1933.
COYETTE, Jacques, 95, rue de Luxembourg, Marche-en-Famenne, Lic. sc. bot. 1964.
DABIN-LOTHAIRE, Annette, 5, avenue du Luxembourg, Liège, Lic. sc. soc. 1953.
DACOS, Fernand, 174, rue des Venues, Liège, Ing. civ. élect. 1913.
DALMIER, Frédéric, 22, rue de Sélvs, Liège, Dr. dr. 1934.
DANGOXHE, Maurice, 58, rue des Sapins, Seraing, Ing. civ. mines 1950.
DANS, Paul, 8, rue du Point de Vue, Ans, Ing. civ. électron. 1964.
DEBAUDRENGHIEN, André, 67, chaussée de Mariémont, Morlanwelz.
de BORGRAVE d'ALTENA, Edmond, 32, avenue de Lothier, Bruxelles 15, Dr. dr. 1941, Lic. sc. pol. 1942.
DE BUCK, Raymond, 68, rue de l'Est, Bruxelles 3, Pharm. 1943.
DEFFET, Léon, 37, avenue Huart-Hamoir, Bruxelles 3, Ing. civ. mines 1933, Ing. civ. élect. 1934.
DELDERENNE, René, 84, rue Cl. de Bettignies, Mons, Lic. sc. géog. 1964.
DELEIXHE, Armand, 41, rue du Château Massart, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1953.
de LEVAL, J., 64, voie de Liège, Embourg, Dr. méd. chir. acc. 1924.
de LEVAL, Mme, 64, voie de Liège, Embourg.

- DELORGE, Charles, 66, avenue Gambetta, La Louvière, Ing. civ. mines 1932.
DELPAGE, Albert, 31, Grand-Route, Waret-l'Évêque, Lic. sc. chim. 1964.
DE LUNARDO, Adalino, 30, rue Bognet, Jemeppe-sur-Meuse, Ing. civ. métal. 1964.
DELPORTE, Robert, 335, rue de Bonnelles, Ougrée, Lic. sc. chim. 1964.
DELTOUR, Léon, 101, Village, Olne, Lic. sc. écon. 1950.
DEMOULIN, Marcel, 164, chaussée de Charleroi, Fleurus, Dr. dr. 1934.
DEMOULIN-MARQUE, Marielle, 50, rue du Jardin Botanique, Liège, Lic. philo. clas.
1939, Lic. phil. 1952, Agr. ens. moyen deg. sup. 1940.
DENIS, Georges, 14, avenue de Septembre, Bruxelles, Dr. dr. 1949.
DERICQ, Albert, 39, rue des Noyers, Namur.
DESMEDT-WUILLIOT, 7^e, boulevard d'Avroy, Liège, Lic. hist. 1935, Agr. ens. moyen
deg. sup. 1935, Lic. sc. péd. 1952.
DESSARD, René, 36, rue Neufcour, Beyne-Heusay, Ing. civ. élect. 1932.
DESSART, Marcel, 366, rue J. Cralle, Grivegnée, Pharm. 1937.
DEWALLEF, Jean, 53, rue Provinciale, Fexhe-Slins, Lic. sc. phys. 1964.
DEWEZ, Alfred, 42, avenue de Gérardon, Mery, Ing. civ. mines 1929.
DONCEL, Pierre, 63, rue D. Salme, Liège, Dr. dr. 1950.
DUBOIS, André, 19, rue Basse Hermalle, Hermalle-sous-Argenteau, Dr. sc. com. 1935.
DUBOIS, Jacques, 24, rue P. J. Carpay, Liège, Lic. philo. rom. 1954, Agr. ens. moyen
deg. sup. 1954, Dr. phil. 1931.
DUCHESNE, Jean Clair, 2, rue des Ploppes, Tilff, Ing. civ. mines 1960.
FABRIS, Georges, 23, rue Jean Riga, Liège, Lic. sc. chim. 1964.
FASTRY, Marcel, 34, rue Tasiau, Ciney, Ing. civ. électron. 1964.
FICHET, Jean-Claude, 20, rue des Bas-Prés, Namur, Ing. civ. const. 1964.
FISCHER, Paul, 35, rue Louis Jamme, Liège, Pharm. 1942, Dr. sc. pharm. 1945.
FONTAINE-LAUVE, Amélie, 56, rue du Château Massart, Liège, Lic. philo. rom. 1964.
FRANCKSON, Joseph, 36, rue Fabry, Liège, Dr. méd. chir. acc.
FRISEE, Fernand, Gomzé-Andoumont-Trooz.
GALLAND, Georges, 153, rue Chaussée, Montegnée, Ing. civ. mines, 1927, Ing. civ.
élect. 1928.
GAROT-SCHWERS, Marie, 17, boulevard Léopold III, Bruxelles 3, Dr. méd. chir. acc.
1927.
GERARD, Robert, 30, rue des Fraisières, Vottem, Lic. sc. phys. 1964.
GERMAY, Marcel, 122, rue Bois-de-Breux, Jupille, Ing. civ. mec. 1941.
GILBERT, André, 204, chaussée de Louvain, Bouge, Ing. civ. mines 1927, Ing. civ. const.
1932, Ing. civ. élect. 1933.
GILLARD, Michel, 118, avenue Laboulle, Tilff, Ing. civ. métal. 1964.
GILSOUL, Paul, 152, avenue F. Roosevelt, Bruxelles 5, Ing. civ. électrotech. 1964.
GILTAY, Madeleine, 7, rue Vinàve, Ampsin, Lic. sc. péd. 1935.
GODART, Emile, 34, rue Pépin, Herstal, Ing. civ. mec. 1938, Ing. civ. élect. 1941.
GOFFART-DEBROUX, Louise, 36, rue Ed. Wacken, Liège, Lic. sc. chim. 1942, Agr. ens.
moyen deg. sup. 1942.
GOFFIN, Edouard, 29, rue Albert 1^{er}, Fléron, Dr. dr. 1953, Lic. sc. soc. 1955.
GOFFIN-DUVIVIER, Janine, 29, rue Albert 1^{er}, Fléron, Lic. sc. soc. 1955.
GOULARD, Pierre, 37, rue de la Station, Piéton, Pharm. 1943.
HANCART, Jules, 33, nouvelle Percée, Bressoux, Lic. sc. chim. 1955, Dr. sc. chim. 1964.
HANSENNE, Jacques, 21, rue Saint Laurent, Rotheux-Rimières, Dr. dr. 1959.
HEUSCHLINGS, Jacques, 58, thier de Limbourg, Dolhain, Ing. civ. const. 1964.
HORION, Robert, 44, rue Boudewyns, Anvers 1, Dr. dr. 1934.
HUNEBELLE, Geneviève, 108, rue J. Haust, Liège, Lic. éd. phys. 1953.
HURIAUX, Françoise, 5, rue des Chalets, Jemeppe-sur-Meuse, Lic. sc. zool. 1964.
HURLET, Jacques, 275, rue J. Jaurès, Montignies-sur-Sambre, Dr. méd. chir. acc. 1942.
HUSKIN, Adelin, 63, rue Marcel Remy, Bois-de-Breux, Grivegnée, Lic. phil., lic. philo.
clas., Agr. ens. moyen deg. sup.
HUWART, Paul, 33, rue Cayauerie, Charleroi, Dr. méd. chir. acc. 1924.
JACOB, Joseph, rue des Vertes Hougnes, Verviers.
JACQARD, Annie, 6, rue L. Fredericq, Liège, Lic. sc. bot. 1964.
JACQUEMOTTE, Adolphe, 3, quai du Condroz, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1924.
JOACHIM, Léon, 1, quai Churchill, Liège, Lic. not. 1934.

- JOANNES, André, 1, rue J. A. de Mot, Bruxelles 4, Lic. sc. soc. 1954.
JONCKER, Nicolas, 1, rue du Vieux Mayeur, Liège, Lic. philo. rom. 1947, Agr. ens. moyen deg. sup. 1947.
JORIS, André, 3, avenue Reine Astrid, Huy, Lic. sc. dent. 1935.
JOSEPHY, Claude, 109, rue Saint-Gilles, Liège, Ing. civ. électron. 1964.
JOSSE, Jacques, 232, rue de la Station, Châtelet, Lic. sc. dent. 1954.
JUNGLES, Jean-Claude, 9, avenue des Ormes, Cointe, Ing. civ. élect. 1964.
KAMINSKI, Karl, 10, rue Curtius, Liège.
KERF, René, 40, rue de Liège, Verviers, Lic. philo. germ. 1954, Agr. ens. moyen deg. sup. 1956.
KERSTENNE-VENTER, Christiane, 396, rue Sainte-Marguerite, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1952.
LAMBERT, Francis, 242, boulevard d'Avroy, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1958.
LAMBERT, Paul, 87, rue du Marais, Seraing, Lic. sc. dent. 1947.
LAMOUREUX, Jacques, 12, rue Ch. Magnette, Liège.
LARDINOIS, Paul, 7, rue A. Renard, Floreffe, Pharm. 1929.
LAROC, Robert, 11, avenue Reine Astrid, Esneux, Lic. sc. dent. 1945.
LAUMONT, Jacques, 41, rue Louvrex, Liège, Dr. dr. 1934, Lic. not. 1934.
LEBLANC, Jean-Marie, 38, Retiebaan, Geel, Ing. civ. chim. 1955.
LEBOUITE, Francis, 27, avenue Philippart, Bastogne, Lic. sc. math. 1964.
LECLERC, Jean-Claude, 30, rue des Pricesses, Flémalle-Grande, Lic. sc. chim. 1964.
LECOCQ, Freddy, 53, avenue Stienon, Bruxelles 2, Dr. dr. 1951.
LECOCQ, Marcel, 29, rue de Sélys, Liège.
LEJEUNE, Denis, 2, rue d'Angleur, Montegnée, Lic. sc. math. 1934, Agr. ens. moyen deg. sup. 155.
LEJEUNE, Georges, 75, Parfondry, Stavelot.
LEMERCINIER, Florent, 61, rue de Hauchies, Couillet, Ing. civ. mines 1924, Ing. civ. élect. 1925.
LEONARD-MATHY, Léa, clos 't Haf ten Berg, Bruxelles 9, Lic. philo. clas. 1948, Agr. ens. moyen deg. sup. 1948.
LEONARD, René, 1, avenue Hoover, Genval.
LIMET, Henri, 68, rue de l'Académie, Liège, Lic. philo. clas. 1946, Agr. ens. moyen deg. sup. 1946, Dr. hist. lit. orient. 1956.
LINON, Georges, 122, avenue du Chêne, Heusy-Verviers, Dr. dr. 1934.
LONHENNE, Jacques, B. P. 610, Elisabethville, Congo, Ing. civ. méec. 1947.
LORIAUX, Jean-Marie, 22, rue Raikem, Liège, Ing. civ. const. 1964.
MAES, José, 76, Porte de Lorette, Visé, Ing. civ. mines 1950.
MAIRLOT, Eugène, 29, Grand-Place, Ensival, Pharm. 1921.
MARINX, René, 42, rue L. Bernus, Charleroi, Dr. méd. chir. acc. 1934.
MASSART, Robert, chaussée de Fleurus, Gilly, Lic. sc. dent. 1947.
MATHAR, René, 3, rue des Rivageois, Liège, Lic. sc. math. 1964.
MERLOT, Joseph, 221, rue du Chêne, Seraing, Dr. dr. 1935, Lic. sc. soc. 1937.
MICHAUX, Charles, 35, avenue des Statuaires, Bruxelles 18, Dr. dr. 1934.
MIGOTTE, Paul, 24, rue Flavolles, Montignies-le-Tilleul, Lic. sc. phys. 1944.
MOMMENS, Pierre, 8, place Jehan-le-Bel, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1942.
MONS, Charles, 10, rue Javeau, Embourg.
MONSEUR, Guy, 392, rue de la Campagne, Ivoz-Ramet, Dr. méd. chir. acc. 1957.
MONVILLE, Jacqueline, 4, rue des 6 Bonniers, Seraing, Lic. sc. phys. 1964.
MOSTAERT, Hubert, 24, rue Laoureux, Verviers, Dr. dr. 1943, Lic. not. 1943.
MOTTE, Géo, 23-25, rue Z. Gramme, Charleroi, Lic. sc. com. fin. 1952, Lic. sc. écon. 1953, Agr. ens. moyen deg. sup. 1953.
MOUSTY, Francis, 38, rue Jonruelle, Liège, Lic. sc. chim. 1964.
NANQUETTE, Christian, 35, avenue de la Libération, Athus, Ing. civ. métal. 1964.
NAUS, Henri, 123, rue Haute Wez, Grivegnée, Pharm. 1955.
NIHOUL, Marcel, 3, rue de la Limite, Ans, Dr. sc. nat. 1933.
NIZET, Gaston, 28, rue Courtois, Liège, Ing. civ. mines 1923.
OLYFF, Guy, 19, rue de Maestricht, Hasselt.
ORBAN, Ernesf, C-O U. M. H. K., Kolwézi, Congo, Ing. civ. mines 1944.
OSLET, Robert, 59, avenue Herbert Hoover, Bruxelles 4, Dr. dr. 1953.

- PAIRoux, Robert, 9, rue de Lhonneux, Yvoir, Pharm. 1938.
PALIGOT, Jacques, 12, rue C. Magnette, Liège, Lic. sc. soc. 1960.
PALMERS, Guy, 12, rue Fabry, Liège, Ing. civ. métal. 1964.
PAPAGEORGES, 58, quai de Rome, Liège, Ing. civ. métal. 1964.
PAQUET, Robert, 84, boulevard P. Mayence, Charleroi, Ing. civ. électro-méc. 1951.
PARENTIER, Paul, 38, avenue de l'Agriculture, Grivegnée, Ing. civ. élect. 1955.
PATCAS, Hirsch, 155a, Belgielei, Antwerpen, Lic. sc. dent. 1934.
PAUL, Jacques, 38, rue des Alliés, Merbes-Sainte-Marie, Lic. sc. chim. 1964.
PEL, Jacques, 37, rue César Franck, Liège, Ing. civ. mines 1958.
PETERS, Albert, 10, drève Jordaens, Overysel, Lic. sc. com. col. 1934.
PIELTAIN, Fernand, 1, rue L. Namèche, Namur, Dr. dr.
PIERQUIN-THONUS, Jeanne, 11, rue C. Magnette, Liège, Lic. sc. péd. 1948.
PIERQUIN, Léon, 35, Grand-Route, Plainevaux, Dr. méd. chir. acc. 1956, méd. hyg. 1955, Lic. éd. phys. 1957.
PIREAUX, Léon, 90, rue Bonnier du Chêne, Vottem, Dr. méd. chir. acc. 1944.
PIRENNE, Georges, 24, avenue de l'Europe, Seraing, Lic. sc. math. 1937, Agr. ens. moyen deg. sup. 1937.
PIRON-VEHEIRSTRAETEN, Claudine, 10, rue des Tamaris, Liège, Lic. sc. chim. 1964.
PIROTTE, Charles, 11, place Ferrer, Soumagne, Dr. méd. chir. acc. 1958.
PIROTTE, Pol, 13, rue de Méry, Liège, Ing. civ. électron. 1960, Ing. civ. électrotech. 1961.
POLET, Philippe, 40, Dorpstraat, Overpelt.
POLET, Pierre, rue Saint-Roch, Marche-en-Famenne, Lic. sc. écon. 1960.
POTDEVIN, Henri, 52, avenue Léopold, Mol, Lic. sc. chim. 1956.
PRAET, Marie-Louise, 11, rue Sohet, Liège, Lic. sc. chim. 1964.
PREUMONT, Maurice, 33, rue du Temple, Herstal, Ing. civ. mines 1937.
PUTZEYS, Jean, 74, rue F. Lefebvre, Rocourt, Lic. sc. phys. 1964.
QUAEGHEBEUR, Jacques, 38, rue de Spa, Bruxelles 4, Lic. sc. écon. 1958, Agr. ens. moyen deg. sup. 1959.
QUOIDBACH, André, 91, quai de Rome, Liège, Dr. dr. 1963.
RAHIER, Constant, 17, avenue Brunard, Bruxelles 18, Ing. civ. élect. 1907.
REMITTS, Robert, 11, rue Lacroix, Liège.
REMY, Louis, 27, rue du Panorama, Wemmel, Lic. phil. clas. 1937.
RENARD, Raoul, 114, Guffenslaan, Hasselt, Dr. méd. chir. acc. 1942.
RENERS, Louise, 10, rue de Paris, Liège, Lic. sc. phys. 1945.
RENIER, Charles, 72, avenue de Péville, Grivegnée, Lic. sc. écon. 1956.
REYNDERS, Charles, 19, avenue du Sud, Marcinelle, Ing. civ. mines 1952.
ROBERT-JORIS, Françoise, 14, rue Château Massart, Liège, Lic. sc. bot. 1964.
ROBERT, Jean, 39, rue Haute Folie, Vaux-sous-Chèvremont, Ing. civ. électro-méc. 1959.
ROBERT-DELORGE, Nicole, Lic. sc. zool. 1958.
ROGISTER, Chrétien, 23, quai du Roi Albert, Bressoux, Dr. méd. chir. acc. 1948.
ROLLET, Anatole, 53, boulevard L. Schmidt, Bruxelles 4, Ing. civ. mines 1928.
ROSSIGNOL, Paul, 22, route des Canons, Namur, Ing. civ. const. 1950.
SAGRE, Jean, 6, rue Saint Léonard, Ben-Ahin-Huy, Dr. méd. chir. acc. 1948.
SALLI-RONCART, Simone, 257, Geissbergstrasse, 8184, Bachenbulach, Suisse, Lic. sc. géog. 1953, Agr. ens. moyen deg. sup. 1953.
SAPIN-BODSON, Elisabeth, 126, rue de Serbie, Liège, Lic. sc. phys. 1935, Agr. ens. moyen deg. sup. 1935.
SCHMIT, Henri, 10, rue Belle Vue, Heusy-Verviers, Ing. civ. mines 1933, Ing. civ. élect. 1934.
SCHONBRODT, Charles, 27, rue du Moulin, Verviers, Ing. civ. électron. 1964.
SCHUERMANS, Maurice, 62, rue Fer-Huet, Embourg.
SITZMAN, Maurice, 25, place F. Cocq, Bruxelles 5, Pharm. 1933.
SOMMERS, Yvonne, 45, rue H. Collette, Herstal, Lic. sc. bot. 1964.
STASSE, Raymond, 4, rue de l'Apleit, Huy, Dr. dr. 1934.
STECKER, Nicole, 42, rue E. Thibault, Namur, Lic. sc. phys. 1958.
STENGART, Eugène, 61, rue F. Piette, Bas-Oha, cond. civ. 1946.
STENNON-BOVY, Renée, 98, rue A. Donnay, Liège, Lic. sc. chim. 1948, Agr. ens. moyen deg. sup. 1948.

- TAZIAUX, François, 848, rue Saint-Jacques, Dinant, Lic. philo. clas. 1943, Agr. ens. moyen deg. sup. 1944.
- THIRION, Lambert, 17, rue Rorive, Amay, Ing. civ. mines 1960.
- THIRION, Lambert, 63, rue du Pont, Amay, Ing. civ. const. 1934.
- THOMART, Marie-Rose, 18, Bouxhmont, Battice, Lic. sc. phys. 1964.
- THYS, Gérard, 34, avenue Molière, Bruxelles 6, Ing. civ. mines 1947.
- TIBAUX, Gérard, 24, rue des Eburons, Liège, Ing. civ. élect. 1930, Ing. civ. radio-élect. 1932.
- TOMLIN, Michel, 373, rue de Bois-de-Breux, Jupille, Cond. civ. 1964.
- TOPPET, J., 12, Pradikherenstraat, Tongres, Dr. dr.
- TOSSINGS, Jenny, 13, rue Mermer, Welkenraedt, Lic. sc. chim. 1964.
- TROESTLER, Paul, 165, Mardferd, Jonquièrre, Québec, Canada, Lic. philo. rom. 1944, Agr. ens. moyen deg. sup. 1945.
- VAARTS, Marie-José, 11, rue Albert 1^{er}, Melen Micheroux, Lic. sc. phys. 1964.
- VAN ACKER-MEYER, Anne-Marie, 16, rue Lelièvre, Namur, Lic. philo. germ. 1936, Agr. ens. moyen deg. sup. 1936.
- VAN ASBROECK, Auguste, 60, avenue Wisterzée, Court-Saint-Etienne, Dr. méd. chir. acc. 1929.
- VANBREUSE, Georges, Ma Campagne, Verviers, Lic. sc. phys. 1938.
- VANDECASTELLE, Charles, 81, boulevard Brand Whitlock, Bruxelles 4, Ing. civ. méc. 1934, Ing. civ. élect. 1934.
- VAN DEN ABEELE, Yvonne, 59, Faubourg de France, Bouillon, Lic. sc. bot. 1964.
- VAN DEN BOSSCHE, Jean, 29, rue de Sclessin, Liège, Dr. dr. 1936.
- VAN DEN BROECK, Abel, 15, rue Ed. Wacken, Liège, Lic. sc. math. 1946.
- VAN DEN BROECK-SPIEGELS, Marie-Claire, 15, rue Ed. Wacken, Liège, Lic. sc. chim. 1948.
- VAN DER EECKEN, André, 18, avenue des Marronniers, Bruxelles 18, Dr. méd. chir. acc. 1945, cardiol. 1952.
- VANDERMEULEN, Jacques, 49, rue de Sclessin, Liège, Lic. sc. phys. 1957.
- VAN DER STRAETEN, Roland, 44, rue Vieux Chêne, Heusy-Verviers.
- VAN OSTA, Alexandre, 208, rue de Hesbaye, Liège, Lic. sc. dent. 1946.
- VERSTRAETEN, Raymond, 44, rue P. Hankar, Uccle, Pharm. 1943.
- VIATOUR-JEUNEHOMME, Laure, 1, rue du Moulin, Prayon-Trooz, Lic. art. et Archéol. 1942.
- VIELVOYE, Albert, Réacteur Ispra, C. C. R. Euratom, Ispra-Varèse, Italie, Ing. civ. phys. 1964.
- WALHAIN, Fernand, 142, avenue de la Gare, Melreux, Ing. civ. électron. 1964.
- WEGRIA, Jean, 52, rue Xhavée, Montegnée, Ing. civ. phys. 1964.
- WELSCHEN, Pierre, 171, rue des Tawes, Liège.
- WIRTZ-BALAU, A., 7a, avenue Rubens, Anvers.
- YANS, Maurice, 345, rue E. Vandervelde, Glain, Lic. hist. 1935, Agr. ens. moyen deg. sup. 1935, Dr. hist. 1936.
- ZIENTORA, B. P., 7673, Léopoldville, Congo, Ing. civ. const. 1957.

Répertoire des annonceurs publicitaires en 1964

Au cours de l'année 1964, de nombreuses firmes ont bien voulu nous confier leurs annonces publicitaires. Le *Bulletin des Amis de l'Université de Liège* les en remercie et invite ses lecteurs à recourir de préférence aux services de ces entreprises :

- Assurances Générales sur la Vie et contre les Accidents (Compagnie Belge d'—), S. A., 14, rue de la Fiancée, Bruxelles 1.
Azote et des Produits chimiques du Marly (Société Belge de l'—), S. A., 4, boulevard Piercot, Liège.
- Banque de Bruxelles, S. A., siège de Liège, 5, rue G. Clemenceau, Liège.
Banque Commerciale de Liège, S. A., 14, place du Roi Albert, Liège.
Banque Dubois, S. A., 41, rue de l'Université, Liège.
Banque de Financement, S. A., 31, rue des Colonies, Bruxelles 1.
Banque Nagelmackers, Fils et Cie, 32, rue des Dominicains, Liège.
Banque de la Société Générale de Belgique, S. A., 3, montagne du Parc, Bruxelles 1.
- Capri (Restaurant —), 2, en Lulay des Febvres, Liège.
Chevron (Compagnie Générale de —), S. A., Chevron-Werbomont.
Cockerill-Ougrée, S. A., Seraing.
Confort et Chaleur, S. P. R. L., Chauffage central et industriel, 37, rue Wiertz, Liège.
Construction et Chaudronnerie de l'Est (Ateliers de —), S. A., 212, rue du Châtelet, Marchienne-au-Pont.
Courtroy (Bureau d'Etudes Industrielles F. —), S. A., 43, rue des Colonies, Bruxelles 1.
- Desoer, S. A., Meubles métalliques Acior, Trooz-Liège.
Duchêne (Entreprises Générales de Travaux publics et privés Louis —), S. A., Strée-Huy.
- Elcoval, S. P. R. L., Société de Construction et d'Electricité, 13, rue de Wonck, Valmeer Tongres.
- Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, S. A., Herstal-Liège.
Fauconnier (Entreprises sanitaires Victor —), 86, rue de la Station, Chênée.
Fibrocit (Les Etablissements —), S. A., Ameublement, 26, rue Masui, Bruxelles.
Forêt et Lhoest (Entreprises Générales de Travaux publics et privés —), Bovenistier.
Forges de la Providence, S. A., Marchienne-au-Pont.
Franki (Pieux —), Compagnie Internationale des Pieux armés Frankignoul, S. A., 196, rue Grétry, Liège.
- Grand Bazar de la Place Saint-Lambert (Le —), S. A., 9-17, place Saint-Lambert, Liège.
Grand Hôtel des Boulevards, S. A., 153, boulevard de la Sauvenière, Liège.
- Intégra, S. A., Appareils de mesure et de régulation, 22, rue de la Vieille Montagne, Liège.
- Laurenty (Etablissements Francis —), Service électro-mécanique de nettoyage, 12, quai Churchill, Liège.
Librairie Bellens, S. A., 13, rue de la Wache, Liège.
Librairie F. Gothier, 11, place du XX Août, Liège.

Librairie P. Gothier, 3-5, rue Bonne-Fortune, Liège.

Lucq (Etablissements R. —), S. P. R. L., Meubles métalliques, 17, boulevard de l'Empereur, Bruxelles 1.

Ménage et Jowa, Assureurs-Conseils, 53, boulevard d'Avroy, Liège.

Metalcub, S. A., Meubles métalliques, 118, rue de Tilleur, Saint-Nicolas-Liège.

Michiels (Imprimerie George —), S. A., 6, rue de la Paix, Liège.

Nizet (Maison Victor —), S. A., 100-102, rue Gustave Baivy, Jemeppe-Liège.

Phénix-Works, S. A., Flémalle-Haute.

Protection Générale Incendie, S. A., 151, rue de Stalle, Bruxelles 18.

Vaillant-Carmanne (Imprimerie —), S. A., 4, place Saint-Michel, Liège.

Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la —), S. A., Angleur.

Wesmael-Charlier (Maison d'Éditions Ad. —), S. A., 59, rue de Fer, Namur.



AG

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

Un homme avisé est client de la BANQUE DE BRUXELLES

Ses difficultés, ses préoccupations, ses désirs sont
les vôtres

Faites comme lui,

recourez à la Banque de Bruxelles

- pour :
- simplifier votre vie professionnelle
 - suivre aisément vos affaires
 - éviter des soucis et des risques inutiles
 - placer votre argent à bon escient
 - utiliser d'intéressantes possibilités de crédit.

BANQUE DE BRUXELLES

La banque la plus répandue en Belgique
avec 650 sièges, succursales et agences

SIEGE DE LIEGE :
5, rue Georges Clemenceau
Tél. 32.39.90

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES


Louis DUCHENE

STRÉE

HUY

ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.

- 
- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
 - ▶ Agréation en classe 8.

LIBRAIRIE

Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Télé 23.27.76



Recherches bibliographiques
Correspondants à l'étranger
Fourniture rapide et soignée
de toute commande



Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

● A PRIX MARQUÉS ●



**ENTREPRISES
SANITAIRES**

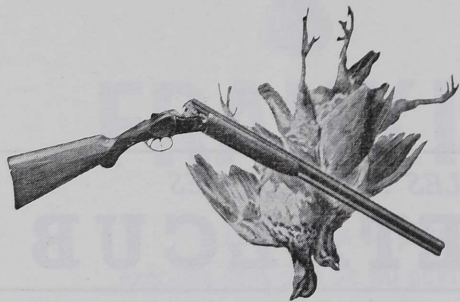
Plomberie
Zinguerie
Gaz
Couverture

Victor Fauconnier

LAURÉAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station
CHÊNÉE

Téléphone : 65.08.18



armes et munitions
artillerie
moteurs d'avions
camions, tracteurs
véhicules spéciaux
motocycles
matériel agricole
métiers à tricoter
fonderie
estampage

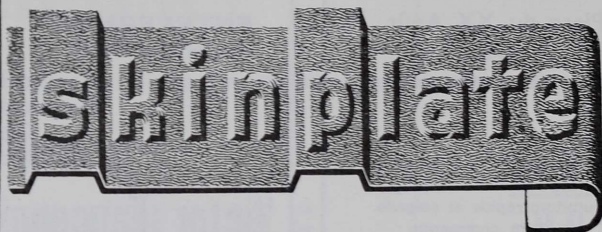


Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

MERSTAL - BELGIQUE

G. A.

La tôle à revêtement plastique



*allie la rigidité du métal
à la beauté décorative du plastique*

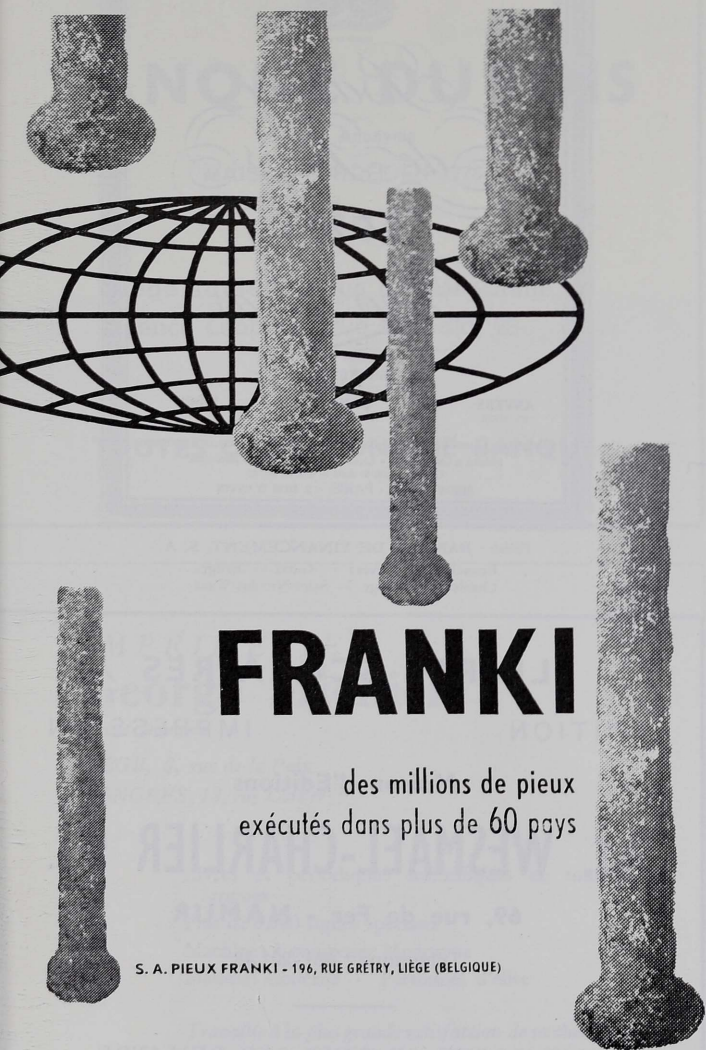
PHENIX WORKS S.A. FLÉMALLE-HAUTE

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB * * * *

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~




# FRANKI

des millions de pieux  
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

9-10-11-12



FONDÉE EN 1872

*Banque  
de Paris  
et des  
Pays-Bas*

**BRUXELLES**  
31, RUE DES COLONIES

**ANVERS**  
85, MEIR

**GAND**  
7, KOUTER

**LIÈGE**  
17, BD D'AVROY

SUCCURSALES : ALGER • AMSTERDAM • CASABLANCA • GENEVE • MARSEILLE • ROTTERDAM  
Filiales à Léopoldville • Londres • Luxembourg • New-York  
Correspondants dans le monde entier  
SIEGE SOCIAL : PARIS - 3, RUE D'ANTIN

*Filiale* : BANQUE DE FINANCEMENT, S. A.

Bruxelles — Anvers — Gand — Bruges  
Charleroi — Liège — Saint-Nicolas-Waas

## LIVRES SCOLAIRES

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

**Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.**

**69, rue de Fer - NAMUR**

Téléphone : 081-201.48

---

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

# BANQUE DUBOIS

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

## LIÈGE

Siège social : rue de l'Université, 41

Agence Léopold : rue Léopold, 23



TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

*IMPRIMERIE*

## George Michiels

*Société Anonyme*

*LIÈGE, 6, rue de la Paix*

*TONGRES, 13, rue Corver*

Livres et périodiques scientifiques en toutes  
langues

Plus de 8.000 signes spéciaux

Machines à composer Monotype

Matériel moderne - Personnel d'élite

*Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle*



le grand magasin  
d'une grande ville





## Vieille-Montagne

Direction générale : ANGLEUR

Tél. : 65.38.00 — Telex : 256

- Zinc
  - Plomb
  - Cadmium
  - Argent
  - Etain
- } sous toutes leurs formes
- Acide sulfurique
  - Arséniate de chaux
  - Blanc de zinc
  - Poussière de zinc
  - Sulfate de thallium

SEMI-CONDUCTEURS : { Germanium  
Silicium

PRODUITS { Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium

HYPERPURS : { Mercure - Plomb - Thallium - Zinc

S  
E  
N

## Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

### Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✕ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✕ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✕ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✕ Dépoussiérage
- ✕ Grand nettoyage
- ✕ Blanchiment et peinture
- ✕ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

LIBRAIRIE  
**PAUL GOTHIER**

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

**Organisation de Ventes Publiques**

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

*une  
Eau de classe  
pour une  
Clientèle d'élite*

**CHEVRON**

*l'Eau indiscutable*



- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Air-magic »

**ANSUL INTERNATIONAL S. A.**

151, rue de Stalle - Bruxelles 18  
Tél 02/43.01.60.

**1747**

date de fondation de la  
BANQUE

**NAGELMACKERS**

**FILS & Cie**

La plus ancienne du pays  
Une des plus anciennes  
du monde

**BRUXELLES** **LIÈGE**

12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

LES ATELIERS DE  
CONSTRUCTION  
ET CHAUDRONNERIE DE

**L'EST - s.a.**

ET

LES ATELIERS DE

**LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.**

*ont groupé leurs services projets et commerciaux  
pour mieux vous SERVIR*

---

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne-Est - Tél. : 36.40.14

---

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

# FORET

---

## et

---

# LHOEST

---

TÉLÉPHONES :

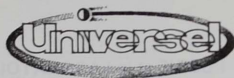
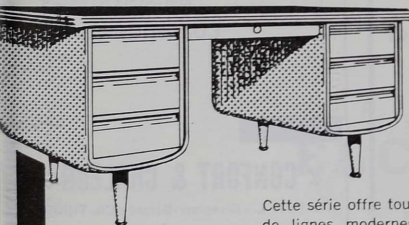
(019) 540.20  
et (019) 542.48

Entreprises  
générales  
de  
Travaux  
publics  
et  
privés à  
**BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre du  
" HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL "

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES  
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

# ACIOR



Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables de lignes modernes de bon goût, dans des coloris ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence grâce à une fabrication de masse automatisée au maximum.

S. A. DESOER  
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI  
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

LIBRAIRIE

## J. BELLENS

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (71.)

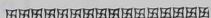
*Dépositaire  
des éditeurs  
du monde entier*

## Capri

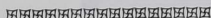
2 En Lulay des Febvres

Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT  
DE L'ÉLITE  
VOUS OFFRE  
SES SPÉCIALITÉS  
ITALIENNES ET FRANÇAISES



CUISINE DU PATRON



FERMÉ LE VENDREDI.

# INTEGRA

depuis 1909

**Contrôle  
scientifique et industriel**

Pour l'USINE et le LABORATOIRE :  
SIGNALISATION  
ENREGISTREMENT  
AUTOMATION

**LIEGE**

22, rue de la Vieille-Montagne

PARIS  
3, rue du Cirque

ROTTERDAM  
12, Goudsesingel

CHAUFFAGE  
CENTRAL  
TOUS SYSTEMES  
CONDITIONNEMENT  
D'AIR

## « CONFORT & CHALEUR »

S. P. R. L. - Directeur-Gérant : Ch. THIOU  
Rue Wiertz, 37 - LIÈGE  
Téléphone : 26.38.70 (3 lignes)

- Chauffage par rayonnement
- Pulsion d'air chaud ● Eau surchauffée
- Tuyauteries industrielles ● Équipement mazout

# BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,  
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous  
la forme de crédits au commerce, à l'artisanat,  
à l'agriculture, à l'industrie, au particulier,  
contribuent à l'expansion économique et au  
bien-être de la Wallonie.



**Toutes les opérations de Banque**



14, Place du Roi Albert

Société  
de Construction  
et d'Électricité

S. P. R. L.

**ELCOVAL**

13, rue de Wonck

VALMEER - Tél. Tongres 51.327

LIÈGE - Tél. 04/32.04.35

**LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE**  
ET DES  
**PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY**

**MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE  
DANS LE DOMAINE**

**des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques**

*Quelques procédés offerts :*

Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés

Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère

Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents

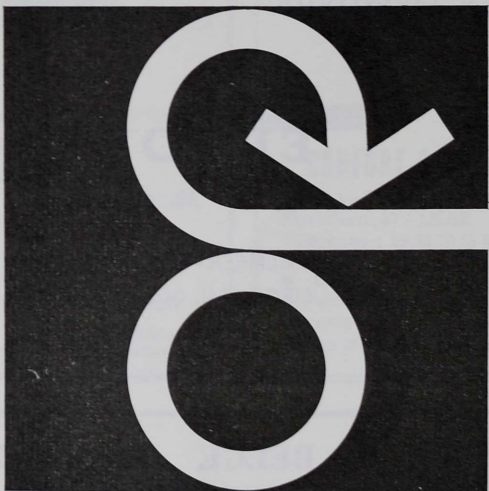
Acétylène, Ethylène au départ d'hydrocarbures divers



4, boulevard Piercot à Liège

**RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS**

Tél. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège



**SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL**

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction: tôles fines laminées à chaud et à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc "hot dip" et électrolytique, aluminium mince nu et transformé.

des produits **Phenix Works**  
FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.



*imprimeur de  
ce bulletin*

vaillant-carmanne

est  
le spécialiste  
des travaux  
scientifiques et  
techniques

périodiques

revues

livres

4, place saint-michel, 4, - liège



WELLS  
WELLS